POSTERI
TATI
Discite Justitiam monita et non temnere Divos
Vel. Patet. ab.

RÉPONSE
A UNE
CRITIQUE SATYRIQUE
INTITULÉE
L'APOTHEOSE
DU
DICTIONAIRE
DE
L'ACADEMIE FRANCOISE.

Par Monsieur MALLEMENT DE MESSANGE.

PREMIERE PARTIE.

Turpe quidem contendere erat, sed cedere visum Turpius. Ovid. Met.

A PARIS,
Chez PIERRE BALLARD, Imprimeur & Libraire, ruë Saint Jacques, à Sainte Cecile.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

A MONSIEUR LE COMTE D'AYEN, MESTRE DE CAMP d'un Regiment de Cavalerie.

MONSIEUR,

Ce que je vous offre ici eſt une ſorte de Guerre : Me ſera-t-il permis de vous détourner un

moment de celle que vous faites, pour vous appliquer à celle-ci? Les coups n'en ſont pas ſi dangereux, que ceux auſquels vous vous expoſez tous les jours. Tels qu'ils ſont cependant, ils pourroient embaraſſer un homme, qui n'entendroit que les exercices de Mars: Mais pour vous, MONSIEUR, *qui à ces premiers joignez ſi bien ceux des Muſes, ils ne peuvent que vous divertir. C'eſt un prodige, à vôtre âge, de ſçavoir les uns & les autres auſſi parfaitement, que vous les ſçavez. Il ſeroit difficile de dire dequoi vous êtes plus capable, ou de commander ceux-là, ou de juger de ceux-ci. Quoiqu'il en ſoit,* MONSIEUR, *les Muſes Françoiſes, outragées juſque dans*

leur Temple, ne croient pas pouvoir mieux faire, que de mettre l'interêt de leur gloire entre vos mains. Ces Déesses, qui sont les dépositaires de celle des Heros, voient tous les jours vôtre nom faire des progrez si considerables dans le chemin de l'immortalité, sur les traces d'un Pere arrivé au degré d'honneur & de vertu le plus éminent, que les justes esperances qu'elles en conçoivent pour vous, MONSIEUR, *& pour elles, les obligent dés-à-present à solliciter vos suffrages & à rechercher l'honneur de vôtre protection. Vous leur avez consacré déja tant de soins, & donné tant de marques d'estime, qu'elles ont lieu de se persuader, que vous ne leur refuserez pas la grace qu'elles*

vous demandent, enrichi sur tout comme vous êtes de leurs presens, & des faveurs inestimables dont elles vous ont prévenu. Voilà, MONSIEUR, *dequoi je suis chargé auprés de vous de leur part, doublement glorieux de pouvoir, en même-temps, vous donner comme à elles des marques de mon zéle, & vous assurer du tres profond respect avec lequel je suis,*

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble, & tres-obeïssant serviteur,

CLAUDE MALLEMENT DE MÈSSANGE.

TABLE
DES CHAPITRES
de cette premiere Partie.

CHAPITRE I.

MOtif de cette Réfutation. page 1

II.

Ce que c'eſt que Critique en general, & d'où vient le penchant à critiquer. 3

III.

Quelques Caracteres d'une mauvaiſe Critique. 4

IV.

Le premier de ces Caracteres ſe trouve dans la Critique dont il s'agit. 6

V.

Le ſecond de ces Caracteres ſe trouve dans la Critique dont il eſt queſtion. 8

VI.

Le troiſiéme de ces Caracteres ſe trouve dans la même Critique. 9

VII.

Touchant le premier Vers de l'Epigramme du frontiſpice. 11

TABLE.

VIII.

Touchant le ſecond Vers de l'Epigramme. page 12

IX.

Touchant le troiſiéme Vers. 16

X.

Suite de l'Epigramme. 17

XI.

Suite de l'Epigramme. 20

XII.

Fin de l'Epigramme. 23

XIII.

Remarques ſur l'image du frontiſpice. 25

XIV.

Remarques ſur le titre de la Critique. 26

XV.

Réponſe aux deux Quatrains du Sonnet adreſſé au Lecteur. 31

XVI.

Continuation du même ſujet ſur ce qu'un Auteur celebre ſemble ſe trouver là-deſſus du ſentiment de nôtre Critique. 33

XVII.

Réponſes aux deux Tercets qui finiſſent le Sonnet au Lecteur. 41

XVIII.

Réponſe à ces paroles du Critique. On déclare ici que par le mot d'Academie, ou d'Academiciens, on entend uniquement ceux qui ont travaillé au Dictionaire, & nulle-

DES CHAPITRES.
ment les autres, qui &c. page 46
XIX.
Preuve authentique de l'égalité dans l'Academie où l'on voit que le rang n'eſt diſtingué que par l'ordre de la reception. 58
XX.
Ce que c'eſt que les ſept premiers feüillets de la Critique. 61
XXI.
Sentimens qu'inſpire d'abord la Lecture de ces ſept premiers feüillets. 63
XXII.
Examen de la premiere Raiſon. 65
XXIII.
Examen de la ſeconde Raiſon. 73
XXIV.
Examen de la troiſiéme Raiſon. 73
XXV.
Examen de la quatriéme Raiſon. 75
XXVI.
Touchant quelques autres points des ſept premiers feüillets. 76
XXVII.
Touchant la Remarque oubliée ſur la chemiſe, dont le Critique donne avis dans ſa treiziéme page. pag. 78
XXVIII.
Remarques ſur quelques endroits de l'Ecriture ſainte employez par le Cenſeur aux railleries de ſa Critique, particulierement

TABLE.
dans les sept premiers feüillets. page 81
XXIX.
Réponse à un Brocard par où le Critique finit le discours contenu dans les sept premiers feüillets. 85
XXX.
Remarques sur les Vers de la quatorziéme page. pag. 88
XXXI.
Touchant la premiere Remarque critique. 91
XXXII.
Réponse au premier article de la premiere Remarque. 92
XXXIII.
Réponse au second article. 97
XXXIV.
Réponse au troisiéme article. 99
XXXV.
Réponse au quatriéme article. 103
XXXVI.
Réponse à la seconde Remarque. 107
XXXVII.
Réponse à la troisiéme Remarque. 112
XXXVIII.
Plan de la réponse à la quatriéme remarque. 116
XXXIX.
Quel est l'état de la question dans la quatriéme Remarque. 118

XL.

Quels ſont les moyens qui ſervent à déterminer le ſens d'une fraſe. pag. 122

XLI.

Exemples de la détermination du ſens de la fraſe, par les moyens toûjours neceſſaires qui ſont dans la fraſe même, &c. 124

XLII.

Exemple de la détermination du ſens de la fraſe par la place des mots. 126

XLIII.

Exemples de la détermination du ſens par la ponctuation, c'eſt à-dire, par les repos de la fraſe. 128

XLIV.

Exemples de la détermination du ſens de la fraſe par l'accent & par la quantité. 133

XLV.

Exemples da la détermination du ſens de la fraſe par les moyens hors d'elle, & premierement par les circonſtances du temps, du lieu, ou de l'état du ſujet. 135

XLVI.

Exemples de la détermination du ſens de la fraſe, par le raport qu'elle doit avoir avec le ſens des expreſſions dont elle eſt precedée ou ſuivie dans le diſcours. 138

XLVII.

Que la fraſe de l'Academie eſt ſuffiſamment déterminée, & qu'elle eſt injuſtement

blâmée par la quatriéme Remarque. pag. 143

XLVIII.

Réponſe à la premiere difficulté de la cinquiéme Remarque. 148

XLIX.

Réponſe à la ſeconde difficulté de la cinquiéme Remarque. 154

L.

Réflexions ſur les Vers par où le Cenſeur termine ſa troiſiéme & ſa cinquiéme Remarque. 163

Fin de la Table.

143
c.n-
148
cin-
154
ſeur
Re-
163

AVERTISSEMENT.

QUELQUES perſonnes deſintereſſées en apparence, mais en ſecret de la cabale du Cenſeur que je reprens, me reprochent mal à propos que dans ma Réponſe il y a des injures. Quand il y en auroit, celui ſur qui elles pourroient tomber ayant pris ſoin de cacher ſon nom & de ſe rendre inconnu, elles ne ſeroient point mauvaiſes ne pouvant nuire à perſonne. De plus quand il y en auroit & qu'elles pourroient nuire; à prendre les choſes humainement, on ſeroit bien en droit d'en dire à un homme qui en a tant dit. Mais c'eſt ſe tromper effectivement, que de pretendre qu'il y en ait. Je prouve, il eſt vray, que ce Cenſeur eſt ignorant, déraiſonnable & de mauvaiſe foy: mais dés que je le prouve, ce n'eſt plus injure. Si l'on doute de ceci, j'ay une autorité irreprochable, pourvû que je puiſſe

la citer ici sans manquer au respect qui luy est dû. Lorsque le Sauveur dit aux Juifs, qu'ils avoient le Diable pour pere; & qu'ils luy répondirent, qu'il avoit en luy le Demon; étoient-ce des injures dites de part & d'autre? Non, sans doute. Pour eux, qui étoient des calomniateurs, ils en disoient assurément: mais pour luy, il ne leur en disoit point; parce qu'étant la Vérité même il ne disoit que la vérité. Un Critique s'en vient, de gayeté de cœur, vomir un volume d'invectives, contre un des plus illustres Corps de la Republique des Lettres: On luy répond, en luy montrant évidemment le tort qu'il a: Doit-on appeller cela des injures reciproques? L'action est trop inégale. Le Critique en dit assurément, imputant, comme on le fait voir, des qualitez fausses: mais on ne luy en dit point, puisqu'on ne dit rien que de vray, & qu'on ne doit point traiter d'injures des qualitez bien prouvées, que l'on donne avec justice.

RE'PONSE

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Versailles le dernier jour de Mars 1696. Signé, CARROT. Il est permis au Sieur CLAUDE MARIN DE MESSANGE, de faire imprimer, vendre & distribuer par tel de nos Imprimeurs & Libraires qu'il voudra choisir, & en tel volume, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de six années, un Livre de sa composition, ayant pour titre *Réponse à une Critique satyrique intitulée l'Apotheose du Dictionaire de l'Academie Françoise.* Et défenses sont faites à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni distribuer ledit Livre pendant ledit temps, sans le consentement dudit Exposant, sous peine de trois mille livres d'amende, ainsi qu'il est contenu plus au long dans les Lettres Patentes de sa Majesté.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, au mois d'Avril. 1696.

Signé, P. AUBOUYN, *Syndic.*

Ledit Sieur de MESSANGE a cedé son droit de Privilege à PIERRE BALLARD, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer le vingt-un May. 1696.

Fautes d'impreſſion.

LE Cenſeur auquel je répons étant particuliérement redoutable ſur les fautes d'impreſſion, dont nulle ne peut échaper à ſes ſçavantes recherches ; & ſur leſquelles il ne fait point de quartier ; J'ay pris ſoin de recueillir ici, le mieux que j'ay pû, celles de ce petit Livre, afin de me mettre à couvert. Je prie tres-humblement le charitable Lecteur d'avoir la bonté de les corriger, pour me faire éviter les terribles coups de ce dangereux adverſaire. Faſſe le Ciel qu'il n'en reſte point ; il ne me le pardonneroit non plus qu'à l'Academie ; mais un Auteur a cette diſgrace, que ces ſortes de fautes ſe dérobent à ſes yeux plus facilement qu'à ceux des autres, parce que ſçachant ſon Ouvrage preſque par cœur, il lira quelquefois, dans les endroits où l'Imprimeur a manqué, plûtôt ce qui doit y être, que ce qu'il y a effectivement.

Page 39. *ligne* 11. de de brocards, *liſez* de brocars.

Page 43. *ligne* 13. affai-, *liſez* affaire.

Page 45. *ligne* 5. Hypocrene, *liſez* Hippocrene.

Page 52. *ligne* 7. mertic, *liſez* mérite :

& *ligne* 15. seroit, *lisez* seroient.

Page 65. *ligne* 6. Caitrique, *lisez* Critique.

Page 67. *ligne* 21. lino, *lisez* Lino.

Page 74. *ligne* 5. & *ligne* 12. Esychius, *lisez* Hesychius.

Page 95. *ligne* 14. Chapitre 28. *lisez* Chapitre 30.

Page 123. *ligne* 7. les, *lisez* ses.

Page 148. *ligne* 2. Caitiques, *lisez* critiques: & *ligne* 19. just esse, *lisez* justesse.

Approbation.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le preſent Manuſcrit qui a pour titre, *Réponſe à une Critique ſatyrique intitulée l'Apotheoſe de Biſſetmare de l'Academie Françoiſe*, contenant cinquante-quatre feüillets, paraphez par premier & dernier, de la compoſition du Sieur de MESSANGE, lequel peut être imprimé, s'il plaît à Monſeigneur en accorder la Permiſſion. En foy dequoi j'ay ſigné cet Ecrit. A Paris, le vingt-ſixiéme Mars mille ſix cens quatre-vingt-ſeize.

CHARPENTIER,
Doyen de l'Academie Françoiſe.

RÉPONSE
A UNE CRITIQUE SATYRIQUE
INTITULE'E
L'APOTHEOSE
DU
DICTIONAIRE DE L'ACADEMIE FRANCOISE.

PREMIERE PARTIE.

Contenant une ſorte de Preface, avec la refutation d'une Epigramme & d'une Eſtampe preliminaires, du Titre du livre, d'un petit diſcours au Lecteur, de cinq ou ſix feüillets ſi bizarrement écrits qu'on ne ſçait quel nom leur donner; & de cinq remarques critiques, tant ſur l'Epître que ſur la Preface du Dictionaire.

CHAPITRE PREMIER.

Motif de cette Refutation.

LE vray motif d'une action n'eſt pas toûjours celui qui ſe preſente d'abord à nos yeux, il ſe fait quelquefois chercher. Celui que je puis avoir ici

s'aperçoit mieux par une comparaiſon que par l'inſpection de la choſe meſme ; ſi l'on voyoit un Corbeau qui voulût attaquer un Aigle, & qu'on employât quelque châtiment pour l'en détourner, ce ne ſeroit pas l'Aigle qu'on défendroit, ce ſeroit au Corbeau qu'on feroit du bien, en empêchant un combat qui ne pourroit finir que par ſa défaite. De même lorſque j'écris la Refutation du livre intitulé l'Apotheoſe du Dictionaire de l'Academie, ce n'eſt pas en vûë de défendre les Academiciens, j'aurois tort de l'entreprendre pour deux raiſons ; la premiere, que ces Meſſieurs là ſont aſſez forts pour ſe défendre eux-mêmes, s'il étoit beſoin ; l'autre, que l'agreſſeur eſt ſi foible qu'il ne peut pas les incommoder. Si j'ay donc quelque but dans cet ouvrage, c'eſt de faire ſentir à un temeraire le mauvais effet de ſon audace, ne pouvant plus empêcher pourtant, quelque bonne intention que j'aye pour luy, qu'il n'ait le ſort du Roy Midas, auquel il vint des oreilles d'aſne pour avoir jugé de travers ; ou celui du Satyre Marſyas, qui fut écorché par l'ordre d'Apollon, pour s'être engagé ſans raiſon dans un combat trop inégal.

CHAPITRE II.

Ce que c'eſt que Critique en general, & d'où vient le penchant à critiquer.

LA Critique ou la Cenſure n'étant autre choſe qu'un jugement, comme le mot meſme le fait voir; il ne faut pas s'étonner que l'envie de critiquer ſoit ſi naturelle aux hommes; c'eſt une des occupations où l'amour propre trouve mieux ſon compte. L'eſprit ſe fait par ce moyen un certain tribunal imaginaire où il decide à ſon aiſe, & d'où il tire quelquefois autant de plaiſir que de quelque choſe de réel. C'eſt une demangeaiſon à quoy certaines gens ont bien de la peine de reſiſter. Elle a une grande liaiſon avec la demangeaiſon de parler, puiſque les paroles ne ſont que les expreſſions de nos jugemens. Elles viennent toutes deux du même principe, qui eſt la petiteſſe & le déreglement de l'eſprit. Le mot latin *fatuus* venant de *fari*, ſignifie dans ſon origine un parleur, c'eſt-à-dire un homme poſſedé de la demangeaiſon de parler, & par conſequent de juger ou de cri-

tiquer. Ne jugez pas, dit la Sageſſe, car il eſt aiſé de ſe tromper dans ſes jugemens, & ſi vous vous y trompez, vous donnez priſe ſur vous pour être jugez vous-même. N'ayez donc pas l'ardeur de critiquer, de peur que vous trompant dans vôtre critique, vous ne vous faſſiez vous-même critiquer avec raiſon. Ce parti paroît celui d'un homme ſage; comme le parti d'un fou eſt d'être promt à blâmer; d'où l'on voit que ſi les ſages ſont reſervez là-deſſus, & que les fous s'y abandonnent avec plaiſir, il doit y avoir peu de bonnes Critiques & beaucoup de mauvaiſes, qu'il eſt aiſé de diſtinguer par les caracteres qui leur ſont propres.

CHAPITRE III.

Quelques Caracteres d'une mauvaiſe Critique.

UN des Caracteres d'une mauvaiſe Critique, eſt un certain air de joie, un certain plaiſir que l'Auteur fait voir, qui montre aſſez qu'il eſt du nombre de ceux qui ſont portez à cet exercice par la demangeaiſon dont nous venons de parler; au lieu que dans une Critique ſage, on appercevroit plûtôt le déplaiſir & la repugnance

d'un honête homme, qui ne se seroit engagé à cette fonction dure, qu'avec peine & forcé par les interêts de la bienséance & de la raison.

Un autre Caractere d'une Critique deraisonnable, est l'air décisif & présomptueux; la securité, pour ne pas dire l'effronterie d'un homme inconsideré, qui reprenant hardiment & tranchant de plein droit sur toutes choses, ajoûte encore sans égard l'insulte à la correction: au lieu qu'un esprit sage feroit voir la modestie & la reflexion d'un homme circonspect, la crainte mesme, la defiance, & la précaution d'une personne qui ne s'abandonne pas, mais qui s'observe, & qui prend soin de ne rien dire dont il puisse être repris.

Un troisiéme Caractere de cette sorte de Critique, est de tomber soy-même dans les fautes qu'on reproche aux autres; ce qui fait voir qu'un homme est necessairement l'un des deux, étourdi ou ignorant; étourdi, si connoissant ces fautes-là il y tombe par mégarde; ignorant, s'il y tombe pour ne sçavoir pas comment il faut faire pour les évirer; étourdi & ignorant tout ensemble, s'il les reprend dans des personnes où elles ne se trouvent point.

De ces trois Caracteres, un seul suffiroit pour prévenir les esprits contre un ouvrage

de cette sorte : Que doit-on penser d'un écrit où ils se trouvent tous trois ?

CHAPITRE IV.

Le premier de ces Caracteres se trouve dans la Critique dont il s'agit.

POUR ce qui est du premier de ces Caracteres, il saute aux yeux du lecteur dans le livre dont il s'agit. On y voit d'abord un plaisant qui s'en vient la bouche enfarinée débuter par des colibets redoublez, qui font l'éclat de rire, entassant les uns sur les autres certains bons mots, de ceux qui divertissent beaucoup dans le monde ces délicats du temps dont le merite est enfermé dans une tabatiere, qui font profession de ne rien sçavoir & de parler de tout, se piquant sur tout, de monde & de conversation : colibets triviaux dont on a été rebatu par tout, & qu'il ne peut avoir volé qu'aux derniers grimaux, qui en étoient devenus legitimes possesseurs par prescription ; comme de dire que le Dictionaire de l'Academie auroit de la barbe & des dents en venant au

monde ; mots qui ont retenti dans les boutiques long-temps avant l'impreſſion, ſans en raporter une infinité d'autres de cette eſpece dont ſon ouvrage eſt farci, qui ſeroient trouvez fades au parterre de l'Hôtel de Bourgogne, & dont ce Docteur pretend decider un ſujet qui fait une occupation ſerieuſe aux gens d'eſprit. Il a même porté l'envie de rire ſi loin, que deſeſperant d'en tirer aſſez de ſujet d'un diſcours honête, il a employé juſqu'au ſale & à l'impudent, témoin la page 13. ſur le mot de chemiſe, & la page 71. ſur le mot de creuſer, dans l'une deſquelles il choque au moins les oreillles honêtes ; & dans l'autre les oreilles chaſtes ; & pour mettre tout en œuvre ſans aucun reſpect, il n'a pas fait difficulté de porter ſes mains juſque ſur les paroles de l'Ecriture ſainte, & les prieres de l'Egliſe, qu'il fait ſervir d'inſtrument à ſes plaiſanteries, aimant à parler au goût de certaines perſonnes, du nombre & du goût deſquelles les honêtes gens ne peuvent être.

CHAPITRE V.

Le ſecond de ces Caracteres ſe trouve dans la Critique dont il eſt queſtion.

LE ſecond Caractere que j'ay décrit ne ſe remarque pas moins dans cette piece que le precedent, il y decide depuis le commencement juſqu'à la fin, tantôt par des raiſonnemens, & tantôt d'autorité, voulant que l'expoſition ſeule de ſon ſentiment ſuffiſe pour convaincre d'ignorance quarante des plus beaux Eſprits du Royaume, & pour regler l'uſage des mots, pendant qu'il fait le procés à ces mêmes Perſonnes d'oſer l'entreprendre, aprés même avoir employé à, ce qu'il dit, cinquante ans à y travailler tous enſemble. Il ſe donne les violons par tout, il publie à tous momens ſa victoire; & ſans faire de ceremonie, il ne manque point de finir chacune de ſes déciſions par des applaudiſſemens qu'il ſe donne dans un Cantique à ſa gloire ſur la défaite de ſes ennemis. Au lieu d'attendre modeſtement le jugement du public à la maniere d'un

homme ſenſé, il declare luy-même ſon livre l'arbitre du ſort de l'Academie. Il eſt ſi aſſuré de ſon bon ſuccés, qu'il dit ſans heſiter, que *ſi tôt qu'ſa Critique ſera devenuë publique le Dictionaire ſera effacé.* Enfin il eſt tellement prevenu du merite de ſon ouvrage, que dans les Enthouſiaſmes de ſon contentement, il ne fait pas moins que de comparer le livre de ces Meſſieurs au foudroyé Salmonée, & par conſequent, comme il ſe doit delà naturellement inferer, en ſuivant l'allegorie, ſa Critique a la foudre, & ſa Perſonne a Jupiter.

CHAPITRE VI.

Le troiſiéme de ces Caracteres ſe trouve dans la même Critique.

LE troiſiéme Caractere que j'ay remarqué, qu'eſt de tomber ſoy-même dans les fautes qu'on reproche aux autres, ne convient pas moins à nôtre Ecrivain que les deux premiers. Je viens d'en toucher un exemple. Il accable d'invectives quarante Perſonnes choiſies; parce qu'aprés un long travail & de longues conſultations, ils oſent pretendre à ſervir de regle à nos

manieres de parler ; & luy dans tout ſon écrit ne fait autre choſe que decider ſur nôtre langue, la plûpart du temps par ſon ſeul goût & ſa ſeule autorité. Il fait un crime à d'habiles gens d'une faute d'impreſſion, & ſon livre, quoiqu'imprimé, à ce qu'il pretend, en Hollande, en eſt rempli. Il les reprend de ne ſçavoir pas le François, & il fait des fautes groſſieres contre le langage. Il leur reproche des fautes de Logique dans des endroits où ils ont obſervé fort exactement les regles de cet art, & en même temps il en commet d'énormes qu'on ne pardonneroit pas à un Ecolier. C'eſt ce que je ferai voir dans la ſuite de cet ouvrage. Il eſt honteux de faire les fautes dont on veut ſe mêler de reprendre les autres ; mais quelle confuſion n'eſt-ce pas de reprendre un homme d'une faute qu'il n'a pas faite, & d'y tomber lourdement ſoy-même ?

CHAPITRE VII.

Touchant le premier vers de l'Epigramme du frontiſpice.

Je ſuis ce gros Dictionaire.

L'AUTEUR de la Critique, avant même le titre de ſon livre, débute par une Epigramme de quatorze vers, dont le premier reproche au Dictionaire qu'il eſt gros. En verité quand on eſt obligé de s'y prendre par de ſemblables endroits pour critiquer un livre de cette ſorte, il faut que la priſe qu'on a ſur luy ne ſoit pas bien groſſe; mais que dirons-nous de ce railleur, de ce Maître du Parnaſſe, qui dés le premier pas qu'il fait tombe luy-même dans le defaut qu'il veut cenſurer. Ce ſeroit ſe donner trop de peine, que de faire un long diſcours pour ſe moquer de luy; n'eſt-il pas aſſez berné par ſa propre poëſie? contentons-nous ſeulement de luy renvoyer la balle, & faiſons dire, à nôtre tour, à cette piece de quatorze vers,

Je ſuis cette longue Epigramme.

Nous ſerons au moins mieux fondez dans nôtre raillerie, que luy dans la ſienne;

puiſque nous aurons de nôtre côté cet avantage, que la groſſeur n'eſt pas un vice dans un Dictionaire, les plus gros étant les plus complets; au lieu que dans les Epigrammes la longueur eſt un defaut, puiſqu'encore qu'il s'en trouve quelquefois de longues dans les bons Auteurs, tout le monde convient cependant, que le reſte étant égal, les plus courtes ſont les plus belles.

CHAPITRE VIII.

Touchant le ſecond vers de l'Epigramme.

Qui fus un demi ſiécle au ventre de ma mere.

OUTRE les marques particulieres d'une mauvaiſe Critique, dont j'ay parlé cy-deſſus, il eſt encore une marque generale d'un mauvais livre, & tout le monde en convient; c'eſt le peu de temps qu'on met à le faire. Les hommes n'étant pas de pures Intelligences, il eſt ſeur qu'il leur faut du temps pour produire les actions de leur eſprit. S'ils voyoient d'une ſeule vûë les conſequences dans les principes, ils auroient bien plûtôt fait; mais

comme il faut qu'ils lient leurs idées par des jugemens, qu'ils comparent leurs jugemens les uns aux autres par des raisonnemens, & qu'ils forment l'ordonnance de leurs discours par le concert d'une suite bien ajencée ; toutes ces diverses operations, qui ne se peuvent faire que l'une aprés l'autre, demandent assurément une discussion, qui doit être d'autant moins exacte qu'elle est plus precipitée. Que suit-il de-là, sinon qu'il est difficile qu'un livre fait à la hâte soit bon, & qu'au contraire avoir employé un temps bien long à composer un ouvrage, est un prejugé raisonnable en sa faveur.

Une des differences qui se trouvent entre le Dictionaire de l'Academie & le livre que je refute, c'est que celui-ci n'a pas été long à faire, & que l'autre a été long-temps travaillé par ses Auteurs. Je prie le Lecteur là-dessus de tirer la consequence.

On dira que cette Critique est petite, & que la longueur du temps doit être proportionnée à la grosseur de l'ouvrage ; d'accord, & non seulement à la grosseur, mais encore à la matiere & à la difficulté. Pourquoi donc nôtre Censeur fait-il un sujet de raillerie du long-temps qu'on a mis à un ouvrage dont la matiere est aussi étenduë que le Monde, & dont la diffi-

culté égale celle de compter toutes les diverſes parties qui compoſent l'Univers? Mais pour revenir à nôtre Critique, Horace a-t-il fait difference de groſſeur, quand il a conſeillé de garder un livre neuf ans avant de le mettre au jour, ſans compter le temps qu'on met à le faire? Ce nombre d'années eſt-il plus court à l'égard de cette petite piece, que cinquante ans à l'égard du Dictionaire? Il ſe trouvera donc tout au plus, que Meſſieurs de l'Academie auront obſervé le precepte de cet excellent Maître, & que nôtre habile homme s'en ſera moqué: le ſuccés auſſi fait voir quel eſt le meilleur parti. Vaugelas, ſelon nôtre Docteur, a donc eu grand tort d'employer trente ans à une Traduction; & le public eſt bien injuſte de regarder comme un chef-d'œuvre, une piece travaillée avec tant de ſoin. Un pareil ouvrage, chez nôtre Artiſan, n'auroit peut être pas duré ſeulement ſix mois. Comment n'a-t-on pas écrit des Critiques ſur la longue groſſeſſe de ce Savoyard, & ſur la barbe & les dents de ſa mûre production? Comment n'a-t-on pas fait là-deſſus des Epigrammes ſatyriques? C'eſt ſans-doute qu'il ne s'eſt pas trouvé alors de grands genies comme celui-ci.

Cette repartie ſuffiroit pour répondre à nôtre Cenſeur, quand même il auroit

fondé ſes railleries ſur quelque choſe de vray ; mais à la mauvaiſe plaiſanterie il joint encore la mauvaiſe foy. Il en impoſe, quand il dit, que l'Academie a employé cinquante ans à ſon Dictionaire. Les ouvrages qui ſe font en commun ne vont pas comme ceux d'un particulier. Celui-ci travaille quand il veut, & c'eſt preſque toûjours une affaire quand il faut qu'un corps s'aſſemble. L'Academie n'a pas pû tenir en tout temps des ſéances reglées, ni les conſacrer toutes à un même ſujet ; & ſi on examinoit le temps qu'elle a mis à cet ouvrage, on trouveroit qu'elle n'en a pas même tant donné à ſon Dictionaire que Vaugelas à ſa Traduction, quoique l'un ſoit infiniment plus grand & plus difficile que l'autre. S'eſt-on jamais aviſé en Italie de reprocher aux Academiciens de la Cruſque, d'avoir employé quarante ans au Dictionaire qu'ils ont compoſé ? En verité c'eſt vouloir décrier un livre par un endroit qui doit le faire beaucoup eſtimer, que de dire qu'on y a donné beaucoup de temps : le mépriſer par-là, c'eſt faire voir qu'on entend peu d'où ſe tire le prix d'une compoſition. S'il eſt quelquefois des éloges fades qui deshonorent ce qui eſt loüé ; il eſt bien auſſi des Critiques déraiſonnables qui font honneur à ce qu'elles blâment ; & ſouvent il

ſeroit bien glorieux à certaines gens, d'être ornez des defauts qui leur paroiſſent dans les autres.

CHAPITRE IX.

Touchant le troiſiéme vers.

Quand je nâquis j'avois de la barbe & des dents.

VOus avez raiſon, Critique, de dire qu'il a des dents; & prenez garde qu'il ne vous morde. Lorſqu'on a comme luy, en naiſſant, le ſort de trouver des ennemis tous faits; il eſt avantageux de naître avec des dents, & même avec de la barbe, dont l'un marque de la force, & l'autre du jugement; qui ſont deux choſes utiles pour ſe défendre. C'eſt dequoi vous deviez avoir eu ſoin de pourvoir vôtre ouvrage, qui eſt un agreſſeur: par malheur il n'a ni l'un ni l'autre. Pour moy j'aimerois mieux naître, comme ce Dictionaire, avec des dents & de la barbe, dans l'état d'une production parfaite; que non pas naître, comme vôtre Critique, dans l'état d'un Avorton, qui pour n'avoir pas demeuré aſſez long-temps dans le ventre de ſa mere,

mere, n'eſt qu'une petite maſſe informe & une production mal digerée.

CHAPITRE X.

Suite de l'Epigramme.

Mais ils devoient auſſi me donner des bequilles,

JE paſſe quelques vers pour venir à celui-ci, parce que ce long galimathias d'Epigramme n'eſt preſque qu'une redite.

Il eſt à peu prés d'un Ecrit, comme d'une compoſition de Muſique, où il ne peut pas ſe trouver une diſſonance groſſiere, que ceux qui ont des oreilles ne l'aperçoivent à l'inſtant, la plûpart ſans en connoître la cauſe; auſſi n'y a-t-il perſonne qui en liſant cet endroit de la piece dont je parle, ne s'aperçoive d'abord qu'il y a là quelque choſe qui ne quadre pas avec le bon ſens. Si je m'y arrête donc, ce n'eſt point pour faire voir que cet endroit ne vaut pas mieux que le reſte: on le voit aſſez, ſans que je le diſe: c'eſt ſeulement pour exprimer par quelle raiſon il eſt mauvais, & pour faire connoître la cauſe & la nature du vice qui s'y trouve; car je ne veux

pas imiter ce Critique, en diſant qu'une choſe eſt mauvaiſe ſans le prouver, quand même on paroîtroit diſpoſé à me l'accorder ſans preuves.

Il faut donc conſiderer que le mot de Bequilles eſt ici un terme metaphorique, par lequel noſtre Cenſeur entend, à ce qu'il dit, des remarques déciſives. Or la Metaphore eſt une figure qui conſiſte dans une liberté qu'on prend de tranſporter un mot, du ſens litteral & de ſa ſignification naturelle & primitive, à un ſens détourné, relatif & ſecondaire, auquel il ne convient pas directement & par une idée premiere, mais ſeulement par une certaine relation de cauſe ou d'effet, ou par quelqu'autre raport, enſorte qu'on puiſſe par le ſeul ſecours de cette reſſemblance entendre aiſément ce que l'on veut exprimer. Ainſi lorſqu'on dit que deux beaux yeux ont allumé des feux dans une ame, il n'eſt pas neceſſaire de marquer dans une apoſtille que par ces feux on entend des deſirs & des ſentimens d'amour: Ces mots d'*allumé* & de *feux*, tranſportez des choſes corporelles qu'ils regardent directement aux choſes ſpirituelles qu'ils ne regardent que par une application détournée, font fort bien entendre ce qui ſe fait d'un côté, par raport à ce qui ſe paſſe de l'autre; ſans qu'il ſoit beſoin pour cela d'ex-

plication ni de Commentaire. Auſſi n'eſt-il jamais permis de tranſporter ainſi un terme de ſa ſignification propre à une ſignification empruntée, qu'à condition que le raport s'y trouvera ſi juſte, que la ſeule convenance, ſans aucun autre ſecours, en pourra faire entendre le ſens, non ſeulement ſans peine & ſans contention d'eſprit, mais avec une facilité promte; & défenſe d'obliger l'eſprit à le chercher un moment. Loy eſſentielle & fondamentale de la Metaphore, contre laquelle on ne peut pecher en la moindre circonſtance que ſous peine de tomber dans le galimathias, le ridicule & l'extravagant. Cela poſé, nôtre application n'eſt pas difficile à faire. Quel eſt le genie humain qui par *Bequilles* iroit entendre des remarques déciſives, ſi l'apoſtille ne nous reveloit que c'eſt-là ce que l'Auteur a voulu ſignifier. Que dirons-nous aprés cela de l'impertinence de ce terme? Falloit-il violer les regles en faveur d'un mot ſi ſot? Il faut avoir grande diſette d'expreſſions ſatyriques pour en choiſir de ſi fades, ou bien n'avoir guére de mal à dire du ſujet dont on médit.

Tombant dans cette faute un Critique effronté
Meriteroit en verité
Qu'on luy ſecoüât ſes guenilles,

Et que pour corriger ſon incapacité,
Quelqu'un voulût par charité
Luy donner des coups de bequilles.

CHAPITRE XI.

Suite de l'Epigramme.

Faute dequoi j'aurai peine à me ſoûtenir.

QUI jamais ſe ſeroit aviſé de dire qu'un Dictionaire auroit peine à ſe ſoûtenir faute de Bequilles ; c'eſt-à-dire, au ſens de nôtre Auteur, faute de remarques déciſives? Quelles ſont les remarques déciſives qu'un Dictionaire doit faire, autres que de raporter les mots & les façons de parler qui ſont en uſage, & d'enſeigner quel eſt le ſens & le lieu qui leur eſt propre ? enquoi le Dictionaire de l'Academie a-t-il manqué là-deſſus ? Nôtre Cenſeur a voulu ſe mêler de marquer quelques endroits où ces Meſſieurs, à ce qu'il dit, ont eu grand tort de ne pas decider, & il ne s'eſt pas refuſé la hardieſſe de vouloir luy ſeul remplir par ſes déciſions le ſilence de l'Academie. Quel eſt l'homme ſi barbare, à qui de pareilles

foiblesſes ne feroient pas pitié ? Ainſi ce que le ſage refuſe de faire par prudence, l'étourdi l'entreprend par temerité. Ainſi le foible preſomptueux s'éreinte ſous le fardeau où le fort plus circonſpect n'a pas voulu éprouver ſa force. Ainſi l'homme ayant mis le feu au canon luy laiſſe faire ſon effet, qui luy eſt connu ; pendant que le Singe ignorant court à la bouche pour voir ce qui doit ſortir. Il n'appartient qu'aux ſages de ne pas aller à tout, & de laiſſer avec choix certaines choſes à faire, pendant que les imprudens n'ont point de reſerve. Il y a bien de la ſcience à connoître ce qui doit être decidé & ce qui ne doit pas l'être : & cette connoiſſance même eſt une déciſion, qui paſſe la portée des Eſprits mediocres. C'eſt par cette docte & judicieuſe diſtinction, que Meſſieurs de l'Academie ont laiſſé avec beaucoup de diſcernement certaines queſtions indeciſes, où nôtre Cenſeur, faute de connoiſſance, eſt venu tête baiſſée s'embaraſſer, comme un ſimple animal dans des filets, ſemblable à ces papillons, qui ne connoiſſant pas le danger qu'il y a pour eux d'approcher de la lumiere, viennent, pour la trop chercher, y trouver une éternelle nuit. Il y a dans les affaires de litterature, comme dans beaucoup d'autres certains endroits qui ne peuvent ſouffrir qu'un cer-

tain degré de jour, & où, par un tour aſſez ſurprenant, trop d'éclairciſſement ne feroit qu'en augmenter les tenebres. Ces propoſitions ſemblent peut-être ſe contredire, cependant l'experience les juſtifie. Les exemples en ſont foy. Je pourrois dés à preſent en raporter d'aſſez convainquans ; mais comme l'Auteur de la Critique en a fourni quelques-uns en divers endroits de ſon Livre, en condamnant ces Meſſieurs ; ce ſera de ceux-là même dont je me ſervirai, quand nous en ſerons là, pour faire voir ſon tort en montrant là-deſſus la raiſon & l'exactitude de leur conduite.

CHAPITRE XII.

Fin de l'Epigramme.

Car comme j'ay paru tout chargé de guenilles,
Le Public m'a crié, prend ton ſac & tes quilles.

CE que l'on peut appeller à l'égard d'un Livre être chargé de guenilles, ce n'eſt pas d'être rempli des choſes qu'il doit contenir, quand même ces choſes ſeroient baſſes : il ſuffit qu'elles ſoient d'une ſorte à devoir y entrer & qu'elles y ſoient placées à propos : quand aprés cela elles ſeroient par elles-mêmes d'une nature mépriſable, elles y deviendroient riches par la place qu'elles y tiendroient, & en ce cas l'ouvrage ſurpaſſeroit la matiere.

Il n'y a rien dans le Dictionaire de l'Academie qui ne doive naturellement ſe trouver dans un Dictionaire. Ainſi les mots de *Chat noir, chat gris ; chemin battu, chemin frayé ; chemiſe blanche, chemiſe ſale ; les Proverbes à bon chat bon rat, chat échaudé craint l'eau froide* : Ces façons de parler *ſe mettre en chemin, rebrouſſer chemin, mettre ſa chemiſe, ôter ſa chemiſe, &c.* dont nôtre Cenſeur ſe moque cy-

aprés, quoiqu'elles ſoient par elles-mêmes des choſes communes & populaires, ne laiſſent pas d'être une richeſſe dans un Dictionaire, où il faut que non ſeulement les François, mais auſſi les Etrangers trouvent dequoi s'énoncer ſelon l'uſage ordinaire. C'eſt être bien groſſier que de rire d'un Dictionaire, parce qu'on y trouve des mots communs. C'eſt faire comme un Païſan, qui mépriſeroit une Carte de Geographie, parce qu'il y verroit le nom de ſon Village. Un Dictionaire eſt comme le Païs & les Etats de la Langue dont il traite, & cette Langue eſt comme une republique, où non ſeulement les nobles, mais auſſi le peuple, ont leurs droits.

Ainſi dans un Dictionaire, non ſeulement les expreſſions nobles & élevées, mais encore les proverbes triviaux & les dictions populaires, y doivent tenir leur rang.

Mais voulez-vous, Monſieur le Cenſeur, ſçavoir quelles ſont les vraies guenilles d'un livre? C'eſt de s'amuſer, comme vous faites dans une Critique, au lieu de raiſonner ſolidement, à reprocher à un ouvrage qu'il eſt gros, qu'on a été long-temps à le faire, qu'il eſt né avec de la barbe & des dents; nommer en grimaud ſes feüillets ſa barbe, le railler ſur les éloges qu'on en a faits, ve-

tiller

tiller ſur des fautes d'impreſſion, faire des metaphores ſi juſtes, qu'il faut des apoſtilles pour les expliquer. Voilà ce qui s'appelle des guenilles. Voulez-vous encore en voir d'autres? faire des raiſonnemens tortus, & voulant parler de Logique, pecher contre les Principes; ſe mêler de faire des Vers & n'en ſçavoir pas les regles, faire même dans la Proſe des fautes contre le langage; s'applaudir à tous momens, tomber ſans ceſſe dans les fautes qu'on reproche aux autres avec injuſtice; voilà ce qui s'appelle charger ſon livre de guenilles. Montrer à preſent par de bonnes raiſons que c'eſt ce que vous avez fait; c'eſt ce que moy, je pretens faire; & c'eſt ce qu'on appelle en bon françois vous donner vôtre ſac & vos quilles.

CHAPITRE XIII.

Remarques ſur l'Image du frontiſpice.

L'IMAGE du frontiſpice de nôtre Critique eſt une Eſtampe, qui repreſente le Dictionaire de l'Academie ſous une figure humaine tombant du Ciel. Mercure eſt dépeint d'un côté, offrant de l'en-

cens prés d'un Autel érigé à ce livre ; & de l'autre, eſt un Pedant, ou je ne ſçay pas qui, en jaquette noire, levant des deux mains un marteau, pour abattre cet Autel.

Quoique le deſſein de cette Eſtampe, où l'action de Mercure qui eſt un Dieu ſemble contrequarrée par un homme, patoiſſe d'aſſez mauvais ſens ; il faut avoüer cependant qu'il s'y trouve quelque choſe de bon ; C'eſt cet Autel, & cet homme noir qui tient un marteau.

Car il a l'air d'un Maréchal,
Et ſon Autel l'air d'une Enclume ;
Et ce métier au fond ne luy convient pas mal,
Car le marteau qu'il tient luy ſied mieux qu'une plume.

CHAPITRE XIV.

Remarques ſur le titre de la Critique.

ENTRE une infinité de conditions requiſes pour un bon livre, une des plus generales, c'eſt qu'il réponde à ſon titre ; car avec cette bonne qualité, quelque défaut qu'il ait d'ailleurs, il eſt ſupportable, puiſqu'au moins il donne ce qu'il a pro-

mis, & qu'ainsi on n'a pas tout à fait sujet de se plaindre; mais quand cette condition ne s'y trouve pas, quelques beautez qu'il ait d'ailleurs, il manque par le principal endroit, fâchant le lecteur, parce qu'il le trompe, & qu'on n'y trouve rien moins que ce qu'on avoit esperé.

Je voy au frontispice de nôtre Critique *L'Apotheose du Dictionaire de l'Academie.* Je lis ces mots seuls sur le haut de toutes les pages; & passé les sept ou huit premiers feüillets, je ne voy plus rien dans tout le reste du livre, qui ait le moindre raport avec une Apotheose.

Car il ne s'agit de nulle autre Apotheose que de celle, que le Censeur pretend que Mercure & quelqu'autre Panegyriste ont fait de ce Dictionaire. Or il n'est parlé de cette Apotheose que dans les sept ou huit premiers feüillets de la Critique; d'où vient donc que ce même titre d'Apotheose se trouve tout seul écrit sur le haut de toutes les autres pages, qui sont en bien plus grand nombre, & où il n'en est nullement traité? Il semble que le titre d'*expulsion du Ciel,* qui fait la seconde partie du frontispice, leur auroit bien mieux convenu, puisqu'elles condamnent toutes ce Dictionaire. Mais qu'importe que le titre réponde au livre, & qu'il s'y trouve tant de raison,

pourvû que tout ſoit ſemé de bons Colibets qui faſſent bien rire. A quoy ſert la juſteſſe ? Eſt-ce ce qui réjoüit ? Vous me permettrez pourtant de vous dire, que s'il en faut à quelqu'un, c'eſt particulierement à un Cenſeur. Quiconque ſe mêle de cenſurer eſt plus coupable qu'un autre quand il fait des fautes, & doit recevoir beaucoup moins de quartier. Le Lecteur eſt-il obligé de ſouffrir qu'on ſe moque de luy, & qu'on luy promette une choſe pour luy en donner une autre ?

Sçavez-vous le titre qui convenoit à ce petit livre ? Au lieu de mettre l'Apotheoſe du Dictionaire de l'Academie & ſon expulſion du Ciel, il falloit changer le mot de Dictionaire en celui de Critique, & écrire, *L'Apotheoſe du Critique de l'Academie*, &c.

Car, ſelon ce Critique, faire l'Apotheoſe d'un homme, c'eſt le mettre au rang des Dieux ; & c'eſt ce qu'il fait à l'égard de luy-même ; non ſeulement au commencement de ſon livre, mais encore juſqu'à la fin.

Premierement, dés la quatorziéme ou quinziéme page, il compare le Dictionaire, chaſſé par luy de la region celeſte, à Apollon traité de la même maniere par Jupiter ; & par conſequent il s'attribuë ainſi,

par une juſte ſuite de l'allegorie, le pouvoir de priver les Dieux de la divinité, ſe mettant par là non ſeulement au rang des Dieux, mais même au rang du Maître des Dieux. Et pour s'entretenir du commencement juſques à la fin dans la poſſeſſion d'une dignité ſi éminente, il conclud ce bel ouvrage par une comparaiſon dont nous avons déja parlé, qui eſt celle qu'il fait du Dictionaire à Salmonée, où la ſuite de l'application marque naturellement un rapport de ſa Critique à la foudre, & de ſa perſonne à Jupiter.

De plus, ſi faire autorité eſt, comme il dit enſuite à l'égard du Dictionaire, un titre de Deïfication; peut-il nier qu'il ſe deifie luy-même, luy qui veut à tous momens que ſa déciſion faſſe autorité; prononçant en vingt endroits ſouverainement & ſans rendre de raiſon, non ſeulement contre l'Academie, mais encore, pour me ſervir de ſes termes, ſur divers celebres Auteurs?

Enfin, ſi dans la ceremonie de l'Apotheoſe on faiſoit ordinairemer, comme il dit, un Panegyrique en l'honneur de celui qui avoit pris place parmi les Dieux: Ne fait-il pas luy-même ſon Panegyrique de tous côtez, par les applaudiſſemens qu'il ſe donne ſur le ſuccés de ſon ouvrage?

Tellement que ſans changer d'habit, il fait en même-temps bien des perſonnages differens, ſe trouvant tout à la fois le deïfié & le deïfiant, le Dieu & l'adorateur, le Heros & le Panegyriſte. Mais il ne penſe pas à une certaine loy qui ordonne, que quiconque ſans attendre qu'on le deïfie, ſe deïfira luy-même, ſera par-là exclus *ipſo facto*, ou, pour me ſervir de termes pareils aux ſiens, ignominieuſement expulſé de la region Celeſte, même avant d'y entrer, par une ſorte de juſtice anticipée, qui luy eſt dûë.

Un titre ſi bien donné, n'eſt-ce pas une belle entrée, qui doit faire concevoir de grandes eſperances pour la ſuite de l'ouvrage ? A la fin de ce titre pourtant, car je ſuis de bonne foy, j'avouë qu'il ſe trouve quelque choſe de judicieux, qui fait voir qu'il n'eſt pas tout à fait dépourvû de bon ſens. C'eſt le ſoin qu'il a pris de cacher entierement ſon nom, & de déguiſer celui de ſon Libraire ſous un nom étranger ; comme auſſi d'appeller du nom de la Haye, la Cave ou le Grenier de Paris où ſon livre a été imprimé. S'il avoit été auſſi aviſé dans tout le reſte de ſa conduite, il auroit ſans doute écrit tout autrement qu'il n'a fait, ou pour faire mieux encore, il s'en ſeroit entierement épargné la peine.

CHAPITRE XV.

Réponſe à ces deux Quatrains du Sonnet au Lecteur.

Cher Lecteur, ſi tu vois que le Dictionaire,
Quoiqu'il ait été fait par pluſieurs beaux Eſprits,
N'eſt reçû des Sçavans qu'avec un grand mépris,
Comme ayant des défauts qui ne ſe peuvent taire:
Si tant d'habiles gens, étant joints, n'ont pû faire,
Ce qu'avec tant d'éclat ils avoient entrepris;
N'en ſois, ami Lecteur, aucunement ſurpris:
D'un travail en commun c'eſt le ſort ordinaire.

CHER Lecteur, ſi tu vois que le Critique du Dictionaire, quoiqu'il ſemble tout d'un coup vouloir l'engloutir, luy fait pourtant ſi peu de mal: Si tu vois qu'en criant beaucoup, il dit ſi peu de choſes; & qu'en voulant ſe moquer des autres, il ſe fait luy-même moquer.

N'en ſois, ami Lecteur, aucunement ſurpris.
Ce ſont les routes ordinaires
De certains bizarres Eſprits,
Qui ne pouvant ſe rendre aux raiſons les plus claires,

Jugent de tout ſans jugement,
Et ſe trouvent toûjours ſeuls de leur ſentiment
D'un travail en commun la conduite eſt plus ſage :
On ſe ſert l'un à l'autre & de guide & d'appui ;
Et du moins on a l'avantage,
Qu'on joint à ſa raiſon les lumieres d'autrui.

C'eſt donc avec bien peu de diſcernement, que ce Cenſeur blâme le Dictionaire de l'Academie, pour avoir été fait par l'application de pluſieurs beaux Eſprits, qui ont travaillé en commun. Car bien loin qu'une ſemblable particularité puiſſe faire quelque mauvaiſe impreſſion contre un ouvrage de cette nature ; s'il y a quelque choſe qui doive prevenir les eſprits en ſa faveur, c'eſt principalement une circonſtance comme celle-là. Il ſemble que juſqu'ici cet Auteur ait pris à tâche, de faire contre ce Dictionaire des raiſonnemens oppoſez au ſens commun. S'il faut faire le procés aux ouvrages de cette ſorte, que deviendra le Dictionaire de la Cruſque, l'Atlas d'Hollande, la Polyglotte, & tant d'autres belles productions où pluſieurs ont mis la main ? Qu'arrivera-t-il enfin de tant de reſultats d'aſſemblées, de tant de déciſions importantes dans l'Etat & dans la Reli-

gion ? Que dira-t-on des Arrêts du Conſeil & du Parlement, dont les recueils ont parmi nous une certaine vigueur de Loy, & ſont preſque regardez comme une petite eſpece de Code ? Leur fera-t-on auſſi leur procés, à eux qui le font aux autres ?

Taiſez-vous, Juge de Village,
Ou ſi vous ne pouvez vivre ſans chicaner,
Contentez-vous de raiſonner
Au plus ſur la Vendange, ou ſur le Labourage.

CHAPITRE XVI.

Continuation du même ſujet ; ſur ce qu'un Auteur celebre ſemble ſe trouver là-deſſus du ſentiment de nôtre Critique.

J'En demeurerois-là, ſi je n'avois à répondre ſur ce ſujet qu'à ce Critique ſeul ; mais parce que nous avons un Auteur celebre, qui par je ne ſçay quelle fatalité, ſe trouve à peu prés de ſon ſentiment ; je ſuis bien-aiſe à cauſe de cela de détailler un peu davantage cette matiere.

On n'a guere vû juſqu'à preſent, dit-il,

un chef-d'œuvre d'eſprit qui ſoit l'ouvrage de pluſieurs. Cet Ecrivain, plus habile homme que nôtre Cenſeur, eſt auſſi plus modeſte & plus raiſonnable, & ne tranche pas comme luy d'autorité, mais il appuye ſon ſentiment du moins par de courtes preuves, qui conſiſtent à faire ſervir d'exemple les Oeuvres de Virgile, de Ciceron, &c. J'ay vû des perſonnes ſur leſquelles ces preuves avoient fait quelque impreſſion contre le Dictionaire de l'Academie : c'eſt pourquoi je croy qu'il n'eſt pas mal à propos d'examiner, ſi effectivement c'eſt avec raiſon, qu'on peut ſe laiſſer prevenir par là, contre un ouvrage de cette nature.

Pour en démêler la verité, conſiderons d'abord ce que c'eſt qu'un ouvrage de pluſieurs. Comment peut-on le définir autrement, qu'en convertiſſant l'expreſſion, & en diſant, que c'eſt un ouvrage qui n'eſt pas d'un ſeul ; c'eſt-à-dire, dont toutes les parties ne ſont pas du même Auteur ? Sur ce pied, je fais une propoſition toute oppoſée à celle que je viens de raporter de cet Ecrivain : Et je dis, qu'on n'a guere vû juſqu'à preſent un chef-d'œuvre d'eſprit qui ſoit l'ouvrage d'un ſeul. Et pour ſoûtenir cette propoſition, je me ſers des mêmes exemples dont il s'eſt ſervi pour le contraire.

Je commence par Virgile qu'il a cité le premier. Je pretens donc, & je n'aurai pas de peine à le prouver, que les Oeuvres de Virgile ne ſont pas l'ouvrage d'un ſeul. Quel Paradoxe, dira quelqu'un ! Avec qui donc travailloit Virgile ? Avec ceux dont les penſées, les tours, les comparaiſons ont placé dans ſes écrits, & font que ſes Poeſies ne ſont pas l'ouvrage d'un ſeul : Avec Theocrite, Heſiode, Homere, & peut-être pluſieurs autres, dont les noms ne ſeront pas venus juſqu'à nous. Ne dit-on pas tous les jours en le liſant, cela & cela n'eſt pas de luy ? Si donc tels & tels endroits de ſa Piece ne ſont pas de luy, c'eſt un ouvrage de pluſieurs.

On dira que lorſqu'on blâme les ouvrages en commun, on ne pretend point parler de la communication des vivans avec les morts, comme eſt ici celle de Virgile, avec les Auteurs que je viens de nommer. J'en paſſe par où il vous plaira. Voulez-vous donc des exemples de ces ſortes de relations entre des perſonnes vivantes ? Ciceron qui vient de nous être cité, n'allons pas plus loin, avec qui travailloit-il ? Peut-on l'ignorer & l'avoir lû ? Répondez là-deſſus, Champs de Tuſcule, vous qui avez été témoins de ces doctes aſſemblées modeles des Academies ;

Répondez là-deſſus, Chef-d'œuvres philoſophiques, parfaits garans des Ouvrages faits en communs, reſulat inimitable des conferences qu'avoit ce grand homme avec ſes amis vivans.

Pourquoi vouloir qu'un ouvrage de pluſieurs puiſſe être un chef-d'œuvre, quand il eſt compoſé, comme l'Eneïde, des penſées d'une perſonne vivante & de celles d'une perſonne morte; & n'accorder pas le même privilege aux ouvrages qui ſont de divers Auteurs vivans? Au contraire, les Auteurs vivans ſe faiſant entendre plus facilement l'un à l'autre, doivent, ce ſemble, plus facilement auſſi polir & perfectionner le travail qu'ils font en commun.

Eſt-ce qu'un ouvrage de pluſieurs eſt moins de pluſieurs, quand la plûpart de ceux dont il vient ſont morts, que quand ils ſont tous en vie? Si Virgile n'a rien emprunté que des morts, les ouvrages compoſez de leurs penſées & des ſiennes en ſont-ils plus à luy ſeul? Si celui, qui vous a fourni par ſes écrits la moitié de vôtre livre, ne vit plus; cette moitié en eſt-elle moins de luy; & cet ouvrage où il y a quelquefois plus de ſes penſées que des vôtres, plus de ſa methode & de ſon invention que de la vôtre, parce qu'il eſt mort, devient-il tout de vous ſeul? Si

cela eſt, le Dictionaire de l'Academie ceſſera donc un jour d'être un ouvrage de pluſieurs, & deviendra l'ouvrage de celuilà ſeul, qui reſtera le dernier de ceux qui l'ont compoſé : Ainſi le défaut d'être un ouvrage en commun ne ſera que pour un temps. C'eſt bien la vie ou la mort de ceux dont les penſées, les tours & les expreſſions compoſent un livre enſemble, qui fait qu'il eſt plus ou moins fait en commun. Un homme vivant vous dit ſes penſées, & vous voyez celles d'un mort écrites ; & qui empêche qu'un homme vivant ne vous communique les ſiennes par écrit, auſſi bien qu'un mort ?

Pour revenir aux chef-d'œuvres d'eſprit, les Auteurs d'aujourd'hui ſe piquent d'en faire de même que les anciens ; je voudrois bien ſçavoir s'ils ne communiquent leurs ouvrages à perſonne, s'ils ne prennent point là-deſſus les avis & les penſées de leurs amis, s'ils ne profitent point de la ſience & de la délicateſſe d'autrui ; & ſi enfin chacun de leurs ouvrages n'eſt pas un ouvrage de pluſieurs. Je gage que de la plûpart des livres qui ſe font aujourd'hui, & qui ſont les plus eſtimez dans le monde, ſi on en ôtoit ce qu'ils doivent de côté & d'autre, même à leurs contemporains, la moindre partie ſeroit celle, qui reſteroit à

celui dont ils portent le nom. Nous ſommes dans un ſiécle injuſte, où les Frelons pillent impunément le miel des Abeilles; & où les Auteurs, aprés avoir mis les anciens en pieces, ſe déchirent & ſe volent encore l'un l'autre, ſans honte & ſans retenuë.

Les meilleurs ouvrages que nous voyons éclore aujourd'hui, ſont des ouvrages en commun. Les plus mauvais ordinairement ſont ceux des plus honêtes gens, qui veulent moins prendre à autrui. Pour moy, ce qui me rend moins content des miens, c'eſt que par deſſus le ſcrupule que je me ferois d'un uſage ſi peu legitime, je n'ay pas aſſez d'habitude avec les gens de Lettres, pour au moins pouvoir emprunter honêtement dans mes beſoins.

Ce qu'il y a de plus eſtimable, de plus juſte & de moins trompeur parmi ceux qui veulent bien écrire, ce ſont ceux, qui travaillant en commun, avouënt du moins qu'ils y travaillent, & n'ont pas l'impudence de s'attribuer à eux ſeuls, ce qui eſt dû à pluſieurs. L'Ouvrage de l'Academie, ſe diſant de l'Academie, reconnoît tous ſes Auteurs. Il ne reſſemble point à ceux que nous voyons de tous côtez, dont on cache avec ſoin les vrais peres, productions bâtardes & adulterines, qui ne

reconnoiſſent que celui qui ne l'eſt pas.

Le Dictionaire de l'Academie, à le bien prendre, eſt en un ſens moins un ouvrage en commun, que les livres qui luy en font le reproche. Il a au plus quarante Auteurs, & il les avouë : Mais ceux qui le blâment, & qui à peine s'en avouënt un, combien la plûpart en ont-ils que l'on ſçait, & combien qu'on ne ſçait pas ? Entre autres la Critique dont il s'agit, ramas confus de proverbes, de turlupinades, de de brocards courant les ruës, de vieilles penſées triviales & rebatuës, & de jugemens ſans réflexion, prononcez à l'avanture par le tiers & le quart contre un Dictionaire même avant qu'il fût, combien a-t-elle de differens Peres, par malheur pour elle tous parmi le peuple, qui n'étant ſouvent, comme l'on dit, qu'une groſſe bête, ſe conduit au gré du premier objet qui le frappe, & prenant plaiſir à ſe contrarier luy-même ſelon ſon caprice, condamne quelquefois dans certains momens de folie, ce qu'il approuve enſuite de toute ſon eſtime dans ſes momens de raiſon?

J'avouërai enfin que les productions, qui naiſſent de la vivacité de l'eſprit & du feu de l'imagination, peuvent s'accommoder mieux du commerce des morts, que de celui des vivans : Parce que les premiers

ſouffrant ſans vous contrarier, que vous leur preniez à vôtre gré tout ce qu'ils ont, ne rompent point par leurs diſſentions les mouvemens de vôtre eſprit, & lorſque vous compoſez ne vous détournent point des ſailles de vôtre imagination, qu'il vous faut ſuivre; mais c'eſt même par-là que les ouvrages de raiſonnement, qui demandent le travail d'un eſprit ſolide, & qui ſont produits par les réflexions, trouvent mieux leur compte dans le commerce des vivans; parce qu'ils ont beſoin que l'on détourne quelquefois le torrent de l'imagination, & qu'on arrête par des oppoſitions ſa courſe precipitée, pour faire agir l'entendement avec plus de liberté. Alors il eſt bon que la diſpute appuye tantôt l'éperon, & tantôt mette le frein à l'eſprit, pour le conduire dans la recherche du vray, en l'incitant quelquefois, & quelquefois l'aſſujettiſſant aux diſcuſſions neceſſaires. Ainſi un Dictionaire comme celui de l'Academie, étant compris parmi les ouvrages de cette nature, il faut demeurer d'accord qu'une Compagnie eſt beaucoup plus propre à y réüſſir, que non pas un homme ſeul.

Ceſſez donc un pareil outrage:
Des Ouvrages vantez à peine en eſt-il un,
Qui, s'il n'étoi fait en commun,
Peut-être ne parût un fort commun Ouvrage.

CHAPITRE

CHAPITRE XVII.

Reponse aux deux Tercets qui finissent le Sonnet au Lecteur.

Ainſi que ces Auteurs, divers peuples guerriers,
S'étoient joints, pour cueillir en France des Lauriers,
Et faire des exploits, qu'ils croyoient qu'on dût lire;
Mais telle jonction fait voir la verité
De ce que nous avons de tout temps oüi dire,
Que l'Aſne du public eſt toûjours mal bâté.

C'Eſt encore une plaiſante imagination de ce galant homme, d'apporter pour comparaiſon au ſort des livres faits en commun, le mauvais ſuccés que les ennemis de la France ont dans la guerre preſente. Je m'aſſure que luy, qui ſçait ſi bien s'applaudir par tout, n'a pas manqué de s'applaudir beaucoup en ſecret ſur la délicateſſe de cette penſée. Il a crû aſſurément que ce grand baſſin qu'il décrit à

la fin de ſon Livre * *Cet admirable reſervoir, où l'on ne peut appercevoir aucun trou, fente ni crevace, & que rien ne peut crevacer, & que l'eau quoique fort penetrante & fluide, ne ſçauroit nullement percer.* Alloit *au renouveau*, pour me ſervir de ſes termes, dégorger promptement pour luy dés torrens de penſions. C'eſt peut-être même dans cette eſperance, qu'il a entrepris les loüanges de ce baſſin, n'ayant pas oublié de marquer entre les bonnes qualitez de ſon eau, combien elle eſt capable de rendre le cerveau fecond, ni de dire, que ſi muſe n'en a point goûté, ce qui s'appelle en bon François, en demander : Et que ſeroit-ce s'il en ſavoit goûté ; puiſque la ſeule vûë de ce baſſin a déja ſi bien affilé le bec à ce Corbeau de Perſe ? Mais revenons à nôtre ſujet. Themiſtocle eut donc grand tort, d'unir les forces des Republiques de Grece, pour reſiſter à leur ennemi ; & le Deſtin s'oublia beaucoup en luy donnant du ſuccés. Le Roy eſt heureux ſans doute, que ſes Ennemis luy faſſent la guerre en commun. C'eſt à cette jonction qu'il doit

* Vers du Critique ſur un baſſin allegorique, repreſentant les finances du Roy. Vers, qui comme l'on voit, font eux-mêmes leur ſatyre par leur ſimple lecture, tant ils ſont malfaits & ridicules.

ſes conquêtes. Plaiſante penſée d'un inſipide faiſeur de vers ! Le pauvre homme ne penſe pas, que ſi la grandeur du Roy n'étoit à l'épreuve des fades loüanges ; en voulant élever la gloire de ce Monarque, il ſeroit capable de la ternir. Car il attribuë les pertes de nos ennemis au malheur qu'ils ont de faire la guerre en commun ; au lieu qu'elles viennent bien moins de leur maniere de faire la guerre, que de celle dont le Roy la fait. Ce n'eſt point parce qu'ils travaillent en commun, qu'ils ne reüſſiſſent pas ; c'eſt parce qu'ils ont affaire à un adverſaire, contre lequel, de quelque maniere qu'on travaille, ſoit en commun, ſoit en particulier, on eſt aſſuré de perdre ſa peine. Un reſpect judicieux devoit plûtôt luy enſeigner le ſilence ſur un ſujet ſi auguſte, pour lequel les Maîtres de l'art ſe trouvent à peine aſſez forts. Quelle temerité à un homme, qui ne ſçait pas les regles de la Poëſie, d'oſer faire des vers touchant un Heros, pour lequel les plus habiles ne s'y expoſent qu'en tremblant ? Au lieu de ſe mêler ainſi d'un métier qu'il n'entend point, s'il a de la raiſon, que ne donne-t-il plûtôt, du temps à l'apprendre ? Qu'il étudie les Auteurs qui en ont écrit les principes ; & quand il ſera capable d'en apprendre la perfection dans

Boileau ou dans Horace, qu'il faſſe une attention particuliere ſur un endroit de ce dernier parlant à Mecene.

Imbellis que Lyræ Muſa potens vetat
Laudes egrégij Cæſaris, & tuas,
Culpâ deterere ingeni.

Leçon digne d'être retenuë, par laquelle il connoîtra la faute qu'il vient de faire, & comment les grands Princes ſont bien ſouvent plus honorez par un ſilence reſpectueux & une admiration tacite de leurs merveilles, que par les éloges d'une veine impuiſſante, qui ne répond nullement à la ſublimité de leurs vertus.

De même que nôtre Critique mêle dans ſon livre confuſément les choſes ſerieuſes avec les plaiſantes, les réflexions morales avec les niaiſeries, l'Ecriture ſainte avec la profane; de même dans ce Sonnet, aimant, comme on le peut croire, de pareils aſſortimens, il mêle ſans reſpect les affaires d'Etat avec des turlupinades, l'Heroïque avec le bouffon, & les loüanges implicites du Roy avec des colibets d'Aſne. Je ne ſçay pas ſi l'Aſne du public eſt, comme il dit, toûjours mal bâté; mais pour

répondre à cette chûte de Sonnet, je sçay qu'un particulier,

Courant sur le Parnasse en Asne débâté,
Et de son pied prophane, avec brutalité,
Foulant les doctes fleurs qui bordent l'Hypocréne,
Par une disgrace soudaine,
Est chut du haut en bas du Rivage sacré.
Qu'alloit-il là chercher? Ceux qui vont au Parnasse
Doivent être ferrez à glace,
Et jamais animal ne fut plus déferré.

CHAPITRE XVIII.

Réponſe à ces paroles du Critique.

On declare ici que par le mot d'Academie, ou d'Academiciens, on entend uniquement ceux qui ont travaillé au Dictionaire, & nullement les autres, leſquels étant diſtinguez par l'éclat de leur naiſſance, ou par l'éminence de leurs dignitez, & encore plus, par leur propre merite; on fait profeſſion d'avoir pour eux un profond reſpect, & une veneration toute particuliere.

LORSQUE Furetiere, par un eſprit qui avoit du rapoit avec ſon nom, travaillant ſous terre comme un Furet, eut, d'une maniere ſournoiſe & cachée, compoſé furtivement ſon Dictionaire à l'inſçû de l'Academie; Je dis furtivement de deux façons, car non ſeulement il compoſoit à la dérobée, mais il déroboit encore

ce que produiſoit cette illuſtre Compagnie, avec laquelle pendant ce temps-là il travailloit ouvertement ſur le même ſujet, ne faiſant pas difficulté de piller le corps dont il étoit membre; aprés cela, dis-je, il ſe trouva fort embarraſſé, quand il fût queſtion de faire éclater tant de mauvaiſe foy, & de ſacrifier la réputation d'honête homme & celle d'ami, a la gloire d'avoir enfanté, ou pour mieux dire, tant enfanté que volé un ouvrage, où il ne pouvoit pas manquer d'y avoir beaucoup de belles choſes, ayant été puiſé à une pareille ſource:

On ſçait que ce Corps eſt compoſé de perſonnes du premier merite, & de la premiere qualité. Il ſe voyoit tout d'un coup ſur les bras des adverſaires, contre leſquels la honte de ſon action, le reſpect dû à leur dignité, leur autorité dans le monde, & enfin ſa foibleſſe de toutes manieres, luy ôtoit l'eſperance de reüſſir dans un deſſein, où l'on remarquoit tout à la fois tant de lâcheté & tant d'injuſtice.

Pour diminuer du moins ces difficultez, il s'efforça; mais par une ruſe trop groſſiere, de détacher, s'il pouvoit, des interêts de la Compagnie, les plus grands Seigneurs d'entre ſes Confreres, croyant ne ſe les point attirer, quand, en apparence par un reſpect feint, mais dans le fond par une

diſtinction offençante, il les excepteroit du gros de l'Academie, afin d'étendre un peu plus la liberté de ſes inſultes.

Cela auroit été bon, s'il avoit eu affaire à des Dupes : mais le monde auroit été bien dépourvû de merite, ſi les premiers Eſprits de l'Europe n'avoient pas vû d'un coup d'œil le mauvais manége de cette politique peu judicieuſe. Au lieu de mettre par-là les plus puiſſans de ce Corps au moins dans la neutralité à ſon égard, il les fâcha de pluſieurs manieres; Premierement, pour avoir voulu les diſtinguer de ceux dont ils faiſoient gloire d'être les Collegues ; enſuite pour avoir outragé des perſonnes illuſtres qui étoient leurs aſſociez & leurs Compagnons d'emploi, & enfin pour les avoir crû aſſez ſimples pour donner dans les panneaux d'un homme fait comme luy.

Aujourd'hui nôtre habile homme, par un effet de ce fin diſcernement qui brille dans ſa Critique, autant admirateur des fautes de Furetiere, que choqué des perfections de l'Academie, pendant qu'il marche ſur les pas de ce premier Satyrique, & qu'il ſe trouve à peu prés dans le même embarras que luy ; il croit ſe garantir beaucoup en ſe ſervant d'un ſtratagême ſemblable ; il encherit même ſur ſon modele, & par-là rendant la bévûë plus grande

il donne dans de telles abſurditez qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir, qu'il eſt non ſeulement un homme de mauvaiſe foy, mais encore un pauvre genie, qui n'a pas même l'adreſſe de tourner les choſes à ſon avantage. L'un & l'autre eſt aiſé à montrer.

Qui eſt-ce qui ne ſçait pas que l'Academie Françoiſe eſt une Compagnie, où il ne s'agit que d'Eſprit, & où le merite ne ſeroit pas auſſi parfait qu'il eſt dans tous les membres qui la compoſent, s'il s'en trouvoit quelqu'un, qui voulant primer au deſſus des autres, mît la naiſſance dans une balance qui ne peſe que la vertu? Comme il n'y a point auprés de Dieu d'acception de perſonnes, ſi j'oſe me ſervir de cette comparaiſon, les Muſes dans leur Empire n'ont point égard à la qualité. La Republique des Lettres ne compte que le Genie, & dans le temple de la Gloire les hommes ne ſont conſiderez que par la nobleſſe de l'ame. N'a-t-on pas vû de puiſſans Rois & de grans Empereurs, lorſqu'il ſembloit que la fortune ne pouvoit rien ajoûter à leur élevation, chercher encore, par une ambition digne de leur grandeur, non pas les premiers lieux, où ils n'auroient pas oſé pretendre, mais ſeulement quelque place dans les

honneurs immortels des Muſes ?

Dans l'Academie Françoiſe, le rang eſt ſans diſtinction. Chacun y fait les mêmes preuves : il n'y a point de freres ſervans. Voilà ce qu'en France les Perſonnes qui ont commerce avec les gens d'Eſprit, du moins ceux qui ſe mêlent de Litterature, ne peuvent pas ignorer. Il faudroit que nôtre Cenſeur fût bien peu de ce monde, s'il étoit venu juſqu'ici ſans le ſçavoir. Cependant il diſtingue dans l'Academie des Perſonnes peu conſiderables, ſur qui tout le travail tombe ; & des perſonnes illuſtres par leur qualité & par leur merite, qui ſont exemptes de travailler. C'eſt dans cette diſtinction pretenduë, que paroît ſon peu de ſincerité ; voyons preſentement où paroît ſon peu de genie.

Il ne prend pas garde, le pauvre homme, tant ſes lumieres ſont bornées, qu'il raiſonne contre luy-même, & qu'il parle contre ſes propres deſſeins. Il eſt aiſé de le faire voir. En voici la preuve.

Il a évidemment deux deſſeins en cette rencontre ; l'un, de marquer ſon reſpect à ces Perſonnes de qualité, afin de les ménager ; l'autre, de rendre autant qu'il peut le reſte des Academiciens mépriſables.

Il eſt ſi adroit, qu'il prend juſtement le chemin, qui conduit à l'oppoſite de l'un & de l'autre but.

Premierement, quels reſpects & quelle veneration pretend-il marquer à ceux qu'il honore ſi bien de la dignité de faineans; à ceux, qu'il fait par un tour ſi fin, Academiciens de nom, & qu'il croit capables de ſe parer d'un titre vain & d'une qualité fantaſtique? Ces Meſſieurs là ne luy ſont-ils pas bien obligez de l'honêteté de ſon Compliment? En faire un pareil à des Academiciens: n'eſt-ce pas comme ſi l'on diſoit à un homme d'épée, Monſieur, vous êtes grand Seigneur, vous avez une naiſſance & des emplois qui vous donnent à l'armée une diſtinction conſiderable; mais vous n'êtes pas ſi dupe, que d'aller à la tranchée? Qui a jamais vû pour flater les gens, leur mettre devant les yeux, qu'ils ne font pas les fonctions de leur état?

Preſentement, à l'égard des autres Academiciens, ne les rend-il pas bien mépriſables quand il aſſure, que des perſonnes, qu'il dit autant diſtinguées par leur merite que par leur haute qualité, & pour leſquelles il fait profeſſion d'avoir un profond reſpect & une veneration tres-grande, ſe repoſent entierement ſur eux du ſoin

de ſatisfaire le Roy dans une Commiſſion honorable dont ils ſont tous également chargez de la part de ce Monarque ? Ne les deshonore-t-il pas beaucoup quand il reconnoît ; que des Perſonnes, qu'il dit illuſtres par leur naiſſance & par leur mertie, ſe qualifient de leur Corps, & veulent par honneur en prendre le titre ? Ce moyen n'eſt-il pas excellent pour les faire mépriſer ; & en même-temps, revenant à luy-même, n'eſt-ce pas là un éloquent Perſonnage & un homme bien habile à perſuader ce qu'il veut ? En verité s'il y avoit quelqu'un d'offenſé, ou qui pût être avili par de ſemblables pauvretez, ce ſeroit ceux pour leſquels un pareil Ridicule ſe declare, & qu'il aſſure de ſon reſpect ; pour les autres, il ne les aviliroit point quand même il pourroit prouver la diſtinction dont il parle ; mais ni luy, ni un plus habile homme que luy, ne prouveront jamais une choſe, dont la fauſſeté eſt évidente non ſeulement par les droits & par les regles de cette Compagnie, mais encore par les faits & par tout ce qui s'y eſt continuellement pratiqué depuis ſon Etabliſſement.

Voici des Exemples qui feront voir combien il eſt faux de dire, qu'il y ait eu de ces fantômes d'Academiciens qui n'en ayent eu que le nom, & qui par une prerogative de leur état, ayent dé-

daigné de travailler en commun à la composition de ce Dictionaire.

Le premier est tiré de cet éloquent & sçavant Discours, que l'illustre Monsieur Charpentier a composé pour servir de Preface au Dictionaire. C'est un fait raporté avec autant de fidelité que d'élegance, & que l'Orateur peut assurer comme témoin oculaire : Il est bon de citer ici les paroles mêmes de l'Auteur,

Monsieur Colbert qui étoit de l'Aca- «
demie, & qui desiroit fort de voir le «
Dictionaire achevé, étant persuadé, «
comme l'ont été les plus sages Politi- «
ques, que ce qui sert à former l'élo- «
quence contribue beaucoup à la gloire «
d'une Nation, peu de temps aprés qu'il «
eut été reçû dans cette Compagnie ; il «
y vint sans qu'on l'attendît, pour être «
témoin de la maniere dont on travail- «
loit. Il arriva lorsqu'on revoyoit le «
mot *ami* ; & comme il falloit avant tou- «
tes choses regler la définition du mot, il «
vit combien il s'éleva de difficultez avant «
que d'en convenir. Il demanda si le «
mot d'ami supposoit une amitié recipro- «
que ; c'est à dire, si un homme pouvoit «
être appellé l'ami d'un autre qui n'au- «
roit pas les mêmes sentimens pour luy. «
Cette question, qui est plus de morale «

» que de Grammaire, & que neanmoins
» on doit resoudre avant que de définir
» le mot, occupa l'Academie assez long-
» temps. Il fallut que chacun dît son
» avis, & enfin la définition de ce mot
» fut arrêtée, comme elle est presente-
» ment imprimée dans le Dictionaire. On
» y ajoûta les Epithetes qui se joignent
» naturellement à ce mot, & ensuite on
» examina les frases & les Proverbes où
» il s'emploie. Monsieur Colbert, qui
» assista à toute la Seance, & qui avoit
» vû l'attention & l'exactitude que l'A-
» cademie apportoit à la composition de
» ce Dictionaire, dit en se levant, qu'il
» étoit convaincu qu'elle ne l'avoit pas pû
» faire plus promptement; & son te-
» moignage doit être d'autant plus con-
» sideré, qu'on sçait que jamais homme
» dans sa place, n'a été plus laborieux ni
» plus diligent.

Cette action d'un grand Ministre, qui sans se prevaloir de sa dignité, s'assit avec les autres Academiciens, comme un simple Membre de cette Compagnie, ne montre-t-elle pas assez qu'entre ces Messieurs, non seulement de droit, mais même de fait, il n'y a point de distinction dans le rang? Et le soin qu'il prit en même-temps, malgré ses grandes affaires, de

mettre la main à leur ouvrage unanime, ne fait-il pas assez voir, que les plus puissans de ce Corps ne s'exemptent pas du travail, non plus que les autres ?

Nôtre habile homme sçait si peu ce qu'il dit, avec sa fade exception, que non seulement ceux qui connoissent l'Academie, mais ceux qui ont eu quelque relation avec les Personnes qualifiées qui en ont été, sont témoins que ce sont ceux-là qui ont toûjours fait paroître le plus de zele pour achever le Dictionaire, & qui tant que leurs grands emplois leur ont pû permettre, ont été plus assidus à y travailler.

Avec quelle exactitude feu Monsieur le Chancelier Seguier se trouvoit-il aux Seances ? Quel exemple ses soins ne donnoient-ils pas à toute l'Academie ; & à quel point le Public n'est-il pas redevable à ce grand genie, non seulement de l'excellente administration de la Justice, mais encore de la peine qu'il s'est donnée, pour contribuer par ce livre à la perfection du langage ? Les anciens de la Compagnie, comme Monsieur le Doyen, & Monsieur l'Evêque d'Acqs sous-Doyen, qui a été un des plus assidus, peuvent s'en souvenir.

Combien de fois a-t-on vû Monſieur de Novion Premier Preſident, venir à l'Academie apporter au Treſor public, tout ce qu'il avoit pû ménager pour la Langue Françoiſe, ſur le temps qu'il étoit obligé de donner à la Juſtice ?

Quelle delicateſſe, quelle capacité, n'a pas fait paroître là, Monſieur l'Archevêque de Paris le dernier mort, luy que la Nature & l'Etude avoient conſpiré à faire éloquent, & qui montroit pour la langue Françoiſe un amour proportionné au talent merveilleux qu'il avoit de s'énoncer avec graces ?

Un Duc & Pair, en France, eſt un homme de qualité. Quel Academicien a travaillé au Dictionaire avec plus d'aſſiduité que feu Monſieur le Duc de Saint Agnan, dont la memoire doit être éternellement reverée par tous ceux qui connoiſſent le merite?

Le public peut-il ignorer les obligations qu'il a pour la même raiſon, à un grand Cardinal encore vivant; & l'Academie pourra-t-elle jamais oublier les choſes admirables qu'il luy a fait ſi long-temps entendre, & qui font aujourd'hui le principal ornement de ce qu'elle a mis au jour ?

Que ſervitoit-il de raporter les noms

des Perſonnes diſtinguées dans le monde par leur naiſſance, & par leurs emplois, autant que par leur merite, qui vivent encore aujourd'hui, & qui tous par le ſoin qu'ils ont employé à la compoſition du Dictionaire, donnent auſſi-bien que les morts, un honteux démentir à Furetiere, & à ceux, qui ſans ſçavoir ce qui en eſt, parlent ſur la bonne foy d'un homme qui en eut ſi peu.

L'Academie eſt un Corps, dont toutes les Parties ont toûjours concouru enſemble au même deſſein. Dans cette Rûche choiſie il n'y a point de Frêlons.

Ignavum fucos pecus à præſepibus arcent.

Et les Abeilles qui la compoſent s'occupent toutes de concert au même travail.

Labor omnibus unus.

CHAPITRE XIX.

Preuve authentique de l'égalité dans l'Academie, où l'on voit que le rang n'eſt diſtingué que par l'ordre de la Reception.

QUOIQUE les choſes, qui ont été dites dans le Chapitre precedent, ſuffiſent pour faire voir, que tout eſt égal dans l'Academie, & qu'il ne s'y trouve point de diſtinction, qui oblige les uns de travailler, & qui en exempte les autres; J'ay crû qu'il ne ſeroit pas mal à propos d'en raporter encore ici une preuve certaine, qui ſe trouve entre mes mains: Car elle conſiſte dans un fait celebre, & la plûpart des gens, qui à force d'être en garde contre les raiſonnemens, ſoupçonnent preſque tout ce qu'on leur dit, ſont du moins obligez de ſe rendre à l'évidence des choſes ſenſibles, dont tout le monde eſt témoin.

Cette preuve eſt une action de l'Academie en Corps, dans une auguſte circonſtance où le devoir l'obligea d'aller complimenter le Roy.

Le fait en eſt détaillé à la tête d'un imprimé, qui contient trois beaux Diſcours, prononcez en cette occaſion par Monſieur Charpentier, qui portoit la parole au nom de la Compagnie.

En voici les termes, qui peuvent ſervir comme d'un petit morceau de Memoire au ſecond volume de l'Hiſtoire de l'Academie.

Le Roy ayant marqué le 28. du mois « d'Aouſt 1683. pour recevoir le compli- « ment de l'Academie Françoiſe ſur la « mort de la Reine, cette Compagnie ſe « rendit à Fontainebleau le jour de de- « vant : & le matin du 28. elle s'aſſem- « bla dans la ſalle des Suiſſes proche celle « des Gardes du Corps, ſur les dix heu- « res du matin : Monſieur le Marquis de « Rhodes Grand Maître des Ceremonies « de France l'y vint prendre, & ſe joi- « gnit au Sr Charpentier, qui devoit porter « la parole, & qui marcha accompagné de « M^r l'Evêque de Meaux Chancelier de « la Compagnie. Enſuite marcherent ſe- « lon l'ordre de leur reception, M^rs de « Villayer Doyen des Conſeillers d'Etat, « le Duc de St Agnan, l'Abbé Teſtu, « l'Abbé Tallement le jeune, le Marquis « de Dangeau, l'Abbé Regnier, M^r « Quinault, M^r l'Archevêque de Paris, «

» les Srs Perault, l'Abbé Fléchier, Mr
» Racine, & Mr Roſe Secretaire du Ca-
» binet. Mr le Marquis de Seignelay
» Secretaire d'Etat, qui les vint recevoir
» à la porte de la Chambre, les preſen-
» ta au Roy, qui étoit aſſis, ayant à
» ſa droite Monſeigneur le Dauphin de-
» bout, & à ſa gauche Monſieur le
» Duc & pluſieurs autres Princes &
» Seigneurs; & aprés deux profondes
» Reverences le Sr Charpentier dit, &c.

Voilà la choſe comme elle ſe paſſa. Qu'on reconnoiſſe dans cette marche, & dans cette ceremonie, ceux que le rang diſtingue des autres, & diſpenſe des fonctions qu'impoſe la qualité d'Academicien. Dites-nous, Mr l'Inſpecteur, dans cet Ordre que vous voyez, où eſt la premiere claſſe? où eſt la ſeconde? en quel rang ſont les Academiciens de repos? en quel rang les Academiciens de travail? En verité, vous avez bonne grace avec vos diſtinctions imaginaires. Où avez-vous pris de pareilles viſions? Dans les Memoires de Furetiere, ou ſont-elles de vôtre crû? l'un & l'autre, à ce que je voy, eſt aſſez la même choſe. La difference qu'il peut y avoir, c'eſt que Furetiere qui avoit de l'eſprit ſçavoit bien qu'il en donnoit à garder, mais vous avez l'air

d'être assez simple pour croire même, qu'en parlant aprés luy, vous dites la verité. Gardez de pareils contes pour des originaux de vôtre espece, si peu iustruits de ce qui se passe, qu'ils soient capables de donner de la foy à une autorité comme la vôtre; mais ne venez pas debiter vos niaiseries au public, où il se trouve toûjours des personnes qui examinent, & qui ne sont pas de l'humeur de ceux qui veulent bien se laisser sottement tromper.

CHAPITRE XX.

Ce que c'est que les sept premiers feüillets de la Critique.

CE que j'appelle les sept premiers feüillets de la Critique, est une partie détachée du reste du livre, à laquelle l'Auteur n'a point donné de nom particulier pour la distinguer, & à laquelle je ne croy pas non plus qu'on en puisse donner, tant ce livre est construit regulierement. On y voit écrit le nom d'*Apotheose*; mais ce nom est écrit de même sur toutes les pages du livre, & par con-

soit à la dérobée, mais il déroboit encore

sequent il ne peut pas servir à faire la difference de ces premieres ici d'avec les autres. Elles font pourtant bande à part ; comment donc les appellerons-nous ? dirons-nous que c'est une Preface ? Elle seroit bien extraordinaire ; puisque faisant une partie essentielle du corps de l'ouvrage, il seroit rare assurément d'en trouver de son espece. Les appellerai-je un Prelude ? Ce nom ne leur conviendroit pas mieux, puisque c'est à cette partie seule à qui le titre du livre peut tout au plus se raporter raisonnablement. La nommerai-je le livre entier ? elle n'en est pas le quart. La nommerai-je la premiere partie ? quelles seront les autres qu'on puisse luy comparer ? Qui pourra donc nous dire ce que c'est ? & que reste-t-il, sinon de la nommer, comme je fais, les sept premiers feüillets, qui quoique separez des autres, ne laissent pas de tenir assez bien compagnie à tout le reste, pour servir à montrer la bizarrerie de l'Auteur ?

CHAPITRE XXI.

Sentimens qu'inſpire d'abord la lecture de ces ſept premiers feüillets.

POUR revenir à ces ſept premiers feüillets (puiſque je ſuis contraint de les appeller ainſi) je n'ay jamais été plus édifié que lorſque j'ay commencé à les lire. Je diſois en moy-même, avec joie, cet Auteur m'avoit paru bien colifichet & bien fou dans ſa poëſie preliminaire : Mais voici une proſe qui commence à reparer le paſſé. Il devient ſage, & ceci a l'air d'une converſion ou d'une metamorphoſe. Il me ſembloit preſque à la premiere lecture, me trouver à un Sermon.

Les endroits de Saint Paul, citez avec leurs applications, me faiſoient attendre l'*Ave Maria*; quand tout d'un coup, l'intervalle Lucide venant à finir, mon homme retombe dans ſon état precedent, & auſſi-tôt les turlupinades recommencent, & colibets en campagne ; ſemblable à la Chatte de la fable, qui quoique changée en femme, ne put s'empêcher un mo-

ment enſuite de courir aprés les rats ; ou tel enfin que ces fous, qui ayant parlé un quart d'heure avec une apparence de bon ſens capable de vous tromper, rentrent tout d'un coup dans leur delire, & vous diſent une abondance de folies d'autant plus ridicules, qu'ils avoient paru plus long-temps raſſis. Au reſte, comme ces gens-là ne manquent guere de mêler ſans ordre toutes ſortes de ſujets les uns aux autres ; celui-ci mêle auſſi ſans diſtinction non ſeulement le ſerieux avec le burleſque, mais encore le paganiſme avec Chriſtianiſme, l'hiſtoire ſainte avec la profane, l'Ecriture ſainte avec les bouffonneries, l'ancien Teſtament avec le nouveau, les Prieres de l'Egliſe avec les injures ; & de tout cela fait un pot pourri, qui ſent bien ſon eſprit inégal & ſans aſſiette. A quoi aboutit enfin un pareil galimathias ? à proſcrire un Dictionaire, parce que, dit-il, on en fait un Dieu ; ce qu'il pretend prouver par quatre raiſons ; la premiere, qu'il y a au frontiſpice de ce livre une couronne de Laurier, avec cette Deviſe, *Immortalitati* ; la ſeconde, que le Mercure galant dit, que c'eſt un livre conſacré ; la troiſiéme, que ce même Mercure ajoûte, qu'il doit faire autorité ; & la quatriéme, qu'on en a fait le panegyrique. Pour faire voir

voir combien ces raiſons ſont peu raiſonnables, il eſt bon de les examiner chacune en particulier.

CHAPITRE XXII.

Examen de la premiere raiſon.

NOSTRE Crititique accuſe ici l'Academie d'avoir voulu faire un Dieu de ſon livre, parce que, dit-il, elle luy fait porter en tête une couronne de Laurier avec cette pompeuſe Deviſe *Immortalitati.*

A toute accuſation il y a naturellement deux manieres de répondre; l'une, d'avoüer le fait; l'autre, de le nier. On répond ici d'abord en convenant de l'action que nôtre Cenſeur avance: Mais que l'Academie ait placé cette Deviſe à la tête de ſon livre, cela donne-t-il lieu de dire qu'elle ait voulu luy rendre des honneurs divins? Le mot *Immortalitati* dans l'intention de cette Compagnie, qui n'eſt pas moins recommandable par ſa modeſtie que par ſon merite, tomberoit en pareil cas moins ſur le Dictionaire, que ſur l'excellence de la Langue qu'il renferme, qui par ſa richeſſe comme par le grand

nombre des beaux Ecrits qu'elle a enfantez, & particulierement par l'honneur qu'elle a, d'être la Langue du plus grand des Rois, merite pour le moins autant que la Latine & que la Greque, le ſort de l'immortalité. Ainſi déja dans ce ſens-là le Critique eſt ridicule de faire un crime à l'Academie d'avoir honoré nôtre Langue.

Je vais plus loin; j'entre dans le ſens de ce Satyrique, & je veux que les Academiciens ayent eu deſſein de faire tomber ce mot directement ſur leur Dictionaire pour le declarer immortel. Quel ſujet y auroit-il de les en blâmer? Tous les Auteurs n'écrivent-ils pas pour les ſiecles à venir, & n'ont-ils pas l'immortalité en vûë? S'eſt-on jamais aviſé de leur reprocher pour cela qu'ils font l'Apotheoſe de leurs livres? Voilà ſans doute la premiere fois qu'une ſi croteſque imagination étoit venuë dans l'eſprit d'un Critique.

S'eſt-on jamais aviſé de railler Ovide ou Horace, parce que tous deux ont publié que l'injure des temps n'auroit point de pouvoir ſur leurs écrits; l'un, dans ces beaux vers,

Exegi monumentum ære perennius
Regalique ſitu pyramidum altius, &c.

L'autre, dans ceux-ci

Jamque opus exegi, quod nec jovis, ira nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetuſtas. &c.

Par où l'on voit que ce dernier ne ſe contentant pas d'immortaliſer ſes œuvres les met encore au deſſus du pouvoir de Jupiter. Il y a de la difference entre les Auteurs, les Loix ne ſont pas les mêmes pour tout le monde ſur le Parnaſſe. Ce qui ſeroit une uſurpation puniſſable pour nôtre Critique & pour tous les Auteurs de cette étoffe, eſt un droit pour les Auteurs d'un rang ſublime & d'un merite reconnu.

On n'a jamais accuſé le modeſte Virgile, d'avoir trop élevé la gloire de ſes vers, quand il a dit, *non me carminibus vincet nec thracius Orpheus, nec Linus; huic mater quamvis atque huic pater adſit, Orphei Calliopeia, lino formoſus Apollo.* Ni Malherbe, d'avoir revêtu les ſiens de la glorieuſe robbe de l'immortalité, & d'en avoir fait l'Apotheoſe, quand il a dit, *ce que Malherbe écrit dure éternellement.* Parce qu'il appartient à des perſonnes d'un certain caractere de parler

de la ſorte, & de joüir, en quelque façon, de la gloire que leur merite leur a ſi legitimement acquiſe. *Sume ſuperbiam quæſitam meritis*, dit Horace, parlant à ſa Muſe. Ainſi en accordant à nôtre Cenſeur tout ce qu'il ſuppoſe en cette rencontre, & luy donnant la liberté de feindre à ſon gré les circonſtances du fait, il ne peut trouver nulle matiere de reproche dans la conduite de l'Academie. Que ſeroit-ce donc, ſi on raportoit le fait tel qu'il eſt veritablement, & qu'on fît voir dans ce Critique, un impoſteur, qui par l'ardeur de blâmer des ſujets où la Satyre ne trouve point de priſe, ne craint pas de bleſſer la verité, met hardiment en uſage l'artifice & le menſonge, & tâche de ſurprendre le Lecteur, par la fourberie d'un faux expoſé. Voici ſes termes.

Ce nouveau Dieu, dit-il, *pour faire voir à tout l'Univers qu'il acquieſce à ſon Apotheoſe, & qu'il la tient pour legitime, porte en tête une couronne de Laurier, avec cette pompeuſe Deviſe Immortalitati.* Qui ne penſeroit, ſur ce recit, que l'Academie auroit étalé ce Laurier & compoſé cette deviſe, tout exprés à la gloire de ſon Dictionaire? Quelle lâcheté, d'être inſenſible à la honte de mentir! &

quelle impudence, d'en impoſer au public par des termes affectez ! Voici la choſe comme elle eſt, & comme on le peut voir aiſément au frontiſpice du Dictionaire.

L'Academie, qui eſt une Compagnie de gens de Lettres, porte pour Armes, ou pour Deviſe, une couronne de Lauriers, où ſont enfermées ces paroles, *A l'Immortalité*, parce que le Laurier en eſt le ſymbole par ſon immortelle verdure, & ne convient pas moins aux lettres qu'aux armes, puiſque les unes & les autres immortaliſent ceux qui les ſuivent. Ce Laurier donc & cette Deviſe, qui, à ce que dit nôtre Critique, ſe trouvent à la tête du Dictionaire, ne ſont autre choſe que les Armes de l'Academie accollées à celles du Roy, dans une petite vignette, qui tient la place que les vignettes ont accoûtumé de tenir en pareille rencontre, & qui ſe trouve là ſeulement par la coûtume que nous avons, de mettre nos Armes à ce qui nous appartient ; ou pour honorer les lettres, en faiſant voir combien le Roy les aime, puiſqu'il ſouffre à leur Deviſe la familiarité d'être couchée à côté de ſes Armes. A qui auroit tant ſoit peu de bonne foy, la ſeule vûë de cette Deviſe ſuffiroit, ſans autre preuve,

pour faire connoître qu'elle n'eſt pas miſe là par oſtentation : Car elle eſt en ſi petit volume, que dans la feüille où elle eſt, il faut la chercher pour l'appercevoir; ſervant à marquer, non pas l'Ouvrage, mais l'Ouvriere ; non pas le Dictionaire, mais l'Academie, qui en applique la ſignification, bien moins à ſes œuvres, qu'au deſſein de ſon Etabliſſement.

Voilà comme on tourne en mal les actions les plus raiſonnables, comme on empoiſonne les meilleures choſes, & comme il faut être en garde contre l'impoſture & la mauvaiſe foy, vices indignes non ſeulement d'un homme de lettres, mais de tout homme à qui la nature a mis dans le cœur le moindre ſentiment de vertu.

CHAPITRE XXIII.

Examen de la ſeconde raiſon.

LA ſeconde raiſon pourquoi le Cenſeur cond mne l'Academie, diſant qu'elle fait de ſon livre un Dieu, eſt qu'un Auteur a écrit que ce Dictionaire eſt un livre conſacré. Si cet Ecrivain a tort, je ne voy pas pourquoi s'en prendre à l'Academie, qui n'en eſt nullement coupable, puiſque celui qui a parlé ainſi n'eſt pas même de ce Corps. Mais elle veut bien en répondre. Voyons le mal qu'il y a dans cette expreſſion. En vérité il conſiſte tout dans l'erreur de celui, qui la reprend, qui ſe laiſſe tromper par l'équivoque du mot qu'il blâme, comme ce qui ſuit va le faire voir.

Si toute conſécration étoit une Apotheoſe, & que ce fût aſſez d'être conſacré, pour devenir Dieu, le nombre des Dieux, ſeroit auſſi grand aujourd'hui, qu'il étoit dans l'antiquité payenne. Il y a diverſes ſortes de conſécrations, & il en eſt une entr'autres pour les mots, qui leur eſt particuliere; c'eſt celle que l'uſage en fait pour les employer à ſigni-

fier la choſe à laquelle ils ſont attachez. On dit un mot conſacré, pour dire un mot devoüé par l'uſage à une certaine ſignification ; & comme l'uſage eſt le tyran des Langues, il n'eſt pas permis de toucher à ces conſecrations qu'il a faites. C'eſt en ce ſens qu'un bon Dictionaire François étant le recueil de nos mots appliquez à leur veritable ſens, peut recevoir les titres qui leur conviennent, & s'appeller raiſonnablement un livre conſacré auquel il n'eſt pas permis de toucher, c'eſt-à-dire, de rien changer, parce qu'il explique exactement les veritables ſignifications, auſquelles les mots de nôtre Langue ont été conſacrez par nôtre uſage. De ſorte que par un échange utile & juſte, aprés que le Dictionaire s'eſt fait une loy de ſe conformer à l'uſage ; l'uſage à ſon tour, s'il eſt raiſonnable, contracte deſormais une obligation de ſe conformer au Dictionaire. Vouloir donc ſe moquer d'une pareille façon de parler, & en faire des railleries, diſant qu'elle deïfie les mots ou les livres, c'eſt ne ſçavoir pas parler François, c'eſt n'être pas de ce monde, & ſe rendre coupable, s'il m'eſt permis de parler à la maniere de nôtre Cenſeur, non ſeulement de leze-Academie, mais encore de leze-Raiſon.

CHAPITRE

CHAPITRE XXIV.

Examen de la troiſiéme raiſon.

PRETENDRE encore que c'eſt deifier un livre, que de dire, qu'il doit faire autorité ſur les ſujets qu'il traite, & ſur ce pied en faire un paralelle railleur, avec ce qu'il y a de plus divin dans l'Ecriture ſainte, n'eſt-ce pas manquer de raiſon, & de quelque choſe de plus? Peut-on ſeulement trouver étrange qu'on diſe, qu'un livre fait autorité? N'eſt-ce pas une qualité, qui doit naturellement convenir à tous les livres? Pourquoi les Ecrivains ſont-ils appellez Auteurs? Dira-t-on que c'eſt ſeulement comme origines de leurs Ouvrages? Ce ſeroit ſe tromper, ils ſont encore appellez ainſi, comme des perſonnes qui par leurs écrits font autorité. La raiſon de cela eſt, que l'on ne doit écrire que pour dire les choſes comme elles ſont dans la verité, ou pour les feindre ſur ce modele; & la Verité eſt l'Autorité par eſſence. N'eſt-il pas vray que les Ecrits des Hiſtoriens ſont autorité? Eſt ce les regarder comme des Dieux, que d'en parler de la ſorte? Ré-

pondez-moy encore. Les Loix ne font-elles pas autorité ? Eſt-ce en faire des Deeſſes que de le dire ? Les bons Dictionaires dans chaque Langue, comme celui d'Eſychius dans la Langue Greque, les Remarques de Varron dans la Langue Latine, le Dictionaire de l'Academie de la Cruſque dans la Langue Italienne, ne font-ils pas autorité ? ne peut-on ſe ſervir de ce terme à leur égard ſans faire leur Apotheoſe ? Et qu'eſt-ce que le Dictionaire d'Eſychius, & les Remarques de Varron, en comparaiſon de la Piece contre laquelle un Cynique aujourd'hui ſe déchaine ? Quelle difference entre ces Ouvrages, pour le nombre des mots, la multitude des expreſſions, les réflexions judicieuſes, l'ordre & la methode avec laquelle tout s'y trouve conduit ? O que la demangeaiſon de parler & de critiquer eſt capable de faire dire de choſes déraiſonnables ! Et ſi c'eſt deïfier un livre que de dire qu'il fait autorité, avec quel front celui qui s'en plaint oſe-t-il donc en même-temps, & par la même voie, ſe deïfier luy-même ; luy qui pretend tellement faire autorité, qu'il veut decider de ſa pleine autorité dans des endroits, où il ne juge pas qu'un grand nombre des plus beaux Eſprits de France, prepoſez pour

cela, ſuffiſent pour s'en acquiter?

CHAPITRE XXV.

Examen de la quatriéme raiſon.

VOULOIR enfin que ce ſoit faire d'un livre un Dieu, que d'en faire le Panegyrique, n'eſt-ce pas être tout-à-fait bizarre? Si c'eſt faire l'Apotheoſe, que de donner des loüanges, nôtre Critique fait ſouvent la ſienne. Mais quelle ardeur de cenſurer peut obliger un homme à blâmer un livre à cauſe qu'on en fait l'éloge? Si un livre ſe donnoit des loüanges à luy-même; comme celui de nôtre Cynique, paſſe pour condamner le livre & l'Auteur. Mais vouloir qu'un Ouvrage ſoit mauvais à cauſe de celles qu'on luy donne; n'eſt-ce pas avoir juré de critiquer contre le bon ſens, & s'attacher à condamner les choſes par les endroits même qui doivent leur attirer de l'eſtime? Ce ne ſera jamais par ces endroits-là, qu'on blâmera l'Ouvrage de nôtre Cenſeur. Il fera mentir le proverbe en cette rencontre, il ne ſera pas traité comme il traite les autres: Et je ne croy pas qu'on luy faſſe jamais un crime, d'a-

voir été placé au Ciel par les loüanges, qu'un autre que luy luy aura données.

CHAPITRE XXVI.

Touchant quelques autres points des ſept premiers feüillets.

QUE dirai-je des railleries fades, dont nôtre Hiſtorien tâche d'aſſaiſonner le mauvais goût de ces quatre raiſonnemens que je viens d'examiner; des deux grandes digreſſions qu'il fait en ſi peu d'eſpace; & qui l'obligent à ſe ſervir pluſieurs fois de ces fraſes, *mais pour revenir à l'Apotheoſe. Mais revenons encore un coup à l'Apotheoſe?* Enſorte que de ſept ou huit feüillets, qui ſeuls en tout ſon livre conviennent à ſon titre, encore en dérobe-t-il la moitié à ſon ſujet, par la peine qu'il a à le ſuivre, & à s'empêcher de battre la campagne, comme un homme qui ne ſçait où il va.

Que dirai-je de ces redites continuelles de la même plaiſanterie, ſur le temps que le Dictionaire a été dans le ventre de ſa mere? C'eſt ſon cheval de bataille. Il ſemble qu'il n'ait que ce Colibet ſeul à mettre en uſage, tant il le repete ſouvent.

Et ſa Matrone Lucine qu'il fait venir à l'accouchement, c'eſt encore un endroit bien délicat. Qu'il ait la bonté de nous dire un peu, pour ce qui le regarde luy-meſme, quelle a été ſon accoucheuſe, quand il a mis au monde une auſſi divine production que ſa critique. Sa Junon n'a-t-elle point été celle qui a mangé ſous terre cinq grains de grenade, qui pour nourriſſe aura ſans doute amené avec elle cette Déeſſe aux tetons pendans, dont l'air ſe remarque ſi bien dans le ſtile d'un tel Ouvrage.

Il demande par une alluſion peu ſage & peu religieuſe, ſi la Sibile Cumée n'a point prédit la naiſſance du Dictionaire. Je voudrois bien ſçavoir, pour moy, ſi quelque envoyé de Phobetor ne luy a jamais rien annoncé touchant ce qu'il a mis au jour, où l'on ne connoît ni pied ni tête, & qui n'a rien qui ſente la moindre ordonnance, ni la moindre diſpoſition d'un diſcours. C'eſt un endroit de ſa vie aſſez remarquable, & une Epoque aſſez particuliere, pour que les vapeurs de la bile noire qui a produit cet Ouvrage, ayent pû luy en donner quelque avertiſſement. Les Corneilles au moins, qui du fonds des cheſnes creux avertiſſoient ſi bien Melibée, ne luy en au-

ront-elles rien prédit ſans qu'il y ait peut-être pris garde ? Il ſe pourroit bien faire que la qualité d'eſprit, qui empêcha ce Berger de profiter de leurs préſages, auroit fait le même tort à nôtre illuſtre Ecrivain.

CHAPITRE XXVII.

Touchant la remarque oubliée ſur la chemiſe, dont le Critique donne avis dans ſa treiziéme page.

L'Ecrivain dont je parle eſt un homme, dont la politeſſe ne doit rien à celle des turlupins, ſi ce n'eſt certains bons mots, qu'il ſemble en avoir empruntez, & qui ſont du caractere de ceux dont quelques bouffons ſe ſervent, quand ils veulent faire rire la populace, en vendant leur Mitridate. Tel eſt ce qui ſe trouve dans la treiziéme page de ſa Critique ; où ayant raporté pluſieurs fraſes du Dictionaire ſur divers mots, & entr'autres ſur le mot de *chemiſe* ; il dit, comme une excellente choſe à la fin de ſes remarques, *par malheur on a ou-*

blié de mettre dans le Dictionaire cette fraſe ici ; Chier dans ſa chemiſe.

Il paroît que la matiére eſt du goût de cet Auteur. Il n'avoit garde de l'oublier. Il ſemble même que toutes les autres fraſes qu'il raporte, ne ſoient-là qu'en faveur de celle-ci : & il la place à la fin, comme s'il la gardoit exprés pour la bonne bouche du Lecteur. Pour moy, je ne puis la regarder que comme une choſe mauvaiſe, qui cependant ne peut pas faire beaucoup de mal, n'y ayant pas grand nez dans cet endroit-là, non plus que dans le reſte de ſa piece. Il eſt certain que pareilles choſes ne plairont pas aux perſonnes de bon ſens, & particulierement à ces fins Critiques, dont un Poëte a dit, *Tu qui naſute ſcripta diſtringis mea. Vous qui avec un bon nez examinez mes Ouvrages.* En verité une Remueuſe ſeroit mieux à cet Ecrivain qu'un Lecteur, puiſque ſans y prendre garde, il a fait luy même dans ſa chemiſe la choſe dont il parle : Car non-ſeulement il ſalit d'une vilenie les feüillets de ſon livre, mais il ajoute encore l'ignorance à la malhonêteté.

Si cette fraſe indécente étoit en uſage dans la Langue Franço ſe, le plus honéte de tous les Dictionaires, raillerie à part, auroit pû ne la pas oublier ; parce qu'il eſt

du devoir d'un Dictionaire, quelque ſerieux qu'il puiſſe être, de rapporter toutes les façons de parler qui ſont communément uſitées dans la Langue dont il traite : à cauſe que ſi ces expreſſions ſont mal ſéantes en certains endroits, il peut pourtant ſe trouver certaines circonſtances de temps, de lieu, de familiarité, de badinerie, & peut-être de ſerieux même, où quelques malhonêtes qu'elles paroiſſent, il n'eſt pas impoſſible qu'elles trouvent leur place à propos, & ſi je l'oſe dire, honêtement même : Car l'uſage conſacre tout. Mais pour la fraſe dont il s'agit, elle n'eſt nullement en uſage, puiſque s'il étoit queſtion d'exprimer une pareille action, la maniere commune de parler ne ſeroit point *chier dans ſa chemiſe*, mais *dans ſes chauſſes*. Ainſi ce Docteur eſt ſi peu habile, qu'il ne merite pas même qu'on l'appelle Docteur de la matiere dont il parle.

CHAPITRE XXVIII.

Remarques ſur quelques endroits de l'Ecriture ſainte, employez par le Cenſeur aux railleries de ſa Critique, particuliere-ment dans les ſept premiers feüillets dont je viens de parler.

LA plaiſanterie n'eût pas été bonne, ſi l'Ecriture ſainte n'en eût été. Il falloit bien que les bons mots de nôtre habile Homme fuſſent ſçellez de ce ſceau ſacré, pour donner du relief à ſon ſtile & de la hauteur à ſes Colibets. Pour cela il ne prend pas au hazard dans l'Ecriture les premiers endroits qu'il trouve; toutes ſortes de choſes n'auroient pas été propres à ſervir à ſes divertiſſemens; ſon jugement & ſa pieté paroiſſent également dans le choix qu'il en fait. Le caractere bouffon, & celui de l'Ecriture ſainte, ſont, comme l'on ſçait, deux choſes fort oppoſées; mais parmi ce qu'elle a de plus

grave, il y a dans l'ancien Teſtament un mot, ſur tout, le plus ſerieux qui ait jamais été dit; ECOUTE ISRAEL, JE SUIS LE SEIGNEUR TON DIEU, &c. mot qui demande toute la profondeur de nos reſpects, & toute l'étenduë de nos adorations. C'eſt juſtement celui-là qu'il ne peut, à ce qu'il dit, s'empêcher de prendre pour en faire la matiere de ſes bouffonneries. Un mot ſi ſaint, n'eſt-il pas ainſi dignement employé? Il dit pour s'excuſer, qu'*entendant les loüanges qu'un Orateur donne à ce Dictionaire, de quelque reſpect que l'eſprit ſoit prévenu pour les choſes ſaintes, il ne peut ſe défendre de l'idée qui luy vient d'abord là-deſſus, & qui luy rapelle la magnificence avec laquelle Moïſe montra autrefois aux Iſraëlites les Tables de la Loy ſur le mont Sinaï, &c.* Il faut aſſurément que ce reſpect ſoit bien foible pour le perdre ſi facilement à de ſi legeres occaſions. Ces manieres tromperuſes de s'excuſer d'une faute qu'on veut bien faire, ont un air impoſteur qui augmente encore le crime. Si on avoit effectivement dû reſpect pour des choſes qui en meritent tant, un eſprit qui ne pourroit pas ſe défendre de l'idée qui luy vient là-deſſus mal à propos, ſe défendroit au moins de la

mettre sur le papier & de la communiquer à des Lecteurs, dont l'imagination plus respectueuse, sans cela, ne l'auroit pas euë.

Ce n'est pas assez de l'ancienne Loy, il faut que la nouvelle ait aussi sa part. Il y a un terme qui la regarde, & qui est le fondement de l'une & de l'autre Religion: C'est la qualité d'Attente des Nations, que l'Ecriture donne au Messie; terme si divin, qui seul il exprime tout ce que l'une & l'autre Loy ont de grand, de saint, & d'auguste; si serieux pour nous, si digne de nos respects & de nos adorations; que seul il renferme l'objet des vœux & des soupirs des Patriarches & de tout le peuple de Dieu durant trois mille ans, l'objet de leur esperance & de la nôtre, le bonheur & le salut de toute la Terre. C'est justement ce terme qu'il va choisir, pour le faire servir de sujet à ses railleries, osant faire du Messie une comparaison bouffonne avec un livre qu'il veut mépriser. Un terme si adorable n'est-il pas mis à un bel usage?

Et l'Eglise Chrétienne n'aura-t-elle rien? Il n'a garde de l'oublier. Il faut bien que tout s'en sente. La profanation n'auroit pas son étenduë. En verité, j'ay honte moy-même, & je me reproche, de toucher ainsi,

quoique contraint, à des ſujets ſi ſacrez. Il y a dans les prieres de l'Egliſe un endroit, qui exprime en peu de mots l'affaire la plus ſerieuſe qui puiſſe nous regarder, l'affaire du bonheur ou du malheur éternel des hommes, un endroit qui nous met devant les yeux une peinture ſenſible de l'exactitude des jugemens de Dieu, capable de remplir de crainte le juſte & le ſcelerat, & non ſeulement d'effrayer, mais même de faire trembler les plus hardis & les plus impies : *Liber ſcriptus proferetur, in quo totum continetur, unde mundus judicetur :* C'eſt à cet endroit terrible qu'il a l'audace de s'adreſſer, pour redoubler ſes riſées. Jugez par-là du cœur & de l'eſprit de cet homme, qui avec des actions pareilles oſe encore ſe piquer de reſpect.

CHAPITRE XXIX.

Réponſe à un Brocard par où le Critique finit le diſcours contenu dans les ſept premiers feüillets.

NOSTRE Critique termine ſon diſcours par ces paroles; *il eſt temps*, dit-il, *de prendre un ton plus ſerieux.*

Un ſage peut bien quelquefois n'en être pas moins ſage pour contrefaire le fou; mais un fou n'eſt jamais plus fou que lorſqu'il contrefait le ſage. Tout ce ſerieux conſiſte à citer une Sentence fameuſe dans les Colleges, & ſur tout parmi les Hibernois, *Res eſt ſacra miſer. Un miſerable eſt une choſe ſacrée.*

Il attribuë la miſere au Dictionaire de l'Academie; ce qui revient à ce qu'il a déja dit, que ce livre étoit chargé de guenilles. J'ay ſuffiſamment montré cidevant, dans le Chapitre douziéme, lequel des deux livres en eſt chargé, le ſien, ou celui de ces Meſſieurs; faiſant voir ce qui peut s'appeller richeſſe, & ce qui doit s'appeller pauvreté dans des Ouvrages

de cette ſorte ; mais ſi l'on peut encore, à la faveur de l'occaſion qui ſe preſente, ajoûter un mot ſur ce ſujet ; qu'il jette les yeux ſur luy, & qu'il voïe de quelle maniere il fait luy-même le perſonnage d'un miſerable, dans les Vers qu'il a compoſé ſur ce Baſſin, dans leſquels, parlant de ſa Muſe, il caimande viſiblement quelque largeſſe ; & qui ſemblent n'être faits que pour faire cracher au baſſin. Quand il parle *du renouveau*, comme j'ay déja dit ailleurs, & qu'il s'écrie tout extaſié, *ô l'admirable reſervoir ; où l'on ne peut appercevoir aucun trou, fente ni crevace* ; & que n'étant pas content d'avoir parlé de *crevace*, il ajoûte encore cette élegante redite, *& que rien ne peut crevacer* ; & ces deux Vers, dont le premier eſt incomparable pour ſa merveilleuſe ceſure, *& ſon eau quoique fort penetrante & fluide, ne le peut nullement percer* ; ces expreſſions ſi poëtiques, ces mots de *crevace* & de *crevacer*, ne ſont-ils pas capables de faire crever de rire ? Et qu'appellera-t-on de la miſere dans un livre, ſi ce n'en eſt pas-là ? Les qualitez d'un grand Miniſtre ne ſont-elles pas dignement chantées par cet Horace ? Et le portrait qu'il en fait n'eſt-il pas doctement croqué ?

Sur ce pied, je ne ſçay à qui l'on

pourroit mieux comparer nôtre Censeur, avec son serieux & sa Sentence Hibernoise, qu'à ces hypocondriaques ; qui réduits quelquefois dans la derniere gueuserie, s'imaginent fort serieusement qu'ils sont des Rois opulents ; prenant leurs haillons pour des habits d'or, leur cabane pour un Palais, & les gens qui les vont voir par pitié ou par moquerie, pour leurs sujets & leur Cour ; croyant en même-temps que celui dont ils s'imaginent avoir l'état & le nom, est un de leurs Palefreniers, ou quelque autre miserable, qui se persuade qu'il est ce qu'ils pensent être eux-mêmes. Cette maladie est d'autant plus dangereuse, que consistant dans l'imagination, elle ne se peut guerir que par des remedes adroits & extraordinaires : & je ne serois pas mal satisfait de mes soins, si la réponse que je luy fais, le trouvant par hazard dans une disposition favorable, pouvoit en luy dessillant les yeux, faire une si belle Cure.

CHAPITRE XXX.

Remarque ſur ces Vers de la quatorziéme page.

Sçachez donc, vain & foible Dieu;
Qu'encor que dans le Ciel on vous ait donné place,
Et que vous pretendiez regenter le Parnaſſe,
On va vous debuſquer de l'un & l'autre lieu;
Que l'on va de ce pas vous declarer la guerre;
Qu'on va renverſer vos Autels, &c.

DANS ces Vers, nôtre Cenſeur s'étant applaudi à ſon ordinaire, declare la guerre à l'Academie, non pas de la maniere modeſte dont nous avons accoûtumé en ce pays ici de la declarer; mais à peu prés de l'air hautain dont le grand Seigneur la declare: c'eſt à dire, ne promettant rien de plus doux que de tout

tout renverſer : ſans penſer que cette declaration eſt ſouvent un conte qu'on fait ſans ſon hôte.

De peur même qu'on n'entende pas aſſez les menaces de ſon courroux, il les accompagne d'une comparaiſon pour éclaircir la matiere ; & il avertit le Dictionaire en ces termes. *Souvenez-vous*, dit-il, *d'Apollon, qui comblé de gloire fut culbuté du haut des Cieux, comme un Dieu trop audacieux. Que Jupiter l'envoya paître, &c. Vous ſerez de même chaſſé, & du rang des Dieux effacé, du moment que cette Critique, aura pû devenir publique.*

N'en déplaiſe à ſa Hauteſſe, il me permettra de luy dire, que ſa comparaiſon ne quadre pas à ſon deſſein ; puiſqu'Apollon ne fut point banni du Ciel pour avoir voulu, comme il reproche à Meſſieurs de l'Academie, s'ériger en Maître, & prendre trop d'autorité ; mais au contraire, pour avoir voulu demeurer caché par un excés de douleur, & quitter le noble emploi d'éclairer le monde. Il permettra auſſi, luy qui avertit les autres, qu'on l'avertiſſe à ſon tour, avec tout le reſpect qui luy eſt dû, qu'on ne dit point debuſquer de l'un & * l'autre lieu, mais

* La meſure du Vers fait voir que le *de* qui manque ici, n'eſt pas une faute d'impreſſion, mais une faute de langage.

de l'un & de l'autre lieu ; ſi ce n'eſt peut-être dans l'étude d'un Procureur, où la robe dans laquelle il eſt dépeint pourroit faire croire qu'il auroit pris cette façon de parler. Cependant quelque Procureur qu'on puiſſe être, il n'eſt pas permis, en écrivant ſur un ſujet comme celui-ci, de voler ainſi la Langue Françoiſe, en luy ôtant un article. Peut-être qu'en declarant la guerre à l'Academie, il a voulu faire les premiers actes d'hoſtilitez par ce vol, & par un ſoufflet donné à Ronſard: La rigueur du Vers, qui ne luy permettoit pas de s'étendre, pouvoit l'avoir mis de mauvaiſe humeur, mais cela ne devoit pas aller juſqu'à eſtropier le François. Ces fautes cependant, telles qu'elles ſont, ne ſont pas des plus groſſes de nôtre Cynique. Celles que nous trouverons dans la ſuite ſont bien d'un autre nature. C'eſt pourquoi pour répondre à ſa declaration de guerre, on croit avoir droit de luy dire;

Sçachez donc, foible & vain Cenſeur,
Que puiſque vous avez l'audace,
De vouloir regenter les Maîtres du Parnaſſe;
Ecolier, vous aurez affaire au Correcteur;
Qu'on reglera vôtre conduite;
Et qu'Apollon, par vous, inſolemment traité;
Implora, contre vous, les armes dont le Scythe
Armat dans le devoir l'Eſclave revolté.

CHAPITRE XXXI.

Touchant la premiere remarque Critique.

JUSQU'ICI nôtre Cynique n'a fait encore qu'aboyer ; mais le voici qui commence à vouloir mordre. Tout ce qui a precedé n'a été que bouffonneries & brocards frivoles, comme pour préluder ; mais le voici qui entre en lice, & qui se dispose à porter ses coups.

Le premier est contre cet endroit de l'Epître. *Sire, l'Academie, ne peut se refuser la gloire, de publier son Dictionaire sous les auspices de son Auguste Protecteur.* On soûtient, dit-il, que le commencement de cette Epître, peche contre le bon sens, & que même il frise le galimathias. Ce sont ses termes ; & c'est ce qu'il tâche de prouver en quatre Articles, que nous allons examiner chacun en particulier.

CHAPITRE XXXII.

Réponſe au premier article de la premiere Remarque.

LE premier article débute par cette comparaiſon railleuſe, dont j'ay déja parlé; que le Cenſeur fait du Dictionaire avec le Meſſie, dans cette auguſte & adorable qualité d'Attente des Nations, que ce mauvais plaiſant (c'eſt avec peine que je le raporte) prend de JESUS-CHRIST, pour l'appliquer à ce Dictionaire. Voilà quel eſt ſon exorde. Peu aprés il fait le raiſonnement qui ſuit.

» *La publication de ce livre ne pouvant être conſiderée que comme le payement d'une dette, il étoit du bon ſens de commencer cette Epître par des excuſes ſur un ſi extraordinaire retardement, mais comme un début ſi naturel paroiſſoit trop plat & trop ſimple, l'Académie a crû de prendre un tour plus noble & plus pompeux, en diſant qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon livre ſous les auſpices de ſon illuſtre Protecteur. Un homme qui ſeroit*

debiteur d'une groſſe ſomme d'argent « depuis pluſieurs années, ne ſeroit-il pas « bien plaiſant de venir dire à ſon Creancier, je ne puis me refuſer la gloire de « vous payer ce que je vous dois depuis « tant d'années.

A cette objection, la réponſe n'eſt pas difficile. Cette dette eſt glorieuſe, ou elle ne l'eſt pas: ſi elle n'eſt pas glorieuſe; ſans doute il n'y aura point de gloire à la payer, & il ſera ridicule de dire, je ne puis me refuſer la gloire de vous payer ce que je vous dois: mais ſi la dette eſt glorieuſe, cette maniere de parler eſt juſte.

Où pourroit-il s'en trouver une plus glorieuſe pour un Corps de gens de Lettres, que de ſe voir engagez, par le choix & par les bienfaits du premier Monarque du monde, à luy compoſer un livre, qui ſoit la regle, & pour ainſi dire, l'Oracle de ſa Langue? Quelle preuve de merite! quelle diſtinction éclatante, d'être choiſi par LOUIS-LE GRAND, pour luy marquer les preceptes de ſon langage, & de preſcrire, en quelque façon, des Loix à celui, qui en donne à toute la Terre! Si toute la Compagnie des Docteurs d'une fameuſe Ecole d'Italie, ſe fit autrefois un honneur ſi grand, du Commandement qu'elle reçût d'un Roy d'Angleterre, de luy écrire

des Principes de ſanté ; Combien à plus forte raiſon l'Academie Françoiſe eſt-elle honorée par le choix dont nous parlons ; & quelle gloire n'eſt-ce pas pour elle, de payer une dette de cette nature ?

A preſent à l'égard du temps qu'il y a qu'on la doit, bien loin de nuire, il ne peut que faire honneur ; puiſque la dette n'en eſt que mieux payée, & que ce temps a été volontiers accordé par cet Auguſte Creancier, qui juſte & éclairé comme il eſt ſur toutes choſes, ſçavoit tres-bien, que ſur un pareil ſujet, il n'en falloit pas moins pour le ſatisfaire.

Voilà la réponſe à la premiere difficulté du Critique ; à laquelle cependant on n'étoit pas obligé de répondre ainſi dans les formes, puiſqu'ayant les vûës fauſſes comme il les a, il fait tomber ici le mot de *gloire* ſur celui de *payer la dette*, ou ce qui eſt la même choſe, de *publier le livre* ; au lieu que le bon ſens fait voir ſuffiſamment, que ce mot tombe ſur celui d'*auſpices* ; & que l'Academie ne parle pas de la gloire de payer ſa dette, ou de publier ſimplement ſon Dictionaire, mais de la gloire de le publier ſous les auſpices du Roy.

Il me reſte encore une choſe à faire,

avant de conclure cet article : c'eſt de demander à nôtre Cenſeur, ſi c'eſt auſſi pour contrequarrer l'Academie, qu'il ſe ſert de cette façon de parler, l'*Academie a crû* de prendre un tour, &c.* Car l'Academie ne croit pas qu'on puiſſe dire en François, *qu'on a crû de prendre.* Le verbe croire ne ſe conſtruit pas ainſi avec un *de* devant un infinitif. Si c'eſt donc pour braver ces Meſſieurs, en ſoufletant la Langue Françoiſe, que ce *de* eſt mis ; je me declarerai contre : Mais c'eſt peut-être auſſi pour faire reſtitution de celui dont j'ay parlé dans le chapitre 28. En ce cas je ne dis mot, ſinon que je loüe la conſcience du Critique, en faveur dequoi je luy paſſe ſon expreſſion de la lie du peuple.

* Je ſçay qu'il peut ſe gliſſer des fautes dans l'impreſſion : Je ne pretens pas même, que ſi ce que j'écris ici voit le jour, il en ſoit plus exempt qu'une infinité d'autres Ouvrages beaucoup meilleurs. L'Imprimeur peut, malgré mes ſoins, m'ôter un *de*, m'en ajoûter un : C'eſt dequoi un Auteur, n'eſt ni à couvert ni reſponſable. Mais dans la Critique à laquelle je répons ce *de* n'eſt pas de l'Imprimeur, il eſt de l'Auteur même ; témoin ce ſecond Vers d'un Sonnet au Roy, page 176. où la même diction paiſane ſe trouve,

Il me ſemble de voir Hercule hauſſer le bras,

Si ce *de* étoit une faute d'impreſſion, & qu'on

vinſt à le retrancher, il manqueroit une ſyllabe à ce Vers Alexandrin maſculin : Cependant, dira quelqu'un, il en auroit encore douze, qui eſt le nombre requis à cette ſorte de Vers, car la derniere ſyllabe du mot *Hercule*, ne fait point éliſion devant *hauſſer*, à cauſe que l' *h* de hauſſer eſt aſpirée : J'en demeure d'accord, ſi on ôtoit ce *de*, ce Vers Alexandrin maſculin auroit encore douze ſyllabes, & par conſequent avec ce *de* il en a une de trop. Cela eſt vray. Mais cela n'empêche pas que ce *de* ne ſoit neceſſaire au nombre de ſes ſyllabes. Comment cela, dira-t-on ? Voici comment. Il eſt quelquefois des miracles de ſcience ; Celui-ci eſt un miracle de l'ignorance de nôtre Critique. Ce *de* eſt tout à la fois ſuperflus & neceſſaire au nombre des ſyllabes de ſon vers ; parce que ſi on l'ôtoit, le premier Hemiſtiche, qui doit avoir ſix ſyllabes, n'en auroit que cinq : mais qu'on l'ôte ou qu'on le laiſſe, il en reſte toûjours ſept au ſecond Hemiſtiche, au lieu qu'il doit n'en avoir que ſix. En tout cela paroît la capacité de l'Auteur, & l'on voit avec quelle confiance on doit s'en raporter à ſon ſentiment, touchant les difficultez & les doutes tant de la Poeſie que de la Proſe Françoiſe.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIII.

Réponse au second article.

LE Censeur commence le second article par cette maniere de Syllogisme sorite.

Premiere Proposition.

L'Academie dit, qu'elle ne peut se refuser la gloire de publier son Dictionaire. Une semblable maniere de parler, marque naturellement une occasion favorable, qui se presentant d'elle-même subitement, nous invite d'en profiter.

Seconde Proposition.

Mais l'Academie a-t-elle lieu de parler de cette maniere? Quelle est l'occasion qui se presente ici? Donc, &c.

Voilà son raisonnement: Voici ce que j'y répons.

La premiere Proposition de cet argument n'est point prouvée; & on n'est pas obligé d'en convenir sans preuve, puisqu'assurément elle ne passera nulle part pour un axiome. Pardessus cela elle est

fauſſe ? Car le ſens commun fait voir, que pour dire qu'on ne peut ſe refuſer la gloire de faire quelque choſe, il n'eſt pas neceſſaire que l'on y ſoit invité par une occaſion favorable, qui ſe preſente d'elle-même ſubitement : Mais il ſuffit, qu'on ſoit dans le pouvoir de s'accorder cette gloire, & dans l'impuiſſance de ſe la refuſer, ſans examiner ſi l'occaſion eſt ſubite ou non, ni même ſi elle eſt favorable, ou ſi elle ne l'eſt pas.

Pour ſa ſeconde Propoſition, quand elle ſeroit vraie ; la precedente étant fauſſe, ſon argument ne vaudroit rien : mais elle eſt encore pour le moins auſſi fauſſe que la premiere. Il tâche de la prouver en diſant, que l'occaſion de publier le Dictionaire n'eſt pas ſubite, puiſqu'il y a trente ans qu'il eſt commencé. Ce raiſonnement eſt abſurde : car ce n'eſt pas lorſqu'on commence un livre, que l'occaſion de le publier eſt preſente ; c'eſt ſeulement lorſqu'il eſt achevé : Or le Dictionaire de l'Academie venoit d'être achevé, lorſqu'on en a fait l'Epître : Donc l'occaſion de le publier venoit de ſe preſenter : Donc le Critique ne ſçait ce qu'il dit, non plus dans la ſeconde propoſition de ſon argument, que dans la premiere. Par conſequent ne ſe trouvant point de raiſon dans

tout ſon raiſonnement, comment appeller cela ? Nous contenterons-nous de dire, *qu'il friſe luy-méme le galimathias*, luy qui le reproche aux autres ? C'eſt bien peu pour de ſi énormes abſurditez. Contentons-nous-en pourtant, & ſans conſequence faiſons luy grace du reſte pour cet article, en attendant que nous voyons s'il ſera plus raiſonnable dans les autres.

CHAPITRE XXXIV.

Réponſe au troiſiéme article.

DANS cet article nôtre Critique forme un ſecond raiſonnement, que voici.

Premiere Propoſition.

S'il y a de la gloire à publier un livre, cette gloire ne peut provenir que de deux cauſes, ou de l'excellence de l'Ouvrage que l'on publie, ou de ce qu'on a employé beaucoup moins de temps qu'il n'en falloit pour le compoſer.

Seconde Propoſition.

Il ne convient pas à l'Academie, de

tirer gloire de l'excellence de son Ouvrage, & encore moins de l'anticipation du temps.

Conclusion.

Elle ne doit donc pas dire, qu'elle ne peut se refuser la gloire de le publier.

Ce raisonnement est mauvais par plusieurs raisons.

Premierement, parce qu'il continuë de faire la même faute, & de prendre le même travers, qu'il a pris dans l'article precedent; faisant tomber le mot de gloire sur l'action de publier le livre; au lieu qu'il tombe naturellement, comme nous l'avons dit, sur le mot d'auspices. Ainsi se tuer de faire des argumens de la sorte, contre une chose qui n'est pas; c'est s'escrimer contre son ombre, & semblable à un Dom Quichot, se forger des chimeres pour les combatre.

En second lieu, cet argument cloche encore par un autre endroit. C'est qu'aussibien que dans celui de l'article precedent, la premiere proposition est fausse, & doublement fausse.

Premierement, il n'est pas vray de dire, que la gloire de publier un livre ne puisse venir que de deux causes; puisqu'outre les deux que le Critique raporte, elle

peut venir encore de l'honneur d'avoir été choisi par un grand Monarque pour le composer, de l'honneur de porter à son frontispice le nom du plus grand Roy de la Terre, de l'honneur qui peut se tirer de-la dignité du sujet, & de plusieurs autres causes qui pourroient se rencontrer. Voilà la premiere fausseté de cette proposition : Voici la seconde.

La seconde fausseté de cette premiere proposition est, que des deux causes de gloire que nôtre Censeur assigne, l'une qui se prend de l'excellence de l'Ouvrage, l'autre d'y avoir employé moins de temps qu'il n'en falloit, il n'y a que la premiere qui soit vraie ; l'autre ne pouvant pas être un sujet de gloire, puisque moins qu'il ne faut est essentiellement un défaut quelque part qu'il se rencontre, principalement en ce sujet ici, où non seulement moins de temps qu'il ne faut est un défaut de temps, mais encore une source de défauts dans la composition d'un livre, qui ne peut être bon, à moins qu'on n'y donne le temps necessaire.

Que sert aprés cela, que la seconde proposition soit vraie ou fausse, quand l'argument est plus que sapé par la double fausseté de la premiere ? Mais pour faire voir qu'il n'y a rien dans les rai-

ſonnemens de cet Homme-là où ſoit ſeulement le ſens commun ; Je veux bien montrer encore par ſurcroi les abſurditez de la ſeconde, quoique cela ſoit ſuperflus. *Il ne convient pas à l'Academie*, dit-il, *de tirer gloire de ſon Ouvrage.* On pourroit combattre cette propoſition par les exemples, que j'ay déja raportez, d'Ovide & d'Horace dans le Chapitre 22. Cependant je veux la laiſſer paſſer, en faveur de la modeſtie des Auteurs dont il s'agit. Mais quand elle ſeroit vraie, à quoy pourroit-elle ſervir ? L'Academie ne penſe point à ſe glorifier de l'excellence de ſon livre. Elle ſe glorifie ſeulement de l'honneur que le Roy luy fait de ſouffrir, qu'un Nom auſſi auguſte que le ſien, ſoit mis à la tête de cet Ouvrage.

L'Academie, dit-il enſuite, *ne peut pas tirer gloire de l'anticipation du temps.* Que ſert encore cette remarque ? Auſſi ſe gardera-t-elle bien d'y penſer, puiſqu'au contraire elle ſe fait un honneur, d'avoir employé à ce travail tout le temps, que demandoit la nature de ſon ſujet, & le zele qu'on doit avoir pour la Majeſté du Prince, pour qui elle a travaillé.

Les premiſſes étant donc ſi abſurdes ; il ne faut pas s'étonner, que la conſequence le ſoit.

Voilà déja deux raiſonnemens de nôtre Cynique, l'un dans l'article precedent, l'autre dans celui-ci, qui ſont tous deux pitoyables. C'eſt pourquoi je ne puis pas honêtement me contenter de dire ici, comme j'ay fait ci-deſſus, qu'il friſe le galimathias. Le voyant tomber ſi ſouvent dans les mêmes fautes, quelque envie que j'aie de l'épargner, je ne puis me diſpenſer de dire au moins dans cet endroit, qu'il friſe auſſi l'ignorance.

CHAPITRE XXXV.

Réponſe au quatriéme article.

ICI le Critique ſemble vouloir approcher le bon ſens, & aprés tant de détours inutiles, il vient enfin à conduire le mot de gloire ſur celui d'auſpices, auquel il doit naturellement ſe raporter. Mais il pretend, qu'en ce ſens, l'Academie manque encore plus que dans les autres; ce qu'il tâche de prouver par la définition que l'Academie même donne du mot d'auſpices. Elle dit, que ce mot ſe prend pour la bonne fortune, l'appui & la faveur de quelqu'un. De là nôtre Auteur conclud, qu'au lieu du mot de gloire,

il falloit mettre celui de bonheur.

N'eſt-ce pas là une penſée qui s'accommode bien avec ces définitions ? Si auſpices & bonne fortune ſont la même choſe ; auſpices & bonheur ſont donc auſſi la même choſe ; car bonne fortune & bonheur en ce cas, ne ſont qu'un : Ainſi, dire que l'Académie n'a pû ſe refuſer le bonheur de publier ſon livre ſous les auſpices du Roy, ce ſeroit dire qu'elle n'a pû ſe refuſer le bonheur de publier ſon livre ſous le bonheur du Roy. Cela n'eſt-il pas d'un goût bien exquis, & n'eſt-ce pas là un habile Homme à conſulter, pour profiter de ſes avis ? Ces deux bonheurs produiroient une eſpece de pleonaſme ridicule ; puiſque le ſecond marque ſuffiſamment le premier, ſans qu'il ſoit beſoin de l'exprimer.

Aprés cette belle réflexion, il finit ainſi ſon diſcours. *Dire que l'Academie ne peut ſe refuſer la gloire de publier ſon Dictionnaire ſous les auſpices du Roy, c'eſt parler auſſi improprement que ſi elle diſoit, qu'elle ne peut ſe refuſer la gloire d'être échauffée par les rayons du Soleil, ou de recevoir la fraîcheur de l'ombre d'un arbre.* Comment peut-on faire de pareils raiſonnemens ? Comment peut-on être aſſez groſſier pour ne voir pas l'extrême

diſparité, qui ſe trouve entre ces choſes ?

Quand on compare le Roy au Soleil, ce n'eſt pas pour luy attribuer les défauts que cet aſtre peut avoir; mais pour marquer les perfections de l'un, par celles de l'autre.

Si le Roy étoit, comme le Soleil ou comme un arbre, ſans diſcernement & ſans choix, ce pourroit être une choſe auſſi ridicule, de dire, *la gloire d'agir ſous les auſpices du Roy*, comme de dire, *la gloire d'être échauffé par les royons du Soleil, ou la gloire de recevoir de la fraîcheur de l'ombre d'un arbre*; Mais il y a cette difference, que le Soleil partage également ſa chaleur, & un arbre ſa fraîcheur aux bons & aux méchans, aux ſçavans & aux ignorans, aux gens de mérite & aux ſots; au lieu que le Roy, plein d'eſtime pour la vertu, qu'il connoît & qu'il pratique, ne partage ſa faveur, ſon bonheur, & ſon appui, qu'aux perſonnes où elle éclate. C'eſt pourquoi la gloire de pouvoir faire quelque choſe ſous les auſpices du Roy, n'eſt pas une gloire médiocre, ni un avantage du commun.

Au reſte je ne comprens pas avec quelle inſolence, un Auteur comme celui-ci, oſe

dans une impertinente piece de Vers, qui ſuit ce diſcours, dire, qu'on peut pecher ſurement ſous les auſpices de ce Monarque, qu'il ſçache, le temeraire, que le Roy ne donne ni appui ni faveur aux vices, & qu'une muſe auſſi indiſcrete que la ſienne, eſt bien-heureuſe, aprés de ſi inſolens propos, de trouver un Prince qui n'eſt pas moins grand par ſa clemence, que par ſes autres qualitez heroïques.

Voilà donc trois raiſonnemens ſur le même ſujet, qui ne valent pas mieux l'un que l'autre. Je me ſuis contenté par grace de dire du premier, pour me ſervir des termes de ce Cenſeur, qu'il friſoit le galimathias. J'ay dit en voyant le ſecond, qu'en faire deux ſi mauvais tout de ſuite, c'étoit friſer l'ignorance : Que dirons-nous du troiſiéme, ſinon qu'il friſe l'extravagance ? On ne peut refuſer à l'Auteur de ces trois raiſonnemens, la gloire d'être orné de ces trois friſures.

CHAPITRE XXXVI.

Réponſe à la ſeconde Remarque.

LEs mots de prevoyance, de prudence, & de ſageſſe même, ne répondoient qu'imparfaitement à nos idées, dit l'Epître du Dictionaire. Là-deſſus le Critique fait cette remarque. Cette fraſe, dit-il, eſt une gradation, c'eſt à-dire, une maniere de parler dans laquelle le mot qui ſuit doit encherir ſur celui qui precede, comme l'adverbe *même* joint au mot de *ſageſſe* le fait voir : Ainſi le mot de ſageſſe doit encherir ſur celui de prudence, c'eſt-à-dire, ſignifier quelque choſe de plus. Mais, continuë-t-il, ſelon le Dictionaire la ſageſſe n'eſt qu'une prudence ; car le Dictionaire définit la ſageſſe par le mot de prudence, circonſpection, bonne conduite dans le cours de la vie : Elle ne peut donc pas encherir ſur le mot de prudence. Voilà le raiſonnement du Critique. Voici ma réponſe.

La définition de ſageſſe raportée par le Cenſeur, combat évidemment la gradation

de l'Epître. On ne peut pas en diſconvenir.

Ainſi de trois choſes, l'une eſt veritable, ou que la gradation de l'Epître n'eſt pas juſte, ou que la définition eſt mauvaiſe, ou que le Critique eſt un fourbe qui fait un faux expoſé.

Premierement, pour ce qui eſt de la gradation de l'Epître, elle eſt juſte ou non, indépendamment de la définition du Dictionaire. Car ce n'eſt pas cette définition qui fait que le mot de ſageſſe encherit ou n'encherit pas ſur celui de prudence, l'uſage ayant reglé ces choſes avant que le Dictionaire fût fait. Conſiderons-les donc telles qu'elles ſont en elles-mêmes, & voyons exactement ce que ces mots ſignifient.

Pour démêler cette matiere à fonds, il eſt bon de la prendre dés ſon origine.

Selon la diſtribution ordinaire des Philoſophes, les vertus de l'entendement ſont deux; la premiere, qui ne raiſonne point, & s'appelle Intelligence; la ſeconde, qui raiſonne, & s'appelle Science.

Cette ſeconde ſe diviſe en quatre parties, dont deux ſont ſpeculatives, & deux pratiques,

Les deux ſpeculatives, ſont la ſcience des choſes ſublimes, & la ſcience des choſes inferieures

Les deux pratiques, ſont la Prudence & l'Art.

Or l'uſage des Philoſophes, qui eſt reçû dans le monde, c'eſt d'appeller ſageſſe la premiere des deux parties ſpeculatives, c'eſt-àdire, la ſcience des choſes ſublimes.

Et le commun uſage des hommes, eſt d'appeller auſſi ſageſſe la premiere des deux parties pratiques, c'eſt-à-dire, la Prudence.

Ainſi le mot de ſageſſe ſignifie deux choſes, à ſçavoir, la prudence ou bonne conduite dans le cours de la vie, & en même-temps la connoiſſance des choſes.

Voilà ſa juſte & exacte définition.

Par conſequent le mot de ſageſſe ſignifie plus que le ſimple mot de prudence; d'où il s'enſuit, que la gradation eſt bonne, & que Meſſieurs de l'Academie ont parlé tres-juſte dans leur Epître.

Voilà déja une de nos trois choſes, qui eſt montrée fauſſe. Venons à la ſeconde, & voyons ce qui en eſt.

Pour cela il faut ouvrir le Dictionaire, & examiner la définition qu'il nous donne du mot de ſageſſe. Que veut dire ceci? Je l'ouvre, & j'y trouve preciſément la même définition que je viens de donner, & que j'ay démontré juſte. Le Dictionaire

dit en propres termes la même choſe que je viens de prouver, à ſçavoir, que la ſageſſe eſt non ſeulement une prudence, une circonſpection, une bonne conduite dans le cours de la vie, mais encore la connoiſſance des choſes, ſoit naturelle, ſoit acquiſe.

Mais quoy ? nôtre Critique n'en raporte pas tant, & ne nous cite que ces mots, prudence, circonſpection, bonne conduite dans le cours de la vie. Qu'eſt-ce que cela ? Le Dictionaire que j'ay, eſt-ce celui de l'Academie ? Ne me trompai-je point ? N'ay-je point pris celui de Richelet, ou de Furetiere, pour celui de ces Meſſieurs ? Un homme qui ſe mêle d'écrire, voudroit-il citer faux, mentir comme un malhonête, en impoſer impudemment au public ? L'impoſture eſt-elle un caractere attaché aux livres d'Hollande, ou qui font ſemblant d'en venir ? Je ne ſçay qu'en dire. Mais ce que je ſçay, c'eſt que je ne me trompe point, que le Dictionaire que j'ay en main eſt celui de l'Academie, & qu'il ne reſte de vray que la derniere de nos trois propoſitions, à ſçavoir, que le Cenſeur eſt un fourbe, qui pour ſe faire une matiere de critiquer ſur un livre où il n'en trouve point, coupe une définition par la moitié, & nous

en donne une partie qu'il assure être le tout, afin d'avoir lieu de blâmer ce qui ne merite que des loüanges & des applaudissemens.

Mais s'il y a quelqu'un à taxer de la faute qu'il reprend si injustement ici, c'est luy. Il se démentiroit, & il ne seroit pas semblable à luy-même, s'il manquoit une fois de tomber effectivement dans les fautes qu'il reproche aux autres avec injustice. Il condamne une gradation qui est reguliere & belle, & il n'y a qu'un moment qu'il vient d'en faire une défectueuse.

Pour la trouver, je ne vais pas chercher plus loin que la remarque precedente, qui commence ainsi, page 15. *On soûtient que le commencement de cette Epître peche contre le bon sens, & que même il frise le galimathias.*

Par son propre raisonnement, le mot *même*, dont il se sert, marque une gradation, où la seconde chose doit encherir sur la premiere : Mais le vice de friser le galimathias encherit-il sur celuj de pecher contre le bon sens ? Friser le galimathias, c'est au plus tirer sur l'embroüillé & le confus ; Or je demande si une fraſe embaraſſée est pire qu'une fraſe qui peche contre la raison. J'en fais jûges ceux qui

en ont, & je les prie de juger en même-temps de l'impudence d'un pareil homme.

CHAPITRE XXXVII.

Réponſe à la troiſiéme Remarque.

MAis où trouver, dit l'Epître, *des termes pour raconter les merveilles de vôtre Regne? que l'on remonte de ſiecle en ſiecle, on ne trouvera rien de comparable au ſpectacle, qui fait aujourd'hui l'attention de l'Univers.*

Ne ſemble-t-il pas, reprend le Cenſeur, *que le ſpectacle eſt quelque choſe de different des autres merveilles que le Roy a faites dans ſon Regne?*

Pour répondre à cette queſtion, il n'y a qu'un non à dire. Et effectivement, ſi on s'en raporte à ce qu'il en ſemble, comme le Critique le demande, il n'y a point d'homme, qui ait le ſens commun, à qui naturellement il ne ſemble en liſant cette Epître, que par ce mot de ſpectacle, l'Academie entend toutes les merveilles du Regne de Loüis le Grand. Car c'eſt de toutes

toutes ces merveilles enſemble, qu'il s'agit en cet endroit. On voit aſſez que c'eſt le ſujet qu'elle ſe propoſe ; & un Lecteur, à moins d'avoir l'eſprit de travers, ne va pas en liſant ſe détourner du ſujet dont il s'agit, pour s'en faire un à ſa fantaiſie.

Le goût de nôtre Critique eſt ſi mauvais, que la preuve même qu'il apporte pour appuyer ſon ſentiment, luy eſt contraire, & établit celui que je ſoûtiens : De ſorte que penſant faire des merveilles en citant un trait d'hiſtoire, ſes efforts deviennent des armes qu'il me fournit contre luy. L'empereur Claude donna, dit-il, au peuple Romain un fameux ſpectacle, qui fut le plaiſir d'un Combat naval, aprés avoir percé auparavant la montagne qui ſepare le Lac Fucin de la Riviere de Lyre. *On ſuppoſe*, continuë-t-il, *que quelque Orateur voulant loüer cet Empereur, luy tint le même langage que les Academiciens tiennent au Roy, & luy dît ; Mais où trouver des termes pour raconter les merveilles de vôtre Regne ? Qu'on remonte de ſiecle en ſiecle on ne trouvera rien de comparable au ſpectacle qui fait aujourd'hui l'attention de l'Univers. Ne jugeroit-on pas d'abord que cet Orateur parle de ce ſpectacle comme d'une choſe à part & differente des autres*

merveilles que cet Empereur auroit faites.

Qu'eſt-ce que d'avoir l'eſprit faux ? J'avouë que ſi cet Orateur parloit ainſi à l'Empereur Claude, à l'occaſion du ſpectacle de ce Combat naval, ce qu'il luy diroit s'entendroit naturellement de ce ſpectacle en particulier, comme du ſujet de ſon diſcours : Mais par la même raiſon, s'il avoit propoſé pour ſon ſujet toutes les merveilles du Regne de ce Prince, ce ſeroit de l'aſſemblage de toutes ces merveilles que la choſe devroit s'entendre, & quiconque l'entendroit d'un ſpectacle en particulier, n'auroit pas l'eſprit bien droit. Car un eſprit juſte raporte toûjours ce qui eſt dit au ſujet dont il eſt dit, & il n'appartient qu'à un étourdi de prendre le change. Ainſi la preuve de nôtre Cenſeur fait pour mon ſentiment, & établit le droit de l'Academie.

Il eſt vray que ſi on parloit de la ſorte le même jour que ce ſpectacle ſe ſeroit donné, l'occaſion preſente dont tous les eſprits ſeroient pleins pourroit cauſer quelque équivoque, qui obligeroit peut-être un Orateur bien prudent à changer ſes termes à cauſe de la conjoncture : Mais quand les choſes ne ſont point dans cette ſituation, ce ſeroit être ridicule & ſe dou-

ner des soins superflus, que de se précautionner contre des difficultez imaginaires & des inconveniens chimeriques ; sur tout quand une periode se trouve agreable, & qu'on ne pourroit la changer, sans diminuer de ses graces, soit en corrompant son harmonie & obscurciſſant sa netteté par quelque retranchement, soit en diminuant sa vivacité, & la rendant traînante ou fade par trop de longueur & trop d'explication, comme fait ici en Ecolier nôtre Censeur par la mal-adroite correction que cet ignorant Retheur a l'orgueil de proposer. Ce sont là les soins & les précautions qu'il n'appartient qu'aux habiles gens de prendre, au lieu de s'attacher mal à propos à satisfaire trois ou quatre esprits tortus, qui corrompent le bon sens par des reflexions alambiquées.

CHAPITRE XIXXVIII.

Plan de la réponſe à la quatriéme Remarque.

QUELQU'INJUSTE que ſoit une accuſation ; & quelque bon droit qu'on puiſſe avoir, il n'eſt pas aiſé de ſe défendre en auſſi peu de mots qu'on eſt attaqué. Peu de paroles ſuffiſent pour imputer de grands vices ; Et quelque certaine que ſoit la juſtice de vôtre cauſe, elle eſt quelquefois telle, qu'il faut un long diſcours pour la faire entendre. La queſtion dont il s'agit eſt à peu prés de cette nature. La faute qu'on impute à l'Academie, n'étant appuyée d'aucunes preuves, ni vraies ni apparentes, eſt conçûë en peu de mots, comme une injure dite à la volée ; mais parce que je ne laiſſe pas de vouloir y répondre à fonds ; je ſuis obligé, pour une juſtification parfaite, de faire des diſcuſſions & d'entrer dans un détail, qui demande un peu d'étenduë. C'eſt pourquoi aimant mieux être long qu'obſcur, & voulant donner un parfait éclairciſſement à cette matiere,

je la traiterai en dix Chapitres, dont le premier qui eſt celui-ci, contiendra le plan general de ma réponſe.

Le ſecond fera voir, que l'état de la queſtion eſt de ſçavoir, ſi la fraſe blâmée en cet endroit a un double ſens litteral, ou non.

Le troiſiéme expliquera quels ſont les moyens legitimes, qui ſont établis & reçûs pour fixer la ſignification d'une fraſe, c'eſt-à-dire, pour empêcher qu'elle n'ait un double ſens litteral; & fera voir que ces moyens ſont de deux ſortes, les uns dans la fraſe, & les autres hors de la fraſe.

Le 4. le 5. le 6. & le 7. Chapitre traiteront des moyens qui ſont dans la fraſe pour en déterminer le ſens, les appuyant par des exemples tirez des meilleurs Auteurs & du Critique même.

Le 8. & le 9. traiteront des moyens qui ſont hors de la fraſe, les prouvant auſſi par des exemples des meilleurs Auteurs, & du même Critique.

Le 10. fera voir que le ſens de l'expreſſion blâmée, dont il eſt queſtion ici, eſt déterminé par pluſieurs de ces moyens à une ſeule ſignification litterale, & que par conſequent elle n'a pas un double ſens litteral, comme le Critique avoit pretendu: Au lieu dequoi on verra, tant dans

ce même Chapitre, que dans quelques-uns de ceux que je viens de nommer, que ce Cenſeur, comme c'eſt ſa coûtume, a fait luy-même les fautes qu'il reproche ſans ſujet à l'Academie.

CHAPITRE XXXIX.

Quel eſt l'état de la queſtion dans la quatrième Remarque.

LA fraſe dont il eſt queſtion eſt celle-ci, tirée de la Preface de l'Academie. *C'eſt dans cet état où la Langue Françoiſe ſe trouve aujourd'hui, qu'a été compoſé ce Dictionaire.* Voici là-deſſus la remarque du Cenſeur.

Cette expreſſion eſt louche, dit-il, par le voiſinage de ces mots, *aujourd'hui qu'a été compoſé ce Dictionaire*; Car pouſuit-il, cela laiſſe d'abord quelque idée que c'eſt aujourd'hui que ce Dictionaire a été compoſé.

Enſuite comme ſi ce n'étoit pas aſſez s'ériger en maître que de condamner cette expreſſion, il s'ingere encore à la corriger, en marquant de quelle maniere il falloit

parler. On pouvoit facilement, dit-il, éviter ce défaut, en disant, *c'est dans cet état où se trouve aujourd'hui la Langue Françoise qu'a été composé ce Dictionaire.*

Voilà bien de l'esprit & de la délicatesse. Ce n'est plus Messieurs de l'Academie, c'est le Critique de leur Dictionaire, qu'il faut consulter sur le langage. C'est à luy à donner les décisions & à prescrire les manieres de parler. Les premiers Instituteurs de ce Corps celebre, ont bien peché contre cet axiome de Philosophie, qu'il ne faut point multiplier les estres sans necessité. A quoi bon choisir dans toute la France quarante Personnes des plus habiles, pour juger des mots ; puisqu'en voici un seul qui suffit, en qui se trouve la plenitude de la science, & la perfection du bon goût ; qui ramasse en luy seul plus de lumieres & d'experience que ces quarante n'en ont tous ensemble ; & qui non seulement leur montre leurs fautes, mais les corrige & leur enseigne la bonne maniere de parler.

Une si belle leçon merite bien d'être entenduë.

Pour cela il s'agit premierement de sçavoir ce que c'est qu'une expression louche.

Une expreſſion louche eſt celle, dont le ſens litteral eſt double.

Le Critique en un autre lieu nous en fournit trois exemples, qui conviennent à cette définition, quoiqu'il ne l'ait pas donnée. Cet Epithete eſt pris par metaphore de ceux qui ont la vûë louche, parce que de même que ces perſonnes ſemblent regarder en deux endroits à la fois, de même auſſi une fraſe de cette nature, ſemble par ſa ſignification regarder en même-temps deux choſes differentes.

Sur ce pied cette ſorte d'expreſſion n'eſt pas condamnable par elle-même, mais ſeulement par l'uſage qu'on en fait.

Car une fraſe n'étant qu'un moyen dont on ſe ſert pour executer le deſſein qu'on a touchant la communication de ſa penſée; une fraſe n'eſt bonne ou mauvaiſe qu'autant qu'elle répond ou ne répond pas à ce deſſein.

Ainſi cette réponſe fameuſe de l'Oracle au Capitaine qui vouloit faire la guerre aux Romains,

Aio te Æacida Romanos vincere poſſe?

Quoiqu'elle ſoit louche, & qu'elle ait évidemment un double ſens litteral, étoit cependant parfaitement bonne dans l'endroit où

où l'Oracle l'employa ; puiſqu'elle convenoit fort au deſſein qu'il devoit avoir alors de ne s'expliquer qu'ambigument, afin de cacher ſon ignorance, qu'il ne pouvoit couvrir que par une réponſe de cette ſorte.

Mais quand le deſſein qu'on doit avoir eſt de ſe faire entendre nettement, alors l'expreſſion louche eſt une vraie faute ; parce que c'eſt un moyen qui ne répond pas au deſſein pour lequel il eſt employé ; & c'eſt par-là que le Critique pretend ici blâmer l'expreſſion de l'Academie.

Pour juger donc ſi ces Meſſieurs ont tort ou non, il ne s'agit pas de ſçavoir ſi l'expreſſion louche eſt dans ſa place ou ſi elle n'y eſt pas ; il s'agit ſeulement de ſçavoir ſi effectivement c'eſt une expreſſion louche : & par conſequent il faut voir ſi elle répond à la définition qu'on vient d'en donner, c'eſt-à-dire, ſi elle a un double ſens litteral. C'eſt-là où toute la queſtion ſe reduit.

CHAPITRE XL.

Quels ſont les moyens qui ſervent à déterminer le ſens d'une fraſe.

POUR ſçavoir ſi l'expreſſion de l'Académie a un double ſens litteral, il ne s'agit que de deux choſes ; premierement, d'examiner quels ſont les moyens qui ſervent à déterminer le ſens d'une fraſe & à la fixer à une certaine ſignification, enſorte qu'elle ne puiſſe pas à la lettre en avoir en même-temps une autre ; & de conſiderer enſuite ſi pour cette fraſe il ſe trouve quelqu'un de ces moyens que l'on aura reconnu capables de produire un tel effet.

Ces moyens ſont de deux ſortes ; les uns dans la fraſe & les autres hors de la fraſe.

Ceux qui ſont dans la fraſe ſont encore de deux ſortes, à ſçavoir, ou toûjours neceſſaires, ou neceſſaires ſeulement quelquefois.

Ceux qui ſont toûjours neceſſaires ſont auſſi deux, à ſçavoir, la ſignification de

chaque mot en particulier, & la conſtruction grammaticale.

Les moyens quelquefois neceſſaires ſont quatre.

La place des mots.

La ponctuation de la fraſe, ou, les repos marquez entre les differentes parties.

L'accent des ſyllabes.

Et la quantité, c'eſt-à dire, la longueur ou la brieveté des voyelles, ou pour s'expliquer davantage, le temps plus ou moins long qu'une voyelle doit occuper dans la prononciation du mot où elle ſe trouve.

Les moyens qui ſont hors de la fraſe ne ſont pas toûjours neceſſaires, & ſont ceux-ci.

Les circonſtances du temps, du lieu, des perſonnes, ou de l'état du ſujet; & le raport qu'une fraſe peut avoir avec celles dont elle eſt precedée ou ſuivie dans le diſcours.

Lorſque le ſens d'une fraſe eſt determiné à une certaine ſignification litterale par quelqu'un de ces endroits; cela ſuffit pour empêcher qu'il ne puiſſe avec raiſon être en même-temps raporté litteralement à une autre ſignification, & par conſequent pour empêcher que la fraſe ne ſoit louche.

Les Chapitres ſuivans donneront ſur tout ceci des Exemples, qui éclairciront le ſujet, & qui doivent ſervir de preuves.

CHAPITRE XLI.

Exemples de la détermination du ſens de la fraſe, par les deux moyens toûjours neceſſaires qui ſont dans la fraſe même, à ſçavoir, la ſignification particuliere de chaque mot, & la conſtruction grammaticale.

CEs deux moyens ſont tels qu'ils ſont eſſentiellement neceſſaires à l'expreſſion du ſens de la fraſe; mais en même-temps ils ſont tels auſſi, que quelquefois ils ſuffiſent pour le déterminer à une ſeule ſignification litterale, & quelquefois ils ne ſuffiſent pas. Voici un exemple où ils ſuffiſent. Il eſt tiré d'un certain Vaudeville, qui quoique bas, ne laiſſe pas d'être propre à faire entendre ce que l'on veut dire ici.

La chaleur eſt grande.
Grande eſt la chaleur.

Cette fraſe, malgré la tranſpoſition des mots, a toûjours le même ſens litteral; parce qu'elle ſe trouve fixée ſuffiſamment par la ſignification de chacun de ſes mots, & par leur conſtruction grammaticale. Il n'en ſera pas de même d'une fraſe que l'on va voir dans le Chapitre ſuivant, où pardeſſus ces deux choſes la place des mots ſera encore neceſſaire pour la détermination du ſens.

CHAPITRE XLII.

Exemple de la détermination du ſens de la fraſe par la place des mots.

VOICI encore un exemple qui a raport avec le Chapitre precedent. C'eſt un Vers d'un ancien Poëte.

Un grand butin firent les Ennemis.

Cette fraſe n'a qu'un ſeul ſens litteral, qui ſe trouve ſuffiſamment déterminé par la ſignification particuliere de chaque terme, & par la Grammaire : de ſorte que la place ne ſert de rien à l'expreſſion du ſens, & quand on feroit des tranſpoſitions, ce ſeroit toûjours la même choſe. Ainſi qu'on diſe, *Un grand butin firent les Ennemis*, ou qu'on diſe, *les Ennemis firent un grand butin*, le même ſens ſubſiſte dans l'un & dans l'autre : Mais il n'en eſt pas de même dans la fraſe ſuivante, *David a tué Goliath.* La place des mots y eſt ſi neceſſaire pour la détermination du ſens, que ſi on la change, on fait

un ſens tout contraire, *Goliath a tué David.*

Si l'on veut en ſçavoir la raiſon, il n'eſt pas difficile de la dire. C'eſt qu'en François le nominatif & l'accuſatif n'ayant rien en eux-mêmes qui les diſtingue l'un de l'autre, il faut qu'ils empruntent leur diſtinction de quelque choſe étrangere : Ainſi dans la premiere fraſe, le nominatif du verbe *firent*, eſt marqué par la regle de Grammaire, qui veut qu'un verbe pluriel ait un nominatif pluriel ; par où l'on voit que n'y ayant de nom pluriel dans la fraſe que le ſeul mot *Ennemis*, il ſera le nominatif de *firent* en quelque place qu'il puiſſe être.

Mais dans la ſeconde fraſe tout eſt ſingulier : ainſi le nominatif du verbe eſt diſtingué ſeulement par la premiere place qui eſt celle, qui pour cet effet luy eſt aſſignée en cette rencontre. C'eſt pourquoi dans le ſecond Exemple, outre la ſignification particuliere de chaque mot & leur conſtruction grammaticale, la diſtinction de la place eſt encore neceſſaire pour la diſtinction du ſens.

CHAPITRE XLIII.

Exemple de la détermination du ſens par la ponctuation, c'eſt-à-dire, par les repos de la fraſe.

LEs repos de la fraſe ſont des poſes plus ou moins longues, obſervées en divers endroits ſelon que le ſens le demande, & marquées dans l'écriture par des virgules & par des points.

Il ne ſe prononce aucun diſcours, & il ne s'écrit rien où cela ne ſe rencontre.

Quelles confuſions, quelles équivoques, & quelles obſcuritez ne ſeroit-ce pas, ſi l'on prononçoit un diſcours tout de ſuite, ſans y diſtinguer les periodes ou les membres des periodes par aucun repos? Et que ſeroit-ce que les ouvrages de nos meilleurs Ecrivains, s'ils étoient écrits uniformement tout de ſuite, ſans les marques ordinaires de ces diſtinctions?

L'Ecriture ſainte, qu'il n'eſt pas indécent de mêler dans un raiſonnement ſerieux, peut nous en fournir le premier exemple.

De ſçavans Rabbins nous aſſurent, que d'abord elle a été écrite, comme je viens de dire, d'une maniere toute uniforme, ſans ſeparation, non ſeulement de fraſes, mais même de mots; comme ſi elle n'eût été toute entiere qu'un mot ſeul. Que ce ſentiment ſoit vray ou faux, il importe peu à nôtre ſujet: Mais ſuppoſons ſeulement qu'un livre fût écrit de cette maniere; combien de ſens differens ne ſouffriroient pas les mêmes lignes, qui par une juſte diſtinction de mots, de periodes, & de membres de periodes, pourroient être aiſément reduites à certaines ſignifications déterminées.

Il n'y a point de Pieces qui ne fourniſſent continuellement des exemples de cette conduite. En voici un qui eſt tiré du Prince des Orateurs. C'eſt d'une Lettre qu'il écrit à Lentulus, pour luy répondre ſur quelque choſe que cet ami l'avoit prié de luy faire ſçavoir. Voici ſes termes: *Virum enim excellentem & tibi tua præſtanti in eum liberalitate devinctum, non nihil ſuſpicantem propter aliquorum opinionem ſuæ cupiditatis te ab ſe alienatum, illa Epiſtola retinuiſti.*

Si on change de place la virgule qui eſt immediatement aprés *alienatum*, & qu'on la mette entre *Epiſtola* & *retinuiſti*, on

changera en même-temps le ſens de la fraſe; & au lieu que Ciceron dit, que Lentulus a retenu Pompée par ſa Lettre; il dira, qu'il en paroît éloigné par la même Lettre. Tant il eſt vray que le ſens de cette fraſe eſt déterminé à l'une de ces deux ſignifications par la place de la virgule; ce qui n'eſt point une expreſſion louche dans cet excellent Ouvrage, mais une expreſſion juſte & ſuffiſamment déterminée par un moyen legitime & en uſage, qui eſt la virgule ou le ſigne de repos mis en cet endroit: Outre que le ſens des fraſes precedentes, s'accorde encore avec cette virgule, comme par un ſurcroi de preuves, pour aſſurer abondamment la même ſignification.

Cet exemple ne ſuffit-il pas? En voici encore un du même Auteur dans la même Lettre. *Simul quod video, non, ut antehac putabam, novitati, eſſe inviſum meæ.*

N'eſt-il pas vray que ſi vous retranchez entierement la virgule, qui ſuit immediatement le mot *non*, vous changerez le ſens de la fraſe, & qu'au lieu de dire, comme fait Ciceron, qu'on n'a point porté envie à ſon état, cela voudra dire qu'on a porté envie à ſon état, mais non pas comme il le penſoit auparavant.

Un ſi admirable Ecrivain n'a pas farci ſes Lettres d'expreſſions louches; mais ſi le

ſens de ſes fraſes n'eſt pas toûjours déterminé par la ſeule Grammaire, il l'eſt du moins par les autres moyens qu'on peut employer legitimement pour cela : Ou ſi ces ſortes d'expreſſions ſont louches ; les divins écrits de ce Maître de l'Art en étant pleins, il eſt bien glorieux de pecher avec un ſi bon modele.

J'ay pris ces Exemples, non pas avec beaucoup de recherche, mais à l'ouverture du livre. Si l'on en vouloit de françois, Balzac & Voiture en pourroient fournir. Mais pourquoi en chercher ſi loin, quand nous en avons ſous la main dans nôtre incomparable Critique?

Je ne ſçaurois, dit-il en parlant du Dictionaire dans ſa neuviéme page, *me perſuader que la Sybille nommée Cumane, ou Amalthée, qui a prédit tant de choſes, n'en ait fait quelque mention.* Qu'on ôte la virgule qui ſuit immediatement le mot d'Amalthée, & que l'on écrive ainſi, *je ne ſçaurois me perſuader que la Sybille nommée Cumane, ou Amalthée qui a prédit tant de choſes, n'en ait fait quelque mention.* Si le Lecteur ne ſçait pas l'hiſtoire, & qu'il juge du ſens de la fraſe par la ſimple Lettre, ne croira-t-il pas que la Sybille Cumane & Amalthée ſont deux differentes perſonnes? Ainſi à moins qu'on

ne s'en raporte à la virgule, cette fraſe a un double ſens litteral, & le Lecteur qui n'eſt pas obligé de ſçavoir l'hiſtoire, ne ſçaura pas non plus s'il devra faire raporter le relatif *qui* à la Sybille Cumane, ou s'il devra le raporter à Amalthée comme à quelqu'autre Devineresſe du temps paſſé. Il ſemble même que naturellement on devroit être plus porté à ce dernier: Ainſi cette fraſe, ſi vous en ôtez la virgule, louche ſi vilainement, que des deux ſens qu'elle peut ſouffrir, l'un vray, l'autre faux, c'eſt juſtement le faux qui eſt le plus naturel.

Il eſt donc neceſſaire chez nôtre Cenſeur de recourir à la virgule; encore n'eſt-ce pas aſſez; car cette virgule même, placée comme elle eſt, n'a pas la force de déterminer entierement le ſens de ſa fraſe: tout ce qu'elle peut faire, c'eſt d'empêcher que le faux ne ſoit le plus naturellement choiſi. Ainſi elle la met ſeulement comme dans une eſpece d'équilibre entre le ſens vray & le faux; de ſorte qu'elle ne fait proprement que la rendre encore plus douteuſe, & par conſequent plus louche; laiſſant ſeulement à la connoiſſance de l'hiſtoire à ſuppléer au défaut de la Lettre, en déterminant ce que la Lettre laiſſe indécis dans cette expreſſion.

On voit par ces Exemples, que pour juger du sens d'une fraſe, on doit quelquefois avoir recours à la ponctuation, c'eſt-à-dire, aux marques des repos qu'on doit obſerver en la prononçant.

CHAPITRE XLIV.

Exemples de la détermination du ſens de la fraſe par l'accent & par la quantité.

L'ACCENT eſt quelquefois neceſſaire pour decider le ſens d'une expreſſion, comme on peut le voir dans ces exemples.

Ce lieu eſt ferme, ces mots écrits de cette maniere, ſignifient *que ce lieu eſt ſolide & aſſuré*: Mettez un accent aigu en la place du grave ſuppoſé ſur la derniere ſyllable de *ferme*, cela changera le ſens de la fraſe & ſignifira, que ce lieu eſt clos.

Les Langues étrangeres peuvent en fournir des Exemples auſſi-bien que la nôtre. En Italien *il braccio manco*, écrit ainſi ſans marque d'accent, ſignifie *le bras gauche*, écrit avec un accent ſur le dernier

o, il ſignifie que le bras a manqué. La Langue Latine, la Françoiſe, l'Italienne, & preſque toutes les autres, ont chacune pluſieurs mots de cette nature. La Langue Greque en a pluſieurs centaines, témoin le Recueil que Cyrille ou Philopone en a fait. Par conſequent l'accent eſt quelquefois neceſſaire à la déciſion du ſens.

Il en eſt de même de la quantité des ſyllabes, c'eſt à-dire, du temps plus ou moins long qu'une ſyllabe doit occuper dans la prononciation. Voici un Exemple Latin qui le fera voir.

Cette fraſe *evaſit turba*, ſi le dernier *a* eſt long, ſignifie il s'eſt échappé de la trouppe, & s'il eſt bref, cela ſignifie que la trouppe elle-même s'eſt échapée.

La choſe n'eſt pas non plus ſans exemple dans la Langue Françoiſe. Il y a des Bétes dans ce Jardin, ſi la premiere ſyllabe de Bétes eſt breve, cela ſignifie qu'il y a dans ce Jardin certaines plantes qu'on appelle de ce nom. Si cette premiere ſyllabe eſt longue, cela ſignifie qu'il y a des animaux brutes. J'ay retranché du mot la lettre ſ, par complaiſance pour nôtre Cenſeur, qui blâme beaucoup Meſſieurs de l'Academie de l'avoir laiſſée dans les mots où elle ne ſe prononce pas: &

effectivement les regles de l'Orthographe permettent de la retrancher si on veut.

Cela suffit pour faire connoître, que quelquefois l'accent, & quelquefois la quantité, sont necessaires à la determination du sens.

CHAPITRE XLV.

Exemples de la détermination du sens de la fraſe par des moyens hors d'elle, & premierement par les circonſtances du temps, du lieu, des perſonnes, ou de l'état du ſujet.

CEs circonſtances quelquefois ſont des moyens neceſſaires pour déterminer le ſens d'une fraſe, particulierement quand elle n'eſt point dans le tiſſu d'un diſcours, mais qu'elle eſt ſeule, & n'a relation avec nulle autre expreſſion preſente. En voici un exemple dans ces paroles Latines,

Quâ non putatis.

Cette fraſe ſeroit louche, c'eſt-à-dire,

qu'elle auroit un double ſens litteral, ſi la ſignification n'étoit déterminée par quelqu'un des raports que je viens preſentement de nommer : Car le mot *qua* eſt équivoque, pouvant être également, ou relatif, ou adverbe. Il peut être adverbe de lieu & ſignifier *par où*, & il peut être l'ablatif feminin du relatif *qui qua quod*, & en ce cas il pourroit avoir differentes ſignifications ſelon les differens antecedens qui ſeroient ſous-entendus, comme *quâ arbore*, *qua fronte*, *qua manu*, *&c.* Par où donc pourra-t-on decider pour l'un des deux, ſi cette fraſe eſt ſeule ? Et comment devineroit-on que le mot *horâ*, eſt ſous-entendu, ſi on ne voyoit ces paroles écrites ſur un Cadran ? Ainſi en cette rencontre le lieu & l'état du ſujet ſont les moyens, par leſquels le ſens de cette fraſe eſt déterminé, qui en ſeroit bien moins belle, s'il étoit déterminé par des moyens qui fuſſent dans la fraſe même.

Le raport du temps & des perſonnes ſert auſſi à confirmer cette détermination : Car le temps du Chriſtianiſme où nous vivons, & les perſonnes Religieuſes chez qui ce Cadran ſe trouve, ne permettent pas de douter, que ces paroles ne ſoient une deviſe morale, priſe de cet endroit de l'Evangile, *quâ hora non putatis filius hominis*

homnis venturus est, pour nous avertir d'être toûjours prêts, parce que l'heure de la mort nous est inconnuë.

Voilà comme le sens d'une fraſe peut être déterminé par les circonſtances du temps, du lieu, des perſonnes, du ſujet : & l'on voit par cet exemple, que ce tour, loin d'être un défaut, eſt quelquefois même un agrément, ce que l'on peut encore fort bien remarquer dans la fraſe blâmée avec ſi peu de raiſon & tant de groſſiereté par la remarque Critique, à laquelle j'ay répondu dans le Chapitre 37. de cette premiere partie.

CHAPITRE XLVI.

Exemples de la détermination du ſens d'une fraſe par le raport quelle doit avoir avec le ſens des expreſſions dont elle eſt precedée ou ſuivie dans le diſcours.

LORSQU'UNE fraſe eſt enfermée dans le tiſſu d'un diſcours, comme elle ne fait qu'un même tout avec celles qui l'accompagnent, ſon ſens doit s'accorder avec celui des autres periodes qui compoſent cette piece. Ainſi le ſens du diſcours ſuffira dans l'occaſion pour déterminer celui de la fraſe qui en fait partie. En voici un Exemple tiré du Prince des Poëtes Latins.

Hic illum vidi juvenem, Melibœe, quotannis
Biſſenos cui noſtra dies altaria fumant.

Quotannis tombe-t-il ſur *vidi* ou ſur

fumant ? Qui le decidera, si ce n'est le sens naturel de cette Piece, qui veut qu'en cette rencontre il tombe sur le dernier verbe ?

En voulez-vous un autre Exemple pris du même Auteur & du même Ouvrage ?

Formosam resonare doces Amaryllida sylvas.

Lequel des deux accusatifs est le regime de *doces*, & lequel est celui de *resonare* ?

La construction grammaticale, la place des mots, la ponctuation, l'accent, la quantité m'en dit-elle la moindre chose ? Rien du tout. Qui donc pourra me l'apprendre, si ce n'est le sens & le raport de cette frase avec le reste de l'Eglogue, qui me faisant connoître que ce discours s'adresse à un Berger, & qu'Amaryllis est une Bergere absente, me fait comprendre en même-temps, que ce Berger n'apprend pas à son Amaryllis à chanter les bois, puisqu'il est loin d'elle, mais aux bois à chanter la belle Amaryllis durant son absence.

Dira-t-on que l'Auteur sans défaut a dans les plus polis de ses Ouvrages des expressions louches ? Si l'on le dit, je

permets auſſi qu'on blâme l'Academie : Mais quand on pourroit les accuſer tous enſemble d'avoir mal parlé, au moins faut-il demeurer d'accord, qu'on doit du reſpect à l'Ecrit de nôtre venerable Cenſeur, où il ſe trouve auſſi des endroits qui auroient un double ſens litteral, & qui par conſequent ſeroient louches comme les autres, ſi le ſens naturel de ce qui ſuit, ou de ce qui précede, n'en déterminoit la ſignification : témoin cet exemple tiré de ſa 14. page, *mais il eſt temps*, dit-il, *de prendre un ton plus ſerieux & de dire aprés tant de pauvretez que ſi, &c.* Je demande à qui on attribura ces pauvretez, & ſi le ſens litteral de la fraſe les applique au Dictionaire, ou à l'Auteur même de la Critique ?

Il eſt aiſé de voir, qu'il ne les donne pas plus à l'un qu'à l'autre, & que ni par la conſtruction grammaticale, ni par quelqu'autre moyen qu'on puiſſe trouver dans cette expreſſion, on ne peut pas regler auquel des deux elles doivent ſe raporter. Il faut donc que ce ſoit le ſens des fraſes precedentes ou ſuivantes qui en decide : encore y a-t-il ceci à remarquer dans cet endroit de nôtre Cenſeur, que comme ſa Critique juſque-là n'eſt pleine que de fadaiſes & de veritables pauvretez, & que

ce qu'il cite du Dictionaire comme des pauvretez, ſont en effet de tres-bonnes choſes; ſi on vouloit luy faire juſtice, on devroit, ſelon même l'exactitude du bon ſens, entendre ſon mot de *pauvretez* de ſon propre diſcours, bien plûtôt que du Dictionaire de l'Academie.

Le livre de cet Auteur eſt tout rempli de ſemblables équivoques litterales; & ſans ſortir de la même page, ne s'en trouve-t-il pas une dans ces deux Vers,

Que Jupiter l'envoya paître,
Quoiqu'il jouât du violon?

A quoy ſe raporte le pronom *il* nominatif du verbe *jouât*? Eſt-ce à Jupiter, ou à celui que Jupiter envoya paître? le ſens l'attribuë au dernier; mais la ſimple Lettre ne le donne pas plus à l'un qu'à l'autre.

Il y en a encore une dans la page 30. où pour railler l'Academie le Critique dit,

Elle ne peut errer de même que l'Egliſe.

Le ſens litteral de ce Vers eſt équivoque, parce que ces mots *de même*, peuvent grammaticalement ſe raporter au verbe *peut* ou au verbe *errer*. S'ils ſe raportent

au verbe *errer*, cela voudra dire que l'Academie ne peut errer comme erre l'Egliſe. Ce ſens-là même eſt, ſelon la Grammaire, le plus naturel en cette fraſe; parce que l'adverbe en cette rencontre doit grammaticalement ſe raporter au verbe le plus prés de luy. L'Auteur auroit pû ôter l'ambiguité & déterminer le ſens par un changement de place, en tranſpoſant les émiſtiches de cette maniere,

De même que l'Egliſe, elle ne peut errer.

Alors l'adverbe *de même* ſe ſeroit raporté au verbe *peut* qui auroit été le plus prés.

La raiſon s'y ſeroit trouvée. Mais la rime n'y auroit pas été, n'y ayant donc rien dans cette fraſe qui en détermine tout-à-fait le ſens, celui qui l'a faite ſera contraint de convenir qu'elle eſt louche, s'il ne convient que le ſens d'une fraſe peut-être ſuffiſamment déterminé par l'état du ſujet, ou par le ſens des autres fraſes dont elle eſt accompagnée.

Je ne finirois jamais, ſi je voulois raporter de ces Exemples autant que j'en trouve de tous côtez à l'ouverture de ſon livre. C'eſt pourquoi je ne croy pas qu'il ſoit aſſez peu raiſonnable pour me dedire, quand j'aſſure, que le ſens de la fraſe

eſt quelquefois ſuffiſamment déterminé par le raport qu'elle doit avoir avec celles qui la ſuivent, ou qui la precedent.

CHAPITRE XLVII.

Que la fraſe de l'Academie eſt ſuffiſamment déterminée, & qu'elle eſt injuſtement blâmée par la quatriéme remarque.

APRE'S avoir ainſi raporté les differens moyens, par leſquels le ſens des expreſſions peut être déterminé, autant qu'il eſt neceſſaire, & qu'on peut le deſirer pour la netteté du diſcours; il s'agit preſentement de ſçavoir, s'il n'y en a point quelqu'un qui détermine tellement la fraſe de l'Academie, qu'il diſtingue le ſens qu'on doit luy donner, de celui qu'elle ne doit point avoir en cette rençontre. La voici telle, qu'elle ſe trouve raportée par le Cenſeur même. *C'eſt en cet état où la Langue Françoiſe ſe trouve aujourd'hui, qu'a été compoſé ce Dictionaire.*

Si le ſens de cette fraſe n'eſt pas entiere-

ment déterminé par la Grammaire, non plus que celui des fraſes que nous venons de raporter de Ciceron, de Virgile, & de nôtre Critique; Du moins auſſi-bien que les expreſſions de ces Auteurs, elle eſt expliquée par la ponctuation, ou par la place du repos, qui eſt un des moyens que nous avons montré ſuffiſans, & qui ſuffit tellement, que quelques-unes des fraſes de ces Auteurs ne ſont déterminées uniquement que par là, au lieu que par ſurcroi la nôtre eſt encore déterminée par l'état du ſujet, autant qu'on peut le ſouhaiter pour une nette intelligence; ce qui eſt encore un autre moyen du nombre de ces moyens ſuffiſans que nous avons raportez dans le Chapitre 45. & il eſt ſi ſuffiſant, que j'ay cité des fraſes, tant de Virgile, que du Cenſeur même, qui ne ſont expliquées que par cette voye-là ſeule.

Ainſi cette fraſe a déja elle ſeule deux éclairciſſemens, dont chacun en particulier ſe trouve en divers endroits ſuffire aux expreſſions des meilleurs Auteurs, & de nôtre Cynique même.

Il n'y a donc qu'un homme dépourvû de bon ſens, ou poſſedé par l'envie de critiquer à quelque prix que ce ſoit, qui puiſſe de cette ſorte, contre la raiſon & contre ſes propres écrits forcer, pour ainſi dire, la barriere

barriere des repos, & ajamber par-dessus la ponctuation, pour s'en aller en dépit des regles chercher de l'autre côté matiere à se satisfaire ; raportant follement l'adverbe *aujourd'hui* au verbe *a été composé*, qui est aprés la marque de repos ; pendant que devant cette marque est un autre verbe, auquel cet adverbe non seulement peut se raporter naturellement, mais même le doit selon les loix du sens commun.

On voit de reste, que quand la signification de la frase de l'Academie ne seroit pas déterminée par la Grammaire, elle le seroit suffisamment par la ponctuation, c'est-à-dire, par la marque de repos qui se trouve aprés le mot *aujourd'hui* ; & que par abondance de droit, quand elle ne seroit pas déterminée par la ponctuation, elle le seroit encore suffisamment par l'état de son sujet, & par son raport avec le reste du discours dont elle fait partie. De sorte que le Critique ne peut dire qu'elle est louche, sans se faire passer luy-même, pour un aveugle, & sans condamner Ciceron, Virgile, tous les Auteurs à la fois, & luy-même encore plus que pas un.

J'ay dit, quand cette frase ne seroit pas déterminée par la Grammaire ; car non seulement elle l'est par les deux moyens

que je viens de raporter, dont un ſeul ſuffit ; mais elle l'eſt encore par la Grammaire même, puiſque ſelon les preceptes de cet art, l'adverbe parmi nous doit, comme j'ay déja dit, ſe raporter au verbe qui eſt le plus prés de luy, lorſqu'il n'y a point dans la fraſe d'autre raiſon plus forte pour en decider. Ainſi l'adverbe *aujourd'hui* dans cette rencontre, doit grammaticalement être raporté au verbe *trouve* qui le touche immediatement, & non pas au verbe *a été compoſé* qui en eſt plus éloigné.

Voilà de ces belles reflexions critiques de nôtre Cenſeur, remarques auſſi pleines d'ignorance que de préſomption, & qui répondent parfaitement aux caracteres dont j'ay parlé au commencement de ce livre. Il ne manquoit plus aprés cela pour couronner un ſi rare exploit, que de donner de ſon chef la correction de la fraſe qu'il reprend avec tant d'érudition. C'eſt auſſi à quoi ſa grande capacité ne luy a point permis de manquer. *On pouvoit facilement*, dit-il, *éviter ce défaut en diſant, c'eſt dans cet état où ſe trouve aujourd'hui la Langue Françoiſe, qu'a été compoſé ce Dictionaire.* Puiſſant effort d'un eſprit ſolide & étendu ! tour heureux d'une feconde imaginative ! La fraſe

de Meſſieurs de l'Academie, parfaitement intelligible, déterminée par la Grammaire, par la ponctuation, par l'état du ſujet & par le ſens du diſcours, a par deſſus cela cet avantage, que le ſon en eſt doux, & la cadence agreable : Mais quoy ? c'eſt trop de beauté tout à la fois : tant de perfection n'eſt pas du goût de nôtre Critique : il faut reformer le tour de cette expreſſion ſur celui que ce Maître nous preſcrit. Il eſt vray que ſans y ajoûter une nouvelle lumiere, il ne fait autre choſe qu'en corrompre l'agrément, mettant le repos du milieu ſur une ſyllabe feminine qui languit, & introduiſant par-là une vilaine cacophonie cauſée par une ſorte apparence de rimaille, qui ſe trouve en ce milieu & à la fin, dans ces mots *Françoiſe* & *Dictionaire*, dont la penultiéme ſyllabe, ſur laquelle dans ces deux mots eſt l'accent aigu, rime à l'oreille. Mais, il importe bien d'avoir égard à l'harmonie. Non, je l'avouë, cela n'importe point à des oreilles de Midas, comme ſont celles de ce Docteur ; mais à des oreilles auſſi fines & auſſi judicieuſes que celles du Prince à qui ce Diſcours eſt adreſſé il importe beaucoup ſans doute. En verité quand on en eſt reduit à faire de pareilles remarques

Critiques ſur un livre auſſi gros que celui de l'Academie, & qui traite autant de differentes matieres ; il faut, ou que le livre ſoit bien parfait, ou que le Cenſeur ſoit bien ignorant ; ſi l'on ne doit pas plûtôt dire, qu'il y a lieu de croire également l'un & l'autre.

CHAPITRE XLVIII.

Réponſe à la premiere difficulté de la cinquiéme Remarque.

SI perſonne n'avoit jamais remarqué l'élegance qui ſe tire de la repetition des mots, je pardonnerois plus volontiers à nôtre Cynique, d'avoir voulu faire au Dictionaire de l'Academie un défaut d'une perfection : mais la choſe ayant été connuë de tout temps, & traitée encore depuis peu ſur nôtre Langue en particulier, avec beaucoup de juſteſſe par le R. P. Bouhours Jeſuite ; je ſuis ſurpris que nôtre Cenſeur, qui a lû les livres du R. Pere, ait ignoré cette délicateſſe, ou s'il la ſçûë, qu'il ait pû la traiter comme une faute, & qu'il ait bien voulu mettre par-là le Lecteur dans la neceſſité de blâ-

mer, ou ſon ignorance, ou ſa mauvaiſe foy. Voici l'endroit qu'il cenſure. *Ainſi les conteſtations qui naiſſent au ſujet des mots & des façons de parler qu'on emploie dans le diſcours*, dit l'Academie, *naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité & du plus bel eſprit.* *Cette repetition de naiſſent & naiſſent*, reprend le Critique, *a quelque choſe de choquant.* Puis il ajoûte comme une ſeconde reflexion, *mais ce du plus bel eſprit choque bien davantage.*

Par ces paroles on voit qu'il condamne ici deux choſes tout à la fois, Premierement, la repetition du mot *naiſſent*, & enſuite cette expreſſion *les perſonnes du plus bel eſprit.* Je vais répondre dans ce Chapitre à la premiere de ces deux difficultez; & je répondrai à la ſeconde dans le Chapitre ſuivant.

S'il eſt quelquefois dans le diſcours des repetitions choquantes, il en eſt auſſi d'agreables qui ſervent à l'embellir. On n'en voit que trop de ces premieres dans les mauvais livres, & les dernieres ſont frequentes dans les Auteurs les plus excellens. En voici une, priſe au hazard dans Voiture; *Roſalve*, dit-il, *étoit aſſez belle, mais plus habile encore qu'elle n'étoit belle*; & on lit celles-ci entr'autres

dans un Ouvrage de Virgile ;

Sævus Amor docuit natorum ſanguine matrem
Commaculare manus. Crudelis tu quoque, mater.
Crudelis mater magis, an puer improbus ille ?
Improbus ille puer : Crudelis tu quoque, mater.

Nôtre excellent Juge ne dira-t il pas auſſi, que dans ces quatre Vers, non ſeulement des mots, mais des fraſes toutes entieres repetées des deux de trois fois choquent la délicateſſe de ſes oreilles ? En verité des oreilles de cette ſorte me ſemblent bien ſemblables à celles dont Ovide a dit,

Protrahit in longum villiſque albentibus implet.

Le Palais des Ruſtiques ne ſçait pas goûter les mets délicieux. Tout le monde ne peut pas juger de l'aiguille de Pallas, ni du pinceau d'Apelle. Il eſt certaines beautez qui ſont inconnuës à certaines gens, parce

qu'elles ſont tirées du ſanctuaire des Muſes, où les Profanes n'ont pas droit d'entrer. Je ne pretens donc parler ici qu'à ceux qui peuvent les connoître : & quoiqu'il ſoit tres-difficile d'exprimer par des paroles la cauſe de ces agrémens qu'il eſt pourtant ſi aiſé de ſentir ; je ne laiſſerai pas de dire, par quelle raiſon ces manieres, qui ſemblent quelquefois peu étudiées, & qui paroiſſent même des fautes aux eſprits incultes, ſont pourtant des ornemens recherchez, & ont une beauté veritable pour les perſonnes polies.

Les repetitions des mots menagées avec art, plaiſent par differentes raiſons, ſelon leurs differens tours & leurs applications differentes. Ici la raiſon pour laquelle celle dont il s'agit ſe trouve agreable, c'eſt qu'elle ſert à montrer davantage, & à faire plus particulierement appercevoir à l'eſprit une choſe qu'on veut luy faire connoître, qui eſt une certaine liaiſon du langage avec le monde poli ; enſorte que les choſes qui naiſſent à l'égard de l'un, naiſſent auſſi à l'égard de l'autre. Et ce mot *naiſſent*, qui ſe trouve employé au ſujet des mots & enſuite employé encore luy-même au ſujet des gens de qualité, fait en quelque façon ſentir, par cette application d'un même terme à l'un & à

l'autre sujet, qu'il y a quelqu'union & quelque sorte de ressemblance entre ce qui regarde l'un & ce qui regarde l'autre. Voilà la juste raison pourquoi l'esprit tire de cette repetition un plaisir, dont il sent l'effet dés le premier instant, mais dont il ne connoît la cause qu'avec le temps & par reflexion. Encore n'est-il pas permis à toutes sortes de gens de la connoître, comme il n'est pas non plus permis à toutes sortes de gens, d'avoir même le goût assez fin pour en appercevoir l'effet C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner, qu'il se trouve des personnes assez grossieres, pour regarder comme une faute ce qui est un des plus beaux traits de l'art & un coup de maître des plus excellens. Voilà les repetions que Messieurs de l'Academie sçavent faire, celles qui ornent le discours & d'où se tire l'élegance de la diction.

Aprés cela nôtre Censeur veut-il, contre toute sorte de bon sens, continuer là-dessus dans son opinion erronée, & refuser de convenir, que loin d'être condamnables, elles sont élegantes ? S'il est encore obstiné dans son sentiment, qu'il écoute au moins le raisonnement qui suit. Elles sont bonnes sans doute, ou elles sont mauvaises. Si elles sont bonnes, pourquoi les condamne-t-il ? Si elles sont

mauvaises, par quel privilege pretend-il qu'il luy soit permis de les employer dans ses Ouvrages, luy qui les blâme dans ceux des autres? Le mot *naissent* est ici repeté par l'Academie deux fois en cinq lignes; & le mot *celui*, en trois lignes seulement est repeté trois fois par le Censeur de l'Academie. Cela est au commencement d'une page, ou par surcroi de repetition avant d'arriver au milieu le mot *definit* est repeté deux fois, non pas en deux lignes, mais dans une seule; & avant d'arriver à la fin de cette même page, qui cependant est petite, vous trouverez en douze lignes quatre fois celui de *sagesse*. Quelques feüillets auparavant vous trouvez, dans un petit narré, en treize lignes, quatre fois le mot de *femme*, dont le Lecteur rebutu se trouve presqu'assommé: & tout cela sans qu'il en resulte une ombre d'agrément, mais seulement une fatigue, qui meriteroit qu'on fit souffrir à ce Repetiteur assommant la peine du *Talion*. Pour trouver ces endroits, je ne me suis point donné assurément la patience de feüilleter son livre; mais je les raporte tels, que je les ay rencontrez dans les premiers feüillets qui se sont offerts à ma vûë. Quelle honte, de reprocher impudemment à d'habiles gens des beautez pour des défauts,

& de tomber en même-temps ſoy-même groſſierement dans les fautes que l'on reprend, mais d'y tomber d'une maniere encore plus énorme, qu'on ne les a imputées à des perſonnes qui ne les ont point faites.

CHAPITRE XLIX.

Réponſe à la ſeconde difficulté de la cinquiéme Remarque.

DANS cette ſeconde difficulté, le Critique reprend cette façon de parler de l'Academie, *entre les perſonnes de la premiere qualité & du plus bel eſprit.*

Depuis que je lis, jamais il n'étoit venu à ma connoiſſance un raiſonnement ſi pitoyable, que celui qu'il fait ici. Il ſe perd dans ce qu'il veut dire. Il ne s'entend pas luy-même. Philoſophe à la douzaine, il veut ſe mêler de rechercher des raiſons en établiſſant des premiſſes, & il ſe barboüille de maniere, qu'aprés s'y être repris à pluſieurs fois, à peine, peut-il enfin ſortir bien ou mal de l'embarras où il s'eſt fourré. Il ſe pique cependant de bien

démêler la choſe ; & aprés avoir dit que ce *du plus bel eſprit* choque beaucoup, il commence par diverſes propoſitions, de cette maniere.

Pour bien démêler la choſe, dit-il, *il faut obſerver, que l'on dit fort bien, être de qualité, être de la premiere qualité ; mais qu'on n'a jamais dit, être de bel eſprit. Quand on dit donc, naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité, c'eſt comme ſi l'on diſoit, naiſſent entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité.*

Je ne m'amuſerai pas à reprocher à cet habile homme, que comme il fait de la proſe en vers, il fait auſſi des vers en proſe, témoin ces mots de l'endroit que je viens de citer,

Mais qu'on n'a jamais dit
Etre de bel eſprit.

qui ſont, comme on voit ici, deux Vers bien meſurez & bien rimez. Ces fautes, qui ſeroient groſſes pour un Ecrivain d'une autre volée ſont trop legeres pour un Auteur de ſon acabi. Je laiſſe à part la Poëſie ; Venons à la Proſe. N'eſt-ce pas-là un beau début ? Quand toutes ces propoſitions ſeroient vraies, que s'enſuivroit-il ? Je les accorde toutes : Qu'en peut-il conclure ? Quelle conſequence peut-on tirer d'un argument, qui peche contre toutes

les formes, & dont les parties, n'ont entre-elles ni ordre ni suite? Le plus court seroit de s'en moquer, comme il le mérite: Mais tous ces faiseurs de galimathias, indignes qu'on les écoute, ont souvent cet injuste avantage, qu'après avoir lû leurs raisonemens, où l'on n'entend rien non plus qu'eux, il se trouve insensiblement qu'on aime mieux accorder à leur babil la consequence qu'ils demandent, que de se donner la peine de démêler tant de confusion pour connoître ce qui en est. Pour moy j'avouë, que non seulement je n'aime point à m'en laisser imposer, mais que je hay jusque dans l'esprit d'autrui, le mal que fait l'imposture. C'est pourquoi je prendrai volontiers le soin de ramasser les differens morceaux de son argument, le plus mal digeré qui fut jamais, & qui fait voir dans son esprit un embarras, où à peine semble-t-il luy-même se reconnoître.

Le Critique semble avoir voulu donner à ses preuves la forme d'un syllogisme. J'en raporte ici les trois * propositions dans toute leur étenduë à peu prés, com-

* Au commencement de la premiere de ces propositions il a mis assez mal à propos un *donc*, que j'ay retranché ici.

me elles ſe ſuivent dans ſon livre. Ceux qui ſçavent raiſonnner m'en ſeront témoins.

Premiere Propoſition.

Quand on dit naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité ; c'eſt comme ſi l'on diſoit, entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité.

Seconde Propoſition.

Or on ne peut pas dire, naiſſent ſouvent entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité, & qui ſont du plus bel eſprit.

Troiſiéme Propoſition.

Donc on n'a pas dû dire non plus entre les perſonnes de la premiere qualité & du plus bel eſprit.

Voilà ſon raiſonnement ; peut-on en faire un pareil ?

Quelle horrible abſurdité ! Il nous donne un ſyllogiſme, qui a quatre termes. Qu'il aille étudier en Logique, le grimaud ; & qu'il n'ait pas l'impudence de venir occuper de ſes âneries le loiſir des honnêtes gens. Que ceux qui ont pû s'y laiſſer

tromper doivent avoir de honte ! Qu'il aille l'ignorant, apprendre au College, qu'en tout ſyllogiſme, un des termes de la premiere propoſition doit être repeté dans la ſeconde tel qu'il eſt dans la premiere, & non comme ici, avec une addition. Car à ce terme il ajoûte dans la ſeconde propoſition ces mots, *du plus bel eſprit*, qui ne ſont pas dans la premiere: Ainſi il fait un ſyllogiſme qui a deux moyens, & qui par conſequent ne peut rien conclure; donnant dans une faute énorme, dont les moindres Ecoliers ſçavent ſe garder. Quand on eſt d'une ignorance ſi craſſe, qu'il faut être bête, ou preſomptueux, pour oſer parler ! Comment eſt-ce qu'un homme ſe connoît ſi peu, & ſçait ſi peu ſe ſentir luy-même?

Lorſqu'un raiſonnement ſe trouve défectueux de cette maniere, il n'y a qu'une voie pour le rendre bon. C'eſt de faire voir, que ces deux termes ne ſont deux qu'en apparence, & que dans le fond ils ne ſont qu'une même choſe.

Quoique je parle ici contre le Cenſeur de l'Academie, j'ay cependant ſi peu d'animoſité contre luy, & je ſuis ſi porté pour ſes interêts s'il pouvoit une fois avoir raiſon, que je veux encore tenter cette unique voie, pour voir s'il n'y auroit pas

au moins quelque poſſibilité d'excuſer une faute de raiſonnement, qu'un bœuf ne feroit pas s'il ſçavoit parler.

Voici un Entimême qui en deux propoſitions enferme ces deux moyens, & les compare ſi bien l'un à l'autre, que par-là on peut voir aiſément ce qui en eſt.

Premiere Propoſition.

Quand on dit, naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité; c'eſt comme ſi l'on diſoit, naiſſent entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité.

Seconde Propoſition.

Donc, par le même raport, quand on dit naiſſent entre les perſonnes de la premiere qualité & du plus bel eſprit; c'eſt comme ſi l'on diſoit, naiſſent entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité & qui ſont du plus bel eſprit.

Si ces deux propoſitions étoient vrayes, les deux moyens du ſophiſme de nôtre Cenſeur ſe reduiroient à un ſeul, & ſon argument concluroit fort juſte: mais j'en accorde ſeulement la premiere, & pour la ſeconde je la diſtingue.

Dire, *entre les perſonnes de la pre-*

miere qualité & du plus bel eſprit, c'eſt comme ſi l'on diſoit, entre les perſonnes qui ſont de la premiere qualité & du plus bel eſprit; cela eſt vray quant au ſens de la fraſe, c'eſt-à-dire, quant à la ſignification des mots, dont il ne s'agit point ici; mais cela n'eſt pas vray quant à l'élegance du langage, qui eſt la choſe dont il s'agit. Car quoique ces deux manieres de s'exprimer ſoient fort ſemblables, & ſignifient toutes deux la même choſe, l'une cependant eſt bien dite en françois & l'autre eſt mal dite. La raiſon de cette difference eſt que ces mots de *qualité* & *d'eſprit* ne ſe conſtruiſent pas tous deux également bien avec le verbe *être*, mais ils ſe conſtruiſent également bien avec le mot *perſonne*. On ne dit pas également bien *être de qualité* & *être d'eſprit*, le premier eſt bon, & le ſecond ne vaut rien. Mais on dit également bien *une perſonne de qualité* & *une perſonne d'eſprit*. Donc dans ces façons de parler c'eſt une impertinence & une ignorance, que de raiſonner pour le langage de la même maniere du verbe *être* comme du mot de *perſonne* : Ainſi quoiqu'on ne puiſſe pas bien dire, *entre des perſonnes qui ſont de qualité & qui ſont d'eſprit*; on peut cependant tres-bien dire, entre des perſonnes de qualité & d'eſprit:

d'eſprit: & par conſequent, par la raiſon même de nôtre Cenſeur, & par la convenance ſur laquelle il veut ſe fonder, on pourra dire tres-bien *entre des perſonnes de la premiere qualité & du plus bel eſprit*, joignant à l'un comme à l'autre, à cauſe des adjectifs, l'article défini en la place de l'indefini.

Aprés avoir ainſi refuté, non pas en l'air, ni par un galimathias où l'on ne puiſſe rien entendre, mais par des réponſes ſolides & intelligibles, l'argument du Critique & ſes ridicules preuves; il faut paſſer à l'examen de quelques autres mauvaiſes raiſons, dont il pretend encore l'appuyer. *On dira fort bien*, pourſuit-il, *naiſſent ſouvent entre les perſonnes de la premiere qualité & de la plus belle humeur; parce qu'on dit être de belle humeur, comme l'on dit être de qualité, & cette conformité fait qu'on peut lier ces expreſſions l'une avec l'autre.* Il ſe tuë d'apporter des exemples, dans leſquels il raiſonne toûjours du verbe *être* comme du mot *perſonne*; de ſorte qu'il fait toûjours la même faute & perd également ſon temps, continuant dans la même erreur. Mais pour faire voir à quel point il eſt groſſier, je veux luy accorder tout ce qu'il avance, & convenir du pouvoir de cette conformité. Je fais donc le même raiſonnement que luy, &

je dis auſſi de mon côté, *on dira fort bien entre des perſonnes de la premiere qualité, de la plus belle humeur & du plus bel eſprit*, parce qu'on dit également bien *des perſonnes de belle humeur, des perſonnes de qualité & des perſonnes d'eſprit, & cette conformité fait qu'on peut lier ces expreſſions l'une avec l'autre.* N'ay-je pas même droit que luy de faire ce raiſonnement ? & ſi je le fais, ne conclu-t-il pas pour moy auſſi bien que pour luy, puiſqu'il eſt le même ? Bien davantage, il conclut beaucoup mieux pour moy en cette rencontre : Car dans le ſien la conformité ſur laquelle il ſe fonde n'eſt pas juſte, parce qu'il paſſe du mot *perſonne* au mot *être* ; mais dans le mien elle eſt parfaitement exacte, puiſque je ne quitte pas le mot *perſonne* que je fais regner également par tout. Ainſi par ſes propres exemples & par ſes propres raiſonnemens, on fait voir évidemment que ce Cenſeur ne ſçait ce qu'il dit, qu'il détruit luy-même ce qu'il veut prouver, & qu'il autoriſe l'Academie en voulant la condamner. Que demandez-vous davantage pour ces Meſſieurs, & qu'ordonnez-vous enfin pour un Critique d'une ignorance & d'une effronterie pareille ?

CHAPITRE L.

Réflexions sur les Vers par où le Censeur termine sa troisiéme & sa cinquiéme remarque.

IL faut encore, avant de finir cette premiere partie, dire un mot sur deux Pieces de Vers, dont l'une termine la troisiéme remarque de nôtre Censeur, & l'autre la cinquiéme.

Il semble que ce Cynique dans ses railleries ne puisse employer d'autres comparaisons que celles de Dieu, de JESUS-CHRIST de l'Ecriture sainte & de l'Eglise. Il s'en sert à tous propos. On y voit de tous côtez, mises à de fort bas usages, ces quatre choses si dignes de nos respects, un Nom que la Synagogue n'osoit prononcer, un Nom devant qui tout genou doit se fléchir, une Parole qui a fait le Monde, & un Corps mystique, dont la dignité est élevée au dessus de toutes les Puissances de la Terre.

Peut-être a-t-il oüi dire, qu'Homere est blâmé d'avoir pris des comparaisons trop basses; & c'est apparemment ce qui

eſt cauſe qu'il fait ici ce qu'il peut pour en prendre d'élevées. Mais il devroit en cette rencontre écouter l'avertiſſement d'un ſçavant Maître,

In vicium ducit culpa fuga ſi caret arte

que ſi l'on manque d'adreſſe, la peur d'un mal conduit ſouvent dans quelque choſe de pire. Cela ſoit dit en paſſant. Venons à nôtre ſujet.

Pour railler l'Academie, nôtre Critique, dans la Piece de Vers qui termine les remarques ſur la Preface du Dictionaire, parle en ces termes.

Elle ne peut errer de même que l'Egliſe.
Comme elle, elle a le don d'infaillibilité.

Cet homme rare dont le goût eſt ſi délicat qu'il eſt choqué, comme on la vû, d'un mot repeté deux fois, n'eſt pas ſi ſcrupuleux dans le Vers que dans la Proſe, & a bien plus d'indulgence pour le mot *elle*, que pour le mot *naiſſent*. Il ne veut pas que ce dernier ſe trouve deux fois en cinq lignes, quoique l'oreille s'en accommode, & que l'eſprit y prenne plaiſir; & il veut bien qu'en dépit de l'un & de l'autre, le premier ſoit repeté trois fois en deux Vers

conſecutifs, & par conſequent deux fois de ſuite dans un ſeul. Outre que ces deux mêmes mots, qui ſe touchent, ſonnent mal dans un Vers, où l'oreille veut de la douceur; ils rendent encore le ſens obſcur, parce qu'ils ſe raportent à diverſes choſes. Ces deux *elle* ne ſentent point aſſurément le vol du Cheval Pegaſe; mais plûtôt celui de quelque Pie ennemie des Muſes. Si ce Lyrique n'a autre choſe pour ſoûtenir ſa Poëſie, ce n'eſt pas le moyen de luy faire porter ſon eſſort bien haut. Mais paſſons à des remarques plus eſſentielles.

J'ay déja dit dans un autre endroit quelque choſe touchant le premier de ces deux Vers, en faiſant voir que l'expreſſion en eſt louche, & que ſon Auteur tombe réellement dans les fautes, dont imaginairement il rend les autres coupables. Mais je n'ay pas tout dit. C'eſt que pardeſſus la qualité de louche, elle en a une autre encore plus mauvaiſe, que je vais faire connoître.

Si l'on pretendoit qu'une perſonne, fût par exemple, menteuſe; & que pour la railler, la comparant à une autre, on dît, elle ne peut mentir de même que cette autre là; ce ſeroit, en un ſens ironique, dire qu'elles ſeroient toutes deux ſujettes à mentir: Ainſi ce Vers a le défaut de

pouvoir en un ſens ſignifier, que l'Egliſe & l'Academie ſont toutes deux ſujettes à errer.

A l'égard du ſecond Vers, le tour n'en eſt pas meilleur. Car lorſqu'on pretend qu'une perſonne n'eſt pas ſage, & que par raillerie la comparant à quelqu'un on dit, ils ſont auſſi ſages l'un que l'autre; c'eſt dire proprement qu'ils ne le ſont ni l'un ni l'autre. Ainſi pretendre que l'Academie n'eſt pas infaillible, & la comparant à l'Egliſe dire, que l'Academie eſt infaillicomme l'Egliſe; n'eſt-ce pas dire en mêtemps, que l'Egliſe eſt infaillible comme l'Academie, & par conſequent qu'elles ſont infaillibles l'une comme l'autre, c'eſt-à dire, ni l'une ni l'autre?

Quand ces paroles pourroient recevoir un autre ſens, cela n'empêche pas quelles ne puiſſent auſſi avoir celui-là: Et ces ſortes d'équivoques, dans le fonds, ſont un peu gaillardes. Quand elles ſeroient faites par mégarde l'Auteur ne laiſſeroit pas d'être coupable; la Verité n'étant point obligée, s'il eſt un étourdi, d'en ſouffrir.

Si l'on dit que la meſure du Vers eſt cauſe de cette bévûë; cela ne l'excuſe pas. Qui l'oblige d'écrire en Vers? Ne fait-il pas aſſez de fautes en Proſe, ſans aller

encore chercher, pour en augmenter le nombre, un genre d'écrire, qu'il n'entend point. Je dis qu'il n'entend point ; car ſans parler de ſon ſtile non ſeulement proſaïque, mais même de Notaire ; ſes Vers ſont pleins de fautes groſſieres, dont les pareilles dans la Poëſie Latine, ſont tous les jours punies du foüet dans les Colleges. J'en prens à témoin la Piece de la page 26. qui n'a que quatre Vers & deux fautes, une dans chacun des deux derniers. La voici toute entiere.

Mais la raiſon ici paſſeroit pour folie,
Elle ne recevroit que mépris & rebut,
Car être hors de l'Academie,
En fait d'expreſſions, c'eſt être hors de ſalut.

Cet excellent Maître de la Langue Françoiſe ne ſçait-il pas que dans le mot *être* la derniere ſyllabe ne ſe mange point devant, *hors* ; parce que la Lettre *h* y eſt aſpirée, & par conſequent tient lieu d'une conſone ? Ainſi le premier de ces deux vers eſt un vers feminin de dix ſyllabes, dont la meſure ſonne mal, parce qu'il eſt trop long pour être prononcé ſans repos, & que ce nombre le rend incapable d'une agreable ceſure ; de ſorte que ſon eſpece n'eſt point reçûë même dans la Poëſie li-

bre, ſi ce n'eſt tres-rarement & comme par force, au plus dans quelques chanſons, pour s'accommoder à la Muſique.

Son dernier Vers eſt un Alexandrin maſculin de treize ſyllabes, dont le dernier émiſtiche en a ſept; tant le Poëte eſt habile. Plus je le lis, plus j'admire comment un homme, qui ne peut pas être de cette épaiſſe ignorance ſans qu'il le ſçache, eſt avec cela ſi effronté que d'oſer, comme il fait, s'expoſer à parler & à écrire, ſans nulle crainte du public & ſans aucun reſpect pour des perſonnes de merite. Nous n'avons pourtant vû juſqu'ici que les fautes communes. La ſeconde partie de cette réponſe doit bien-tôt en expoſer qui ſont plus originales, car il va toûjours en encheriſſant: Mais il eſt temps de reprendre haleine. Cependant vous qui aimez la juſtice, & qui vous chargez du ſoin de couronner la vertu, dont vous devez venger les querelles,

Doctes Sœurs, qui regnez dans le ſacré valon,
Ebranchez l'arbre d'Apollon,
Pour vôtre illuſtre Academie:
Mais en faiſceaux faites lier
Les ſouples branches de l'Ozier,
Pour achever le ſort de ce nouveau Marſye.

Fin de la premiere Partie.

Les microfiches ci-jointes présentent certains défauts ou lacunes inhérents au document original. Nous vous prions de nous en excuser.

Reliure trop serrée.

Graphisme défectueux.